

Université François Rabelais - Tours
FACULTE de MEDECINE

Année Universitaire 1997-1998

MEMOIRE

pour l'obtention de la

CAPACITE DE GERONTOLOGIE

Soutenu le 18 septembre 1998
par

Philippe Albou
Docteur en médecine

Sujet :

**HISTOIRE DE L'IMAGE DES
PERSONNES AGEES**

Directeur de mémoire : Dr Alain Lellouch

à Marie-B.,

à Jérôme, Adeline et Mathilde,

aux miens.

Je remercie tout spécialement Alain Lellouch,
mon collègue de la Société Française d'Histoire de la Médecine,

pionnier dans l'histoire des pionniers de la gériatrie,

qui a bien voulu diriger, avec beaucoup de gentillesse et de
compétence, l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie également tous les médecins qui m'ont guidé
dans mon apprentissage de la gériatrie, en particulier :

Thierry Constans, directeur de l'enseignement de la Capacité
de Gérontologie à la Faculté de Médecine de Tours

Alain Essayan,
Chrysoline Fournier
et Elisabeth Hovasse-Prély,
à l'hôpital de La Noue à Vierzon

René Sliosberg et ses assistants
à l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye

"Des mythologies, de la littérature, de l'iconographie se dégage une certaine image de la vieillesse, variable selon les temps et les lieux. Mais quel rapport soutient-elle avec la réalité ? Il est difficile d'en décider. C'est une image incertaine, brouillée, contradictoire. Il importe de remarquer qu'à travers les divers témoignages le mot vieillesse a deux sens très différents. C'est une certaine catégorie sociale, plus ou moins valorisée selon les circonstances. Et pour chaque individu un destin singulier, le sien. Le premier point de vue est celui des législateurs, des moralistes ; le second celui des poètes ; le plus souvent ils s'opposent radicalement l'un à l'autre."

Simone de BEAUVOIR, *La Vieillesse* (2, p. 97)

INTRODUCTION

Vieillesse : "*dernière période de la vie normale, caractérisée par un ralentissement des fonctions*". Vieillard : "*homme très âgé*". Ces définitions du Petit Larousse, apparemment faciles à comprendre, soulèvent en réalité une question dont la réponse est cette fois beaucoup moins évidente : quels sont les critères qui, pour soi-même ou pour autrui, sont susceptibles de caractériser la vieillesse ?

Critères objectifs et critères subjectifs

Bien entendu, la simple considération de l'âge n'est pas suffisante : les limites chronologiques de la vieillesse sont floues et ont d'ailleurs été particulièrement variables selon des époques. D'autres critères objectifs, en particulier les critères médicaux, peuvent être utilisés, comme la description du *vieillissement des organes* ou, plus récemment, le *degré d'autonomie*.

Mais les critères subjectifs sont aussi à prendre en compte : être un vieillard c'est surtout se ressentir ou se comporter comme tel — ou être reconnu comme tel par les autres — et ceci en fonction de l'*image* que l'on s'en fait. L'*image du vieillard* a donc une grande importance en pratique, aussi bien sur le plan individuel que sur le plan collectif : c'est à partir de cette *image* que le "groupe social des personnes âgées" sera pris en compte dans les politiques médico-sociales, d'urbanisme, d'organisation des loisirs, de construction des structures d'accueil, etc.

Mais lorsque l'on réfléchit sur l'*image du vieillard*, il apparaît qu'elle n'est pas univoque : il y a en réalité plusieurs images qui s'entrecroisent ou qui se superposent, avec par exemple dans le même temps : l'image de la décrépitude physique, l'image de la sagesse, l'image des grands-parents au sein de la famille, l'image du "poids démographique" des personnes âgées, etc. Toutes ces images peuvent être considérées comme autant d'images mentales collectives à l'origine d'un certain nombre de *mythes* ¹.

¹ *Mythe* est employé au sens moderne : "Depuis la fin du XIXe siècle, *mythe* se dit d'une représentation idéalisée d'un état passé de l'humanité, d'un homme ou d'une idée (...). Le mythe est conçu comme jouant un rôle déterminant dans le comportement, l'appréciation des choses, d'un individu ou d'une collectivité." (Alain Rey et coll., *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1992).

Comment aborder l'*Histoire de l'image des personnes âgées* ?

Il existe, depuis moins de trente ans, un développement considérable de la littérature sur les personnes âgées et leur histoire. Les recherches se développent dans des directions particulièrement nombreuses et diversifiées. Les sources utilisées dans notre travail sont de nature très variée ² :

- des monographies sur l'histoire de la vieillesse, en particulier les livres de Simone de Beauvoir (2), Georges Minois (17), Jean-Pierre Bois (3 et 4), Jean-Pierre Gutton (9) ;
- le témoignage des écrivains et des philosophes des diverses époques, source essentielle, voire unique pour les époques anciennes ;
- les recherches anatomo-cliniques et l'apparition de la nosographie des maladies gériatriques, au XIXe siècle, avec en particulier l'apport de Jean-Martin Charcot, qui ont été étudiées par Alain Lellouch (12 et 13) ;
- le développement de la gériatrie en tant que spécialité médicale, qui apparaît surtout dans la seconde moitié du XXe siècle et dont Sylvie Grégoire a établi, dans sa thèse, une présentation générale (6) ;
- l'approche démographique, avec les divers aspects du *Vieillissement de la population*, étudiée notamment par Patrice Bourdelais (5) ;
- l'approche sociologique de la vieillesse avec en particulier les ouvrages d'Anne-Marie Guillemard (7 et 8).

Nous nous sommes donnés pour but de rechercher, parmi ces différentes sources, celles qui pouvaient le mieux nous renseigner sur *l'image des personnes âgées à travers l'histoire*. Ce travail se décompose en trois parties :

Nous évoquerons dans la première partie les "constantes" de *l'imagerie traditionnelle de la vieillesse*, qui sera surtout basée sur l'analyse de citations littéraires issues des diverses époques :

- *l'âge du début de la vieillesse* (dont nous montrerons la grande variabilité)
- *l'image physique de la vieillesse* (avec par exemple la "lenteur de la marche", les "cheveux blancs", l'"hiver de la vie", etc.) ;
- la question morale de *la sagesse des vieillards* ;
- et enfin les *attitudes générales adoptées face à la vieillesse*.

² Les références ou citations des principaux ouvrages de référence seront signalées par leur n° d'entrée dans la bibliographie (en caractère gras) suivi du n° de la page. Pour tous les autres ouvrages nous avons précisé, au fur et à mesure, leurs références par des notes en bas de page.

La seconde partie sera consacrée aux variations de l'image du vieillard dans l'histoire, de l'Antiquité au XIXe siècle. Nous verrons que cette image a souvent été directement dépendante des rapports de pouvoir et de richesse, avec des situations très variables (depuis les pouvoirs démesurés du *Pater familias* de la Rome républicaine jusqu'aux hordes de vieillards miséreux de la fin de la Renaissance...). Nous évoquerons aussi l'importante rupture du XVIIIe siècle avec une nouvelle approche de la vieillesse, qui n'est plus envisagée uniquement comme un destin individuel, mais également au sein d'un groupe social différencié et reconnu (évolution que certains historiens, en particulier Jean-Pierre Gutton, ont surnommé "*la naissance du vieillard*").

La dernière partie, intitulée *La vieillesse au XXe siècle : éléments constitutifs d'une nouvelle image*, abordera, en trois paragraphes, les principaux aspects contemporains de l'image de la vieillesse :

- l'origine et les conséquences du *Vieillissement de la population* ;
- les *nouveaux comportements des personnes âgées* (notamment en relation avec le développement des retraites depuis un siècle) ;
- enfin : *l'influence de la médicalisation sur l'image des personnes âgées*.

Quelques remarques complémentaires

— nous avons regroupé sous forme d'annexes un certain nombre d'informations spécifiques qui ont influencé directement l'image du vieillard au cours de l'histoire, mais qui risquaient de nous éloigner un peu trop de notre propos initial :

I : Etymologie des mots associés à la vieillesse

II : La révolution démographique

III : Retraites, assistance et politique médico-sociale

IV : Bref historique de la gériatrie et de la gérontologie

V : Aperçu historique sur les démences

VI : Revue de presse sur Jeanne Calment (21 février 1875 - 4 août 1997)

— cette étude sur *l'image des personnes âgées* n'a volontairement pas pris en compte l'iconographie de la vieillesse : nous nous sommes seulement attachés aux *images mentales collectives*, ou *archétypes* au sens de Jung ("symbole primitif et universel de l'inconscient collectif"). Les représentations iconographiques, voire cinématographiques, de la vieillesse justifieraient à notre avis une étude spécifique et approfondie : nous avons donc choisi, plutôt que d'en présenter une analyse qui n'aurait pu être que très partielle, de ne pas les aborder dans le cadre de ce mémoire.

— les femmes âgées n'apparaîtront que de manière épisodique au cours de l'étude, même si un bon nombre de données de l'imagerie traditionnelle sont applicables aux deux sexes. Les femmes, tout au long de l'histoire, n'ont été que rarement présentes au premier plan du pouvoir politique, et même leur place dans la famille, bien que primordiale, apparaît souvent secondaire, ou tout au moins effacée. Ceci explique en grande partie qu'elles soient beaucoup moins présentes que les hommes dans les descriptions historiques et littéraires. Même si, à certaines périodes, comme la Renaissance, la femme jeune a pu être célébrée comme objet d'amour et symbole de beauté, la femme âgée quant à elle, lorsqu'elle n'a pas été complètement oubliée (ce qui est finalement le cas le plus courant...), a dû supporter les pires moqueries ou insultes de la part de leurs contemporains masculins... Ce n'est que très récemment que la place de la femme âgée dans la société s'est améliorée. Nous évoquerons la question de l'*image de la vieille femme* dans le cadre de trois périodes particulières : le Moyen Age (§ II, B, 2), la Renaissance (§ II, C, 2), et enfin le XXe siècle (§ III, B, 3).

— nous insisterons enfin sur le fait que les *images de la vieillesse* dont il sera question ici ne correspondent pas nécessairement à une représentation fidèle de la réalité. Prenons par exemple l'image traditionnelle de l'avancée inéluctable de la vieillesse dont la *mort naturelle* serait l'aboutissement ultime et logique. Comme le remarquait Michel de Montaigne, cette image de la *mort naturelle*, bien que très répandue, ne correspond pas nécessairement à la réalité ou à la nature des choses :

" Quelle rêverie est-ce de s'attendre de mourir d'une défaillance de forces que l'extrême vieillesse apporte, et de se proposer ce but à notre durée, vu que c'est l'espèce de mort la plus rare de toutes et la moins en usage? Nous l'appelons seule naturelle, comme si c'était contre nature de voir un homme se rompre le col d'une chute, s'étouffer d'un naufrage, se laisser surprendre à la peste ou à une pleurésie, et comme si notre condition ordinaire ne nous présentait à tous ces inconvénients. Ne nous flattons pas de ces beaux mots: on doit, à l'aventure, appeler plutôt naturel ce qui est général, commun et universel. " ³

En étudiant les images de la vieillesse, la question de leur véracité ne sera donc pas au premier plan. Leur intérêt se situe ailleurs : ces images, constituées par une combinaison entre la *réalité*, le *perçu* et l'*imaginaire* ont la particularité d'être le terreau de notre pensée. Comme l'écrivait Aristote : "*Jamais l'âme ne pense sans image*". ⁴

³ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (I, 57).

⁴ cf. Xavier Lameyre, *L'Imagerie mentale*, Que Sais-je, n° 2780.

PREMIERE PARTIE :

LES IMAGES TRADITIONNELLES

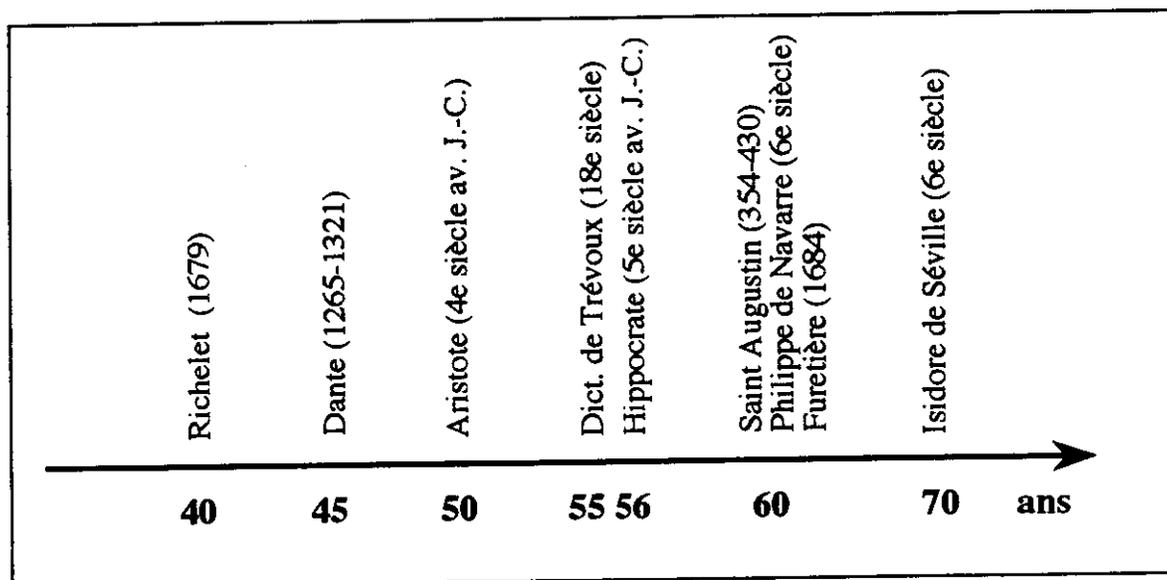
- A) L'AGE DU DEBUT DE LA VIEILLESSE
- B) L'IMAGE PHYSIQUE DE LA VIEILLESSE
- C) LA SAGESSE DES VIEILLARDS
- D) LES ATTITUDES GENERALES ADOPTEES
FACE A LA VIEILLESSE

A) L'AGE DU DEBUT DE LA VIEILLESSE

Même si l'on a réfléchi depuis l'Antiquité sur l'âge de la *vieillesse* (perçu comme un moment particulier de la vie), cela n'a pas conduit les divers auteurs à s'accorder sur l'âge à partir duquel on devient vieux, comme on peut le constater sur le tableau suivant :

TABLEAU I

Âges du début de la vieillesse selon quelques auteurs



Cette variabilité de l'âge de la *vieillesse* doit cependant être relativisée, car la *vieillesse* était généralement subdivisée en deux parties :

- la "première vieillesse", celle des *vieillards* (*senes a senectute*), commençait vers 45 ou 50 ans (âge limite de la *pulcritudo*, autrement dit de la "beauté"...) et se poursuivait jusqu'à 70 ou 75 ans ;
- il y avait ensuite la "grande vieillesse" ou "décrépite" (*senes a senio*).

L'existence était "découpée" en périodes (ou "âges") préétablies dont le nombre pouvait varier : *quatre âges* (en particulier chez Hippocrate avec l'idée traditionnelle des *saisons de la vie*), ou encore en *six* ou *sept* (comme chez Saint Augustin et chez Isidore de Séville). Littré mentionne un exemple de répartition en six âges que l'on trouve dans le *Livre des Semaines* (remontant à la Grèce antique) : le *petit enfant* va de la naissance jusqu'à 7 ans ; l'*adolescent* jusqu'à 21 ans ; le *jeune homme* jusqu'à 28 ans ; l'*adulte* jusqu'à 49 ans ; l'*homme âgé* jusqu'à 56 ans ; et le *vieillard* au-delà. ⁵

⁵ d'après Littré, *Dictionnaire de Médecine*, 21e édition, Baillière, 1908, p. 30.

Mais l'âge de la vieillesse reste subjectif. La Renaissance, par exemple, peut être considérée comme une époque où la vieillesse fut ressentie particulièrement tôt : c'est ainsi que Montaigne s'estime, dès l'âge de 40 ans, "engagé dans les avenues de la vieillesse" (II, 17), qu'Erasme écrivit son *Poème sur la vieillesse* à 37 ans et que Ronsard se sentait vieux à 38 ans :

"Cet Erasme, naguère, tu l'as vu vigoureux en sa pleine jeunesse ! Tout d'un coup transformé, il commence à sentir l'atteinte du grand âge, il va devenir autre, différent de lui-même, or la roue de Phébus moins de quarante fois l'a ramené, jour natal, au début de l'hiver pour le vingt-huit octobre. Quelques cheveux chenus sont épars sur mes tempes, mon menton qui commence à blanchir m'avertit qu'est fini le printemps, que l'âge en son déclin voit s'approcher l'hiver, la vieillesse glacée." ⁶

*"Ma douce jeunesse est passée
Ma première force est cassée
J'ai la dent noire et le chef blanc
Mes nerfs sont dissous, et mes veines,
Tant j'ai le corps froid, ne sont pleines
Que d'une eau rousse au lieu de sang." ⁷*

Mathurin Régnier, quant à lui, parvient en quelque sorte à battre le record de ses prédécesseurs en se plaignant de la vieillesse dès l'âge de 30 ans :

*"Quand sur moi je jette les yeux,
A trente ans me voyant tout vieux,
Mon cœur de frayeur diminue :
Etant vieilli en un moment,
Je ne puis dire seulement
Que ma jeunesse est devenue
.....
La douleur aux traits vénéneux,
Comme d'un habit épineux
Me ceint d'une horrible torture.
Mes beaux jours sont changés en nuits ;
Et mon cœur tout flétri d'ennuis
N'attend plus que la sépulture." ⁸*

⁶ Erasme (1469-1536) : *Poème sur la vieillesse* (1506).

⁷ Pierre de Ronsard (1524-1585) : Poème écrit à 38 ans alors que, frappé d'un vieillissement précoce, il avait effectivement l'apparence d'un vieillard édenté, aux cheveux blancs, qui se plaignait de mauvaises digestions, de mauvaise circulation, d'accès de fièvre... (d'après Simone de Beauvoir : 2, p 169).

⁸ Mathurin Régnier (1573-1613), *Stances* (1603).

Une difficulté apparaît à la fin du XVII^e siècle lorsque les premiers lexicographes français se penchèrent sur les définitions. Le mot "vieillesse" faisait en effet partie de ceux qui étaient délicats à préciser : guère mieux identifiée que dans les siècles précédents, la vieillesse se présente surtout comme un état d'esprit de l'homme devant la vie. C'est ainsi que Richelet, Furetière, puis l'Académie française, confirment cette approche en jugeant nécessaire, pour définir la vieillesse, d'entourer le mot de critères appréciatifs qui leur semblaient, à tout prendre, plus exacts que les âges proprement dits.

Richelet établit par exemple en 1679 les critères suivants (qui sont d'ailleurs aussi approximatifs que discutables...) : *"On appelle vieillard un homme depuis 40 jusqu'à 70 ans. Les vieillards sont d'ordinaire soupçonneux, jaloux, avares, chagrins, causeurs, se plaignent toujours. Les vieillards ne sont pas capables d'amitié."* La femme, qui est *"vieille de 40 à 70 ans"*, n'est guère mieux lotie : *"Les vieilles sont fort dégoûtantes. Vieille décrépité, vieille ratatinée, vieille roupieuse."* Au delà de 70 ans, pour les hommes comme pour les femmes, c'est l'*"âge décrépît"*.

Le dictionnaire de Trévoux, au XVIII^e siècle, utilisait quant à lui des distinctions issues des anciens guides de Santé : dans la vieillesse *"verde et crue"*, qui s'étend de 55 à 65 (ou 70) ans, *"les hommes peuvent vaquer encore à leurs ordinaires exercices, se marier, faire des enfants..."*. Quant à la vieillesse *"décrépité"*, c'est-à-dire après 70 ans, c'est l'époque où les hommes radotent et dorment, *"rentrants comme on dit en enfance"*. A noter que le seuil de 70 ans mentionné ci-dessus s'est longtemps retrouvé dans les règles de la vie sociale : c'était en effet l'âge de l'exemption de la condamnation aux galères, aussi bien que de la torture et du service militaire ; c'était aussi l'âge de la dispense des matines pour les chanoines...

A côté de l'âge proprement dit du début de la vieillesse, la vie a souvent été considérée comme un itinéraire à deux pentes, avec l'image traditionnelle d'une phase ascendante, jusqu'à 35 ou 40 ans (âge auquel Adam fut chassé du Paradis...) suivie d'une phase descendante. Michel de Montaigne situait cet "âge-charnière" aux alentours de 30 ans :

"Depuis cet âge, et mon esprit et mon corps ont plus diminué qu'augmenté et plus reculé qu'avancé. Il est possible qu'à ceux qui emploient bien le temps, la science et l'expérience croissent avec la vie ; mais la vivacité, la promptitude, la fermeté, et autres parties bien plus nôtres, plus importantes et essentielles, se fanissent et s'alanguissent." ⁹

⁹ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (I, 57).

Littré nous apprend que cette notion de "croissance-décroissance" se retrouvait dans l'une des classifications utilisées au XIXe siècle : la *maturité*, qui allait de 30 à 60 ans, était en effet divisée en *maturité confirmée* (de 30 à 45 ans) et en *maturité décroissante* (de 45 à 60 ans) ¹⁰. Le *sommet de la vie* se situant vers 45 ans, ce qui était toujours 15 ans de gagné depuis Montaigne !...

Cet "âge-charnière" du milieu de la vie est évoqué par de nombreux auteurs, tel Robert Desnos dans son poème intitulé *A mi-route* :

*"Il y a un moment précis dans le temps
Où l'homme atteint le milieu de sa vie,
Un fragment de seconde,
Une fugitive parcelle de temps plus rapide qu'un regard
Plus rapide que le sommet des pâmoisons amoureuses,
Plus rapide que la lumière.
Et l'homme est sensible à ce moment." ¹¹*

En conclusion : l'*âge de la vieillesse* est donc une notion relative et ne peut s'apprécier qu'à partir de critères choisis : selon que l'on considère par exemple la période symbolique du milieu de la vie, les atteintes visibles de l'âge, ou encore les signes de la décrépitude, l'*âge de la vieillesse* ne sera bien entendu pas le même (sans parler des variations historiques éventuelles). Nous verrons plus loin que ces simples considérations ont pu être parfois oubliées par certains démographes...

¹⁰ d'après Littré, *op. cit.*, p. 30.

¹¹ Robert Desnos (1900-1945) : *Mi-route*, paru dans *Fortunes*, NRF Poésie / Gallimard (1942).

B) L'IMAGE PHYSIQUE DE LA VIEILLESSE

Le discours sur l'aspect extérieur des vieillards a été particulièrement stéréotypé au cours des siècles : mêmes comparaisons, mêmes adjectifs. Nous en verrons de multiples exemples. Si les clichés se sont ainsi perpétués sans encombre c'est surtout parce que le destin biologique de l'homme apparaît immuable et inéluctable. Nous avons tenté de regrouper dans ce chapitre les images habituelles et "incontestables" de la vieillesse.

Certains aspects pourront apparaître comme des évidences. Dire par exemple que les vieillards sont faibles, qu'ils entendent mal ou qu'ils ont du mal à marcher, tout cela est d'une banalité déconcertante ! Mais il faut reconnaître que la majorité des images liées aux grands moments de l'existence (comme la naissance, la jeunesse, l'amour, la maladie, la vieillesse, la mort, etc.) n'ont pas dans l'ensemble la particularité d'être très originales. Cela ne les empêche pas, d'ailleurs, d'être d'une importance extrême : elles sont le fondement même de notre vie psychique ! Et lorsque nous abordons cette question de la "baisse des fonctions motrices et sensitives du vieillard", nous sommes typiquement en présence d'une représentation collective inconsciente, ou *archétype*, dont l'origine se situe dans l'expérience millénaire de l'humanité. Images banales, certes, mais primordiales !

Afin d'avoir une vue d'ensemble sur les principales *images traditionnelles de la vieillesse*, nous entrerons dans le vif du sujet avec un texte du Moyen Age : l'allégorie de la Vieillesse extraite du premier chapitre du *Roman de la Rose*. En dépit de quelques variantes (comme nous le verrons avec d'autres citations), les attributs associés à la vieillesse n'ont pas fondamentalement changé au cours des siècles :

1) la Vieillesse dans le Roman de la Rose

" Vieillesse (était figurée) rétrécie d'un pied, comme il était naturel. Elle pouvait à peine se nourrir, tant elle était décrépète, la vieille radoteuse ; sa beauté était bien gâtée ; sa tête était chenue et blanche comme si elle fut fleurie. Ce ne fût pas une grande perte ni grand dommage si elle mourût, car tout son corps était séché par la vieillesse et anéanti ; son visage, jadis délicat et plein, était flétri et sillonné de rides ; elle avait les oreilles moussues et de ses dents il ne lui en restait pas une ; elle était si caduque qu'elle n'eût pu aller sans potence la longueur de quatre toises. Telle avait été l'Œuvre du Temps qui marche jour et nuit sans relâche, ce temps qui nous fuit et nous quitte si furtivement qu'il semble s'arrêter sans cesse mais qui ne finit pas de s'écouler, si bien qu'on ne

peut penser au présent qu'il ne soit déjà passé. Le Temps qui va toujours sans retourner en arrière, comme l'eau qui descend et dont une seule goutte ne peut remonter à sa source, le Temps auquel rien ne résiste, ni fer ni chose si dure qu'elle soit, car il corrompt et mange tout, le Temps qui change, nourrit, fait croître toute chose, et tout use et tout pourrit et le Temps qui vieillit nos pères, qui vieillit les rois et les empereurs et nous-même nous vieillira (à moins que la Mort ne nous prenne avant) lui avait ôté tout moyen, à tel point qu'elle n'avait non plus de force ni de sens qu'un enfant d'un an. Cependant, que je sache, elle avait été fine et entendue en son bel âge, mais elle était maintenant toute rassotée¹². Autant qu'il m'en souvient, son corps était enveloppé d'une chape fourrée qui lui tenait bien chaud, car ces veilles gens sont sensibles au froid : vous savez que c'est leur nature." ¹³

Nous pouvons regrouper de la manière suivante les principaux thèmes abordés dans cette allégorie de la Vieillesse (nous reprendrons ensuite chacun de ces thèmes en les commentant et en les illustrant par des citations ou des proverbes issus de différentes époques) :

Altérations corporelles : " *tout son corps était séché par la vieillesse et anéanti* " ; " *(elle était) rétrécie d'un pied* " ; " *Elle pouvait à peine se nourrir* " ; " *elle était si caduque qu'elle n'eût pu aller sans potence la longueur de quatre toises* "

Modifications du visage : " *sa tête était chenue et blanche comme si elle fut fleurie* " ; " *son visage, jadis délicat et plein, était flétri et sillonné de rides* " ; " *elle avait les oreilles moussues* " ; " *de ses dents il ne lui en restait pas une* "

Altérations de l'esprit : " *la vieille radoteuse* " ; " *elle n'avait non plus (...) de sens qu'un enfant d'un an* " ; " *elle avait été fine et entendue en son bel âge, mais elle était maintenant toute rassotée.* "

L'apparition inéluctable de la vieillesse : " *Telle avait été l'Œuvre du Temps qui marche jour et nuit sans relâche* " ; " *le Temps qui vieillit nos pères, qui vieillit les rois et les empereurs et nous-même nous vieillira (à moins que la Mort ne nous prenne avant)* "

¹² Rassoté : "rendu fou, abruti (par une idée fixe)".

¹³ Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose* (milieu du XIII^e siècle), Folio Gallimard n° 1518 (p 24-25).

2) les altérations corporelles

La faiblesse est sans conteste la première des caractéristiques associées à l'image des personnes âgées. Elle s'accompagne de la diminution des facultés sensorielles, des difficultés de la marche, du dos courbé des "petites vieilles", de la sensibilité aux maladies... Ces thèmes sont d'ailleurs présents dans la plus ancienne description connue d'un vieillard, rédigée vers 2500 ans avant J.-C. par Ptah Hotep, vizir du Pharaon Tzezi (Ve dynastie) :

" Comme est pénible la fin d'un vieillard ! Il s'affaiblit chaque jour ; sa vue baisse, ses oreilles deviennent sourdes ; sa force décline ; son cœur n'a plus de repos ; sa bouche devient silencieuse et ne parle point. Ses facultés intellectuelles diminuent et il lui devient impossible de se rappeler aujourd'hui ce que fut hier. Tous ses os sont douloureux. Les occupations auxquelles on s'adonnait naguère avec plaisir ne s'accomplissent plus qu'avec peine et le sens du goût disparaît. La vieillesse est le pire des malheurs qui puisse affliger un homme." ¹⁴

L'image de la marche difficile et notamment l'aspect courbé des "petites vieilles" a inspiré bon nombre d'écrivains :

*" Honteuses d'exister, ombres ratatinées,
Peureuses, le dos bas, vous côtoyez les murs ;
Et nul ne vous salue, étranges destinées ! " ¹⁵*

" Dis-moi, vieillard, te penches-tu ainsi en avant à la recherche de ta jeunesse tombée à terre, ou parce que le poids des années pèse sur ton dos ? " ¹⁶

L'image masculine des troubles de la marche est moins habituelle :

*" Vieillard qui vit en sage et de peu se contente,
Par les sentiers brûlants ou les chemins boueux,
Il va, les doigts crispés sur le bâton noueux
Qui cadence ici-bas sa démarche hésitante...
Et je pense, en voyant flageoler ses genoux
Et pencher vers le sol sa faiblesse d'ancêtre,
Qu'il fut jeune autrefois et vaillant comme nous. " ¹⁷*

¹⁴ Cité par Simone de Beauvoir (2, p 101).

¹⁵ Charles Baudelaire (1821-1867), *Les petites vieilles*, in *Les Fleurs du Mal* (XC1).

¹⁶ Michel Tournier, *Vues de dos*, Gallimard, 1981.

¹⁷ Eugène Bizeau (1883-1988), *Le Vagabond*. (in *Eugène Bizeau a 100 ans !*, Ed Christian Pirot, 1983).

La faiblesse des vieillards, avec en particulier la sensibilité aux maladies, se retrouve également dans les proverbes ¹⁸ :

Plus on est vieux, plus on est souffrant

La vieillesse est un hôpital où toutes les maladies sont rassemblées

A l'homme âgé, ne donne pas un gros fardeau

3) les modifications du visage

Les modifications du visage font aussi partie de ces images à la fois banales et primordiales de la vieillesse : l'apparition des rides, les dents qui tombent, la blancheur des cheveux ou de la barbe, sont tellement liées à l'âge que leur simple évocation suffit à éveiller en nous l'image de la vieillesse. On retrouve ces altérations du visage dans les proverbes :

Celui qui perd ses dents perd ses meilleurs amis

Les poils blancs sont les fleurs de cimetière

Les têtes grises sont l'aurore de la mort

Voici, sur le même thème, d'autres exemples tirés de la littérature :

*"L'âge a ridé ma peau, et sous mes lèvres blêmes
Peu de dents tiennent bon ; quant à ma chevelure,
Ses épis noirs jadis sont aujourd'hui tout blancs.
Je ne me soutiens plus sur mes jarrets tremblants. " 19*

*" Mes cheveux sont tout blancs et je n'en ai plus guère.
Ma jeunesse ? Partie, et mes dents avec elle. " 20*

" LIGURIUS toujours beau, toujours fier des grâces dont Vénus vous a favorisé, l'âge vous enlèvera plus tôt que vous ne pensez ce qui cause votre dédaigneuse suffisance ; ces beaux cheveux, qui flottent sur vos épaules, tomberont ; une barbe épaisse et rude viendra hérissier ce teint plus vermeil que les roses. " 21

¹⁸ Tous les proverbes que nous citons sont extraits de : Françoise Loux et Philippe Richard (16).

¹⁹ Sapho (poétesse grecque des VIIe et VIe s. av. J.-C., traduite par Marguerite Yourcenar in *La couronne et la lyre*, Gallimard, 1979).

²⁰ Anacréon (poète grec, VIe siècle av. J.-C., traduit par Marguerite Yourcenar, *op. cit.*).

²¹ Horace (65 - 8 av. J.-C.), *Odes*, IV, 9, "A Ligurinus".

" *Qu'est devenu ce front poli,
Ces cheveux blonds, sourcils voutis,
Grand entrœil, ce regard joli,
Dont prenoie les plus subtils ;
Ce beau nez droit, grand ne petit,
Ces petites jointes oreilles,
Menton fourchu, clair vis traitis,
Et ces belles lèvres vermeilles ?*

.....
*Le front ridé, les cheveux gris,
Les sourcils chus, les yeux éteints,
Qui faisaient regards et ris
Dont maints méchants furent atteints ;
Nez courbes, de beauté lointains,
Oreilles pendantes, moussues,
Le vis pâli, mort et déteins,
Menton froncé, lèvres peaussues
C'est d'humaine beauté l'issue. " 22*

" *Sa barbe d'or jadis, de neige maintenant, faisait trois fois le tour de la
table de pierre. " 23*

4) les altérations de l'esprit²⁴

Quelques proverbes signalent la baisse des facultés intellectuelles des vieillards qui conduit à une dépendance similaire à celle des enfants, une tendance au radotage, ou encore à la disparition de l'hygiène corporelle :

Enfants nous naissons, enfants nous devenons

A vieillard, radotage

Mieux vaut laisser sa grand-mère morveuse que lui couper le nez

Mais la description des altérations psychiques que l'on trouve dans le *Roman de la Rose* est finalement assez inhabituelle. Si le radotage est parfois mentionné, la "vieillesse morale" apparaît en général sous un angle plutôt positif (c'est là une différence fondamentale avec la "vieillesse physique") : c'est l'expérience et la sagesse qui sont généralement attribuées au psychisme des vieillards (cf. § I, C, 2), à tel point que le mot "âge" était jadis employé comme synonyme d'"expérience" : *On n'est pas vieux sans avoir d'âge.*

²² François Villon (1431 - ap. 1463), *Regrets de la belle hëaumière*.

²³ Victor Hugo (1802-1885), *Les Burgraves* (portrait de Barberousse).

²⁴ Les "signes extérieurs de l'altération de l'esprit" font partie, d'une certaine manière, de l'imagerie physique des personnes âgées. L'*image mentale* du vieillard, en tant que telle, sera cependant abordée de manière plus spécifique dans le chapitre sur *La sagesse des vieillards* (cf. § I, C).

La terminologie ancienne englobait l'ensemble des troubles psychiques sous le terme de "folie" et le débat classique était essentiellement de savoir si les vieux devaient être considérés comme des fous ou comme des sages... Les états "intermédiaires" n'étant pas évoqués, comme si on refusait finalement aux vieux d'avoir un psychisme "normal" :

"L'image sublimée qu'on propose (aux vieillards) d'eux-mêmes, c'est celle du Sage auréolé de cheveux blancs, riche d'expérience et vénérable, qui domine de très haut la condition humaine ; s'ils s'en écartent alors ils tombent en dessous : l'image qui s'oppose à la première, c'est celle du vieux fou qui radote et extravague et dont les enfants se moquent. De toutes façons, par leur vertu ou par leur abjection, ils se situent hors de l'humanité." 25

Même si la sagesse légendaire du vieillard connaît des exceptions (*Si la barbe blanche faisait les sages, les chèvres devraient l'être*), la notion de déficit intellectuel (avec les troubles de mémoire, du jugement, du langage, etc.), semble pratiquement absente de l'image traditionnelle des vieillards (alors qu'elle fait partie de leur *image médicale* actuelle). Il est notable que lorsque Montaigne se plaignait de ses troubles de mémoire ²⁶, il ne les considérait pas comme un symptôme de vieillissement précoce, mais plutôt comme un défaut naturel, presque constitutionnel, de sa personne.

5) l'apparition inéluctable de la vieillesse

Les trois paragraphes précédents traitaient de l'image du vieillard sur le mode descriptif et statique ; nous évoquerons maintenant la vieillesse dans ses relations avec le temps qui passe. Car la vieillesse n'est pas seulement un état statique, c'est aussi une tranche de vie où existe une évolution, avec en particulier le passage de la première vieillesse à l'état de décrépitude.

On retrouve régulièrement au fil des siècles l'idée de la "mort à petit feu", c'est-à-dire l'addition de petites morts partielles, fragmentaires, parfois insensibles mais toujours inéluctables, qui aboutissent à cette fameuse "mort naturelle" (dont nous avons vu plus haut ce qu'en pensait Montaigne). L'âge de la vieillesse, qui est alors vécu comme une *succession de petites morts avant la mort*, apparaît en fin de compte comme une sorte de galop d'essai avant le passage final... Voici un choix de textes évoquant cette "mort avant la mort", textes qui, à notre avis, font partie des plus beaux et des plus humains parmi ceux que l'on a pu écrire sur la vieillesse :

²⁵ Simone de Beauvoir (2, p. 10).

²⁶ cf. Philippe Albou, *Les troubles de la mémoire de Montaigne*, Histoire de Sciences Médicales, n°3 1992.

" On vieillit insensiblement, sans en avoir conscience et, au lieu d'être brutalement brisé par l'âge, c'est peu à peu que l'on s'éteint. " 27

" Nous ne sentons aucune secousse quand la jeunesse meurt en nous, qui est, en essence et en vérité, une mort plus dure que n'est la mort entière d'une vie languissante, et que ne l'est la mort en la vieillesse. D'autant que le saut n'est pas si lourd du mal être au non être, comme il est d'un être doux et fleurissant à un être pénible et douloureux. " 28

" On ne meurt pas en un jour. Ni en soi seul. Cela meurt en vous par-ci par-là, comme chez les plantes. Pour elles, c'est la saison, la grêle, que sais-je ? Nous... ah, cette mauvaise habitude que j'ai de me considérer ainsi au pluriel ! la mort est individuelle. Moi, donc. Moi, les à-coups ne sont pas dus à la température extérieure. Je renonce à ceci, ou à cela. Par exemple, je me suis aperçu tout seul qu'au-dessus de huit cents mètres... J'aimais jadis grimper les montagnes. J'aimais nager aussi. D'autres choses. Peu à peu, l'on se restreint. Ce sont là des morts partielles. Quand les lacunes occuperont toute la place, le ballon éclatera. Pour l'instant, les souvenirs semblent maintenir ensemble, comme un ciment à la noix, ces alvéoles creux. " 29

Dans le cadre de cette mort de soi en soi-même, il faut évoquer également la mort sociale avec l'isolement progressif qui accompagne la perte des proches (parents ou amis), ou encore celle des lieux qui font partie de notre vie, c'est-à-dire de nous-même :

" Etre jeune, c'est n'avoir perdu personne encore. Mais ensuite nos morts nous entraînent avec eux, et chacun est un rocher jeté dans notre mémoire qui fait baisser la ligne de flottaison. A la fin, nous dérivons à fleur d'eau, à fleur d'existence, n'offrant plus aux vivants que juste ce qu'il faut de regards et de paroles pour leur faire croire que nous sommes de ce monde. " 30

La survenue de la vieillesse, avec son aspect naturel et inéluctable, a été également comparée avec la suite des saisons : la première vieillesse c'est l'*automne de la vie*, alors que l'extrême vieillesse en est son *hiver*, c'est-à-dire la saison froide et sèche... Froide et sèche comme les vieillards !... :

²⁷ Cicéron (106 - 43 av. J.-C.), *Savoir vieillir*, ARLEA, 1990, p. 50.

²⁸ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (I, 20).

²⁹ Louis Aragon (1897-1982), *Théâtre / Roman*, Gallimard, 1974, p. 106.

³⁰ Michel Tournier, *Des clefs et des serrures*, Chêne/Hachette, 1979, p. 186.

" Or semble-t-il que l'automne soit comme la vieillesse de l'année achevant sa révolution : car l'humidité n'est pas encore venue et la chaleur s'en est allée ou n'est plus forte et, qui est un signe de froideur et de sécheresse, il rend les corps enclins et disposés aux maladies." ³¹

" Quand est passé l'été brûlant, que nos années vont déclinant, quand le sinistre hiver s'est emparé du corps, après que sur nos tempes les cheveux sont neigeux, nul espoir d'un printemps de retour ou nouveau. Le terme de nos maux ne vient qu'avec la mort, qui est le pire mal." ³²

" Le vrai trésor de l'homme est la verte jeunesse
Le reste de nos ans ne sont que des hivers." ³³

Le rapport de la vieillesse au temps apparaît également dans le compte à rebours de la vie. Eugène Ionesco (1912-1994) dans *Le Roi se meurt* présente cette idée de l'amenuisement irrémédiable de l'existence de manière à la fois humoristique et angoissante :

" MARGUERITE, au Roi. — Tu vas mourir dans une heure vingt-cinq minutes.

LE MEDECIN. — Oui, Sire. Dans une heure vingt-quatre minutes cinquante secondes.

LE ROI, à Marie. — Marie !

MARGUERITE. — Dans une heure vingt-quatre minutes quarante et une secondes... "

Au total, il apparaît que les images véhiculées dans les représentations de la vieillesse sont très présentes dans nos esprits. Nous pouvons même nous demander si l'image de l'avancée du temps et de la vieillesse n'est pas plus forte, plus parlante en tout cas, que celle de la mort. Car l'idée de la mort ne produit pas tant des images que des interrogations. Il y a bien sûr des périodes dramatiques de l'Histoire durant lesquelles la mort, et donc son image, a été présente au quotidien (comme les épidémies de pestes, la Saint-Barthélémy, la Terreur, les massacres en Algérie ou au Rwanda, la plupart des guerres, etc.). Les exemples historiques abondent pour nous rappeler que, lorsque l'image de la mort est trop présente, trop réaliste, cela est particulièrement dangereux pour notre équilibre psychique, car le sang appelle le sang...

³¹ Plutarque (v. 50 - v. 125 ap J.-C.), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 122).

³² Erasme (1469-1536), *Poème sur la vieillesse* (1506).

³³ Pierre de Ronsard (1524-1585), *Derniers vers* (1586).

Mais il apparaît dans le même temps qu'en dehors de ces périodes noires, l'image de la mort ne semble pas être particulièrement présente, étant comme refoulée, évacuée dans notre subconscient :

"Le soleil ni la mort ne se peuvent regarder fixement" 34

La mort n'existe alors que par des métaphores : on dit par exemple que *"le sommeil est l'image de la mort"*. Il y a aussi l'image du Christ en croix (qui d'ailleurs n'est pas à proprement parler une image de la mort puisque l'on sait qu'Il doit ressusciter) ou encore l'image folklorique de la faucheuse vêtue de son grand manteau noir... Mais ces images sont finalement trop symboliques pour nous permettre de penser à la réalité de notre propre mort. A l'inverse, penser sa propre vieillesse est à la portée de tout un chacun. C'est d'ailleurs l'idée de mourir (en tant que processus suivant naturellement le vieillissement) et non l'idée de la mort en elle-même (en tant qu'état) qui apparaît comme une source d'angoisse pour le vieillard :

"Je ne veux pas mourir, mais être mort m'indiffère" 35

L'image du vieillissement, de cet affaiblissement progressif de nous-même, est plus proche de notre expérience vécue, plus compréhensible, et donc en fin de compte plus acceptable, que la mort !

*" Ce vieillard penche vers la terre :
Il touche à ses derniers instants ;
Y pense-t-il ? Non : il espère
Vivre encore soixante-dix ans.
Un docteur, fort d'expérience,
Veut lui prouver que nous mourrons ;
Le vieillard rit de la sentence
Et meurt, en disant : nous verrons." 36*

³⁴ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes*, 26.

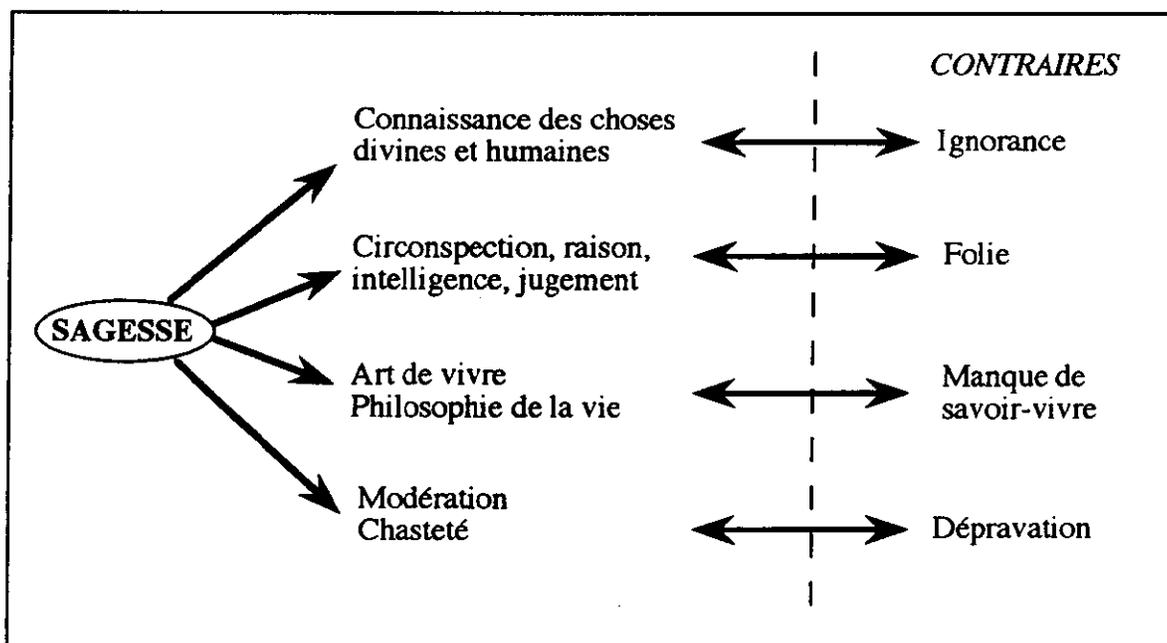
³⁵ Cicéron (106 - 43 av. J.-C.), *Tusculanes* (I, 8).

³⁶ François-René de Chateaubriand (1768-1848), extrait de *Nous verrons*. (cité par Michel Allard, in *Poèmes sur le temps qui passe, anthologie*, Le cherche-midi éd., Paris, 1995, p. 161).

C) LA SAGESSE DES VIEILLARDS

Les mots *sage* (fin du XI^e siècle) et *sagesse* (XIII^e siècle), dérivent du latin populaire *sapius* (altération du latin classique *sapidus* "qui a du goût, de la saveur", et au figuré "sage, vertueux"). Ces deux mots ont été largement influencés dans leur évolution sémantique, sans en être directement issus, par le latin *sapiens* "intelligent, sage, raisonnable" (à l'origine de *sapience* qui fut jadis un synonyme de *sagesse*). Mais avant d'aborder la question de la *sagesse des vieillards*, sans conteste la plus importante concernant leur image morale, il nous a semblé nécessaire de préciser le sujet, car la *sagesse* (et donc en conséquence la *sagesse des vieillards*) possède en réalité quatre significations assez différentes apparues au cours des siècles ³⁷ :

TABLEAU II
Les quatre types de sagesse



Nous allons reprendre maintenant l'une après l'autre ces définitions en essayant d'apprécier leur importance sur la *sagesse des vieillards*, notion omniprésente aux différentes époques de l'histoire.

³⁷ tableau établi à partir des données fournies par Alain Rey (et coll.), *op. cit.*, p. 1860.

1) Connaissance des choses divines et humaines

Ce premier type de sagesse, qui correspond à la connaissance profonde des choses divines ou humaines, est naturellement véhiculé par les vieillards. Le savoir qu'ils ont acquis et accumulé durant les nombreuses années de leur vie les rend crédibles dans ce rôle. En voici trois exemples : la *sagesse biblique*, la *sagesse grecque* et la *sagesse populaire des proverbes*.

La sagesse biblique

Elle s'exprime par des maximes ou des sentences morales, en particulier dans les livres dits *sapientiaux* (Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse). Elle enseigne surtout la dépendance des hommes par rapport au monde divin, le principe affirmant que "*la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse*" étant appliqué dans tous les domaines de la vie (mariage, famille, justice, choix, ainsi que tout ce que l'homme fait, dit ou pense). Elle correspond à un enseignement moral dont les Dix Commandements représentent un aboutissement.

Cette *sagesse biblique* est généralement transmise par les vieux patriarches : c'est par exemple entre 80 et 120 ans que Moïse conduisit le peuple d'Israël dans le désert.

La sagesse grecque

Elle est notamment illustrée par les "Sept Sages" de la Grèce antique ³⁸, qui étaient réputés posséder à eux seuls tout le savoir de l'époque (VI^e siècle avant J.-C.) et qui étaient volontiers consultés par les puissants.

La connaissance profonde de la nature des choses n'était pas toujours acquise par l'étude : elle était également intuitive ou surnaturelle, car dans l'imaginaire antique, le sage est avant tout "*celui qui contemple le ciel étoilé et qui éprouve le sentiment profond de l'ordre et de la rationalité des choses*" ³⁹. Les sages de la Grèce antique, tout autant que les philosophes (du grec *philos* "amoureux", et *sophia* "sagesse"), sont d'ailleurs systématiquement représentés sur les statues avec une barbe, qui est un symbole à la fois de vieillesse et de sagesse.

³⁸ Thalès, Pittacos, Bias, Solon, Cléobule, Myson et Chilon (que Platon cite dans son dialogue *Protagoras*).

³⁹ d'après Didier Julia, *Dictionnaire de la philosophie*, Larousse, 1984, p. 263.

La sagesse populaire des proverbes

Issue de la culture paysanne traditionnelle, cette sagesse se nourrit également de connaissances et de vérités ancestrales. Il est d'ailleurs plaisant de remarquer que les proverbes — véhiculés a priori par les plus âgés à l'intention des plus jeunes — insistent régulièrement sur la valeur des conseils donnés par les vieillards (constituant une véritable *auto-promotion!*...) :

L'âge en sait plus que les livres

Paroles vieilles, paroles sages

Les vieux en savent plus que les jeunes

Le vieillard sait parce qu'il a vu et entendu

2) Circonspection, intelligence, jugement, raison

Contrairement au sens précédent (connaissance théorique, absolue, voire divine), il s'agit maintenant d'une sagesse beaucoup plus pragmatique, fruit de l'expérience pratique de la vie. La circonspection, l'intelligence ou le jugement ne se manifestent en effet qu'en présence d'une situation complexe, voire conflictuelle, qu'il convient de résoudre ou d'arbitrer. Cette sagesse est celle des juges ou des dirigeants d'un pays. C'est la sagesse de Salomon (et de son célèbre jugement), et non plus celle de Moïse. Mais ce type de sagesse n'a pas toujours été considéré comme l'apanage de la vieillesse. La gérontocratie, par exemple, où cette sagesse, fruit de l'expérience accumulée par l'âge, apparaît comme une justification, a connu des appréciations et des fortunes diverses au fil du temps. La *raison*, qui permet à l'homme de comprendre et de juger, fait partie intégrante de cette sagesse : son contraire en est la *folie*, ou *déraison*. L'opposition "raison-folie" ou "sagesse-folie" apparaît d'ailleurs tellement importante que le sens de chacun des termes est éclairé par l'autre :

La folie : opposée à la sagesse et à la raison

Sur le plan étymologique, les mots *fol*, *fou* et *folie* viennent du latin classique *follis* qui signifie "soufflet pour le feu", ou encore "outre gonflée d'air", et qui a pris en bas latin le sens figuré de "sot". Le sens le plus courant du mot *fol* (puis *fou*) a été celui d'une personne souffrant de troubles mentaux, caractérisés par un manque de jugement et de bon sens, et dotée d'un comportement extravagant.

Dans le langage courant aussi bien qu'en médecine, le mot *folie* a été, jusqu'au XIXe siècle, un terme assez vague regroupant indifféremment toutes les "*affections cérébrales ayant le caractère commun de produire un dérangement mental*" ⁴⁰. Ce n'est qu'à partir du XIXe siècle que la terminologie est devenue plus précise avec l'apparition du terme *aliéné* (les *maisons de fous* devenant des *asiles d'aliénés*) et surtout avec la nouvelle signification médicale des mots *délire* et *démence*, qui n'étaient jusqu'alors que des synonymes non spécifiques de la *folie*. C'est ainsi que l'image classique du *vieux fou* pouvait jadis correspondre aussi bien à un dérangement de l'esprit (comme les *délires* de la nosologie actuelle) qu'à un affaiblissement intellectuel par l'effet du grand âge ou de la sénilité anticipée (comme la *démence*) ⁴¹.

La sagesse opposée à la folie : une image ambiguë

Cette sagesse, qui s'oppose donc à la folie, apparaît ambiguë, notamment chez le vieillard. Même s'il existe effectivement une opposition, il n'y a pas nécessairement antinomie, avec en particulier l'idée de la "*sagesse du fou*" opposée à la "*folie du sage*". De nombreux auteurs ont insisté sur cette parenté paradoxale entre la sagesse et la folie :

"Aux actions des hommes insensés, nous voyons combien proprement voisine la folie avec les plus vigoureuses opérations de notre âme. Qui ne sait combien est imperceptible le voisinage d'entre la folie avec les gaillardes élévations d'un esprit libre et les effets d'une vertu suprême et extraordinaire ?" ⁴²

"En vieillissant on devient plus fou, et plus sage." ⁴³

"Il y a plus de fous que de sages, et, dans le sage même, il y a plus de folie que de sagesse." ⁴⁴

"L'extrême limite de la sagesse, voilà ce que le public baptise folie." ⁴⁵

⁴⁰ d'après Littré, *op. cit.*, p. 676.

⁴¹ Au cours du XXe siècle les mots *fou* et *folie* ont finalement disparu de la terminologie médicale pour être remplacés par *maladie mentale*, terme d'ailleurs tout aussi vague et général, mais qui a la particularité de médicaliser les *troubles mentaux*, avec l'idée d'en pouvoir préciser les causes et les traitements (cf. Annexe V).

⁴² Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (II, 12).

⁴³ La Rochefoucauld (1613-1680), *Maximes*, 210.

⁴⁴ Chamfort (1740-1794), *Maximes et pensées*, 149.

⁴⁵ Jean Cocteau (1889-1963), *Le Rappel à l'ordre*, Ed. Stock, 1926.

Ce mélange de folie et de sagesse se retrouve chez les vieillards de Shakespeare : c'est par exemple au moment où le Roi Lear (dans la pièce du même nom) est le plus décomposé et le plus délirant, qu'il est le plus "inspiré" et qu'il touche au sublime : il voit clair enfin.

Le vieillard désabusé, détrompé, qui a pris conscience de la vanité et/ou de la folie de ses semblables, apparaît comme le porteur par excellence de ce type de sagesse : pour bien reconnaître la folie ou la déraison d'autrui, rien de tel que d'en avoir eu soi-même une certaine "dose" dans sa vie passée :

"La plus grande sagesse de l'homme consiste à connaître ses folies" 46

"Le jeune homme croit qu'il pourrait conquérir en ce monde Dieu sait quelles merveilles s'il savait seulement où les trouver ; le vieillard est pénétré de la maxime de l'Ecclésiaste : tout est vanité, et il sait bien maintenant que toutes les noix sont creuses, quelque dorées qu'elles puissent être. Ce n'est que dans un âge avancé que l'homme arrive entièrement au nil admirati d'Horace, c'est-à-dire à la conviction sincère et ferme de la vanité en toutes choses et de l'inanité de toute pompe en ce monde. Plus de chimères ! Il est complètement désabusé." 47

Autre paradoxe signalé par Erasme dans son *Eloge de la Folie* : un vieux fou n'est pas toujours antipathique, alors qu'à l'inverse, un vieillard qui serait trop raisonnable est susceptible d'importuner son entourage :

La Folie parle : "Qui supporterait le commerce ou la familiarité d'un vieillard qui joindrait à sa longue expérience une vigueur d'esprit et une pénétration du jugement intacte ? Donc si un vieillard radote c'est mon œuvre ; mais mon bonhomme, pendant qu'il radote, est exempt des misérables soucis qui torturent le sage. C'est un compagnon de bouteille en même temps qu'il n'est point sans charme." 48

Cette conception classique de la "sagesse opposé à la folie" apparaît donc particulièrement ambiguë :

- il existe d'une part dans l'image du "vieux fou" la reconnaissance d'une certaine sagesse (de même que l'Antiquité et le Moyen Age attribuaient aux fous un caractère sacré et des dons de voyance) ;
- à l'inverse, le "vieux sage" se doit d'avoir possédé une certaine dose de folie ou de déraison préalable dont il est parvenu, dans le meilleur des cas, à se libérer...

⁴⁶ Mme de Sablé (1599-1678), *Maximes*, 8 (in *Moralistes du XVIIe siècle*, Bouquins, 1992, p. 247)

⁴⁷ Arthur Schopenhauer (1788-1860), *Aphorismes sur la sagesse dans la vie*, Chap VI.

⁴⁸ Erasme (1469-1536), *Eloge de la Folie*, XIII.

3) Art de vivre, philosophie de la vie

Issu de l'épicurisme, ce sens connaît sa réapparition en France au moment de la Renaissance. Epicure (341-270 av. J.-C.) enseignait que "le plaisir est le souverain bien", entendant par là non point que l'homme doit s'abandonner aux voluptés faciles (comme l'ont véhiculé à tort les détracteurs de l'épicurisme), mais au contraire que le bonheur est la récompense de la sagesse, de la culture de l'esprit et de la pratique de la vertu :

"Quand on est jeune il ne faut pas hésiter à s'adonner à la philosophie, et quand on est vieux il ne faut pas se lasser d'en poursuivre l'étude. Car personne ne peut soutenir qu'il est trop jeune ou trop vieux pour acquérir la santé de l'âme. Celui qui prétendrait que l'heure de philosopher n'est pas encore venue ou qu'elle est déjà passée, ressemblerait à celui qui dirait que l'heure n'est pas arrivée d'être heureux ou qu'elle est déjà passée." 49

Le sage, selon Epicure, est une personne qui, par son art de vivre, se met à l'abri de ce qui tourmente les autres hommes. L'usage raisonnable des plaisirs, en fuyant cependant ceux qu'il appelle "*non naturels et non nécessaires*", permet à l'homme d'accéder à un état privilégié du repos de l'âme : l'*ataraxie* (du grec *a-taraxis*, exempt de trouble).

Il faut dire que l'épicurisme a été rapidement et abusivement détourné de son sens initial : le mot latin *epicurianus* signifiant déjà "joueur, débauché"... Cette mauvaise image a d'ailleurs traversé les siècles sans trop d'encombre : Ronsard utilise par exemple l'expression "pourceau d'Epicure" pour parler d'un homme qui jouit des plaisirs de la vie plus que de raison. Et même un auteur comme Montaigne, qui apparaît pourtant comme l'un des meilleurs illustrateurs de l'épicurisme (avec l'idée centrale d'une *sagesse vécue comme un art de vivre*), hésite à s'en réclamer ouvertement :

"Les penchants hédonistes de Montaigne, surtout dans le troisième livre, n'en sont pas moins si évidents qu'il allait de soi, dès le XVIIe siècle, de le qualifier d'épicurien. Mais pour ces penchants, justement, il ne se réclame jamais lui-même d'Epicure. Cela tient-il à ce que son nom continuait à être proscrit ? Nous l'ignorons. Nous pouvons seulement constater que sa sagesse représente, avec son goût modéré et très réfléchi de la jouissance, un sommet de l'épicurisme de la Renaissance" 50

⁴⁹ Epicure (341 - 270 av. J.-C.), *Lettre à Ménécée sur la Morale*.

⁵⁰ Hugo Friedrich (1904-1978), *Montaigne*, Tel Gallimard, n° 87, p. 78.

Cette sagesse envisagée comme "philosophie de la vie" préfigure finalement les "plaisirs de la retraite", notion devenue extrêmement banale en cette fin du XXe siècle (cf. § III, B, 1). On la retrouve aussi bien chez Montaigne que chez d'autres auteurs comme Buffon :

"C'est grand'simplesse d'allonger et anticiper, comme chacun fait, les incommodités humaines ; j'aime mieux être moins longtemps vieil que d'être vieil avant que de l'être. Jusques aux moindres occasions de plaisir que je puis rencontrer, je les empoigne." 51

"Chaque jour que je me lève en bonne santé, n'ai-je pas la jouissance de ce jour aussi présente, aussi plénière que la vôtre ? Si je conforme mes mouvements, mes appétits, mes désirs aux seules impulsions de la sage nature, ne suis-je pas aussi sage et plus heureux que vous ? Et la vue du passé qui cause les regrets des vieux fous ne m'offre-t-elle pas au contraire des jouissances de mémoire, des tableaux agréables, des images précieuses qui valent bien vos objets de plaisir ?" 52

4) Retenue, maîtrise de soi, chasteté

Ce type de sagesse est celui des "enfants sages", c'est-à-dire ceux qui sont calmes, dociles, sans excentricité ni caprice. Dans ce sens, le sage vieillard est une personne retenue dans ses actes, maître de ses passions, sans aucune hardiesse ni originalité. Cette notion est sous-tendue par l'idée selon laquelle ce que l'on appelle de nos jours la "baisse de la libido" permet au vieillard d'accéder à une sérénité interdite jusqu'alors. C'est ainsi que le sage vieillard doit s'éloigner des plaisirs, avec en première ligne l'idée de la *chasteté*. Au XVIIe siècle, d'ailleurs, le mot *sage* appliqué à une jeune fille signifiait *chaste*. Ceci étant, même si les auteurs s'accordent sur la baisse de la vigueur, notamment sexuelle, et du plaisir (phénomène physique), la réalité de la baisse du désir et des passions (sentiment moral) a fait l'objet d'un débat fondamental bien résumé par Saint-Evremond :

"J'ai perdu tous les sentiments du vice sans savoir si je dois ce changement à la faiblesse d'un corps abattu ou à la modération d'un esprit devenu plus sage qu'il n'était auparavant. En l'âge où je suis, il est malaisé de connaître si les passions qu'on ne ressent plus sont éteintes ou assujetties." 53

⁵¹ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (III, 5).

⁵² Buffon (1707-1788), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 197).

⁵³ Saint-Evremond (v 1613 - 1703), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 187).

La question se pose donc de la manière suivante : le désir s'éteint-il en même temps que les possibilités physiques ; ou bien est-il "assujetti", c'est-à-dire qu'il persiste, même s'il doit être dominé et rejeté par la morale ambiante, qu'elle soit sociale ou individuelle ? Platon, dans l'un des dialogues de *La République*, se prononce clairement pour la première de ces versions : pour lui les passions s'éteignent avec l'âge :

"Je me trouvai un jour près du poète Sophocle alors que quelqu'un l'interrogeait : "Comment, Sophocle, lui disait-on, te comportes-tu à l'égard de l'amour ? Es-tu encore capable de posséder une femme ? " Et lui : "Silence ! ami, répondit-il, c'est avec la plus grande satisfaction que je l'ai fui, comme délivré d'un maître rageur et sauvage." Il me parut bien dire alors, et non moins aujourd'hui. De toutes façons, en effet à l'égard des sens la vieillesse apporte beaucoup de paix et de liberté. Car, lorsque les désirs se calment et se détendent, le mot de Sophocle se réalise pleinement : on est délivré de maîtres innombrables et furieux."

A l'inverse, de nombreux auteurs, aussi bien anciens que modernes, ont insisté sur la persistance des désirs, voire des passions, chez le vieillard :

*"... A la mort chacun cède.
Mais je désire encore... Mon âme désolée
Goûte encore le soleil et les fleurs printanières.
Les bêtes vont mourir au fond de leurs tanières,
Mais je veux jusqu'au bout savourer la clarté
Et vous aimer..." 54*

*"Malheureux sont ceux-là qui vivent sans amour.
Sans lui, peut-on jamais ou bien dire ou bien faire ?
Je vieillis. Mon esprit est lent, mon souffle court,
Mais que vienne vers moi celui que je préfère,
Et je revis. Un chant s'exhale de ma bouche !" 55*

"Vous vous étonnez mal à propos que les vieilles gens aiment encore, car le ridicule n'est pas de se laisser toucher, c'est de prétendre imbécilement pouvoir plaire... Le plus grand plaisir qui reste au vieillard, c'est de vivre ; et rien ne les assure si bien de leur vie que leur amour... J'aime, donc je suis une conséquence toute vive, tout animée, par où l'on rappelle les désirs de la jeunesse jusqu'à s'imaginer être jeune encore." 56

⁵⁴ Sapho (poétesse grecque des VIIe et VIe s. av J.-C., traduite par Marguerite Yourcenar, *op. cit.*).

⁵⁵ Alphée de Mytilène (poète grec du Ier s. av J.-C., traduit par Marguerite Yourcenar, *op. cit.*).

⁵⁶ Saint-Evremond (v 1613-1703), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 188).

Comme le remarque Simone de Beauvoir, l'idée platonicienne de la diminution du désir avec l'âge, en dépit d'innombrables démentis, s'est pourtant *"perpétuée jusqu'à nos jours à cause de ce qu'elle comporte de rassurant : elle permet d'écarter la plaisante et inquiétante image du vieillard lubrique."* ⁵⁷. L'amour chez les vieillards comporte en effet quelque chose de répugnant. *"C'est une grande difformité dans la nature qu'un vieillard amoureux"* déclarait la Bruyère. Erasme, quant à lui, nous propose dans *l'Eloge de la folie*, une image particulièrement édifiante du comportement des vieillards amoureux :

La Folie parle : *"C'est un effet de ma générosité si vous voyez partout des vieillards aussi âgés que Nestor, qui n'ont même plus figure humaine, chevrovants, radotants, édentés, chenus, chauves, ou plutôt pour reprendre la description d'Aristophane : crasseux, courbés, misérables, flétris, sans cheveux ni dents ni sexe prendre un tel plaisir à vivre, être si pleins d'ardeur juvénile que l'un teint ses cheveux blancs, l'autre cache sa calvitie sous une perruque, un autre se sert de dents empruntées peut-être à quelque pourceau, tel autre se meurt d'amour pour une jeune fille et surpasse en inepties amoureuses n'importe quel jouvenceau. On voit des moribonds, de vrais cadavres épouser un tendron et même sans dot et qui servira à d'autres ; la chose est si répandue qu'elle est presque un sujet de louange."* ⁵⁸

Le type du "sage vieillard" choisissant de se mortifier en refusant l'idée même des satisfactions sensuelles, n'a pas manqué d'exciter la plume et la verve d'un certain nombre d'écrivains. Surtout lorsque ce sont les vieillards eux-même qui revendiquent cette abstinence... :

"Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples." ⁵⁹

"Peu de gens se souviennent d'avoir été jeunes, et combien il leur était difficile d'être chastes et tempérants. La première chose qui arrive aux hommes après avoir renoncé aux plaisirs, ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime, c'est de les condamner dans les autres. Il entre dans cette conduite une sorte d'attachement pour les choses mêmes qu'on vient de quitter ; l'on aimerait qu'un bien qui n'est plus pour nous ne fût plus aussi pour le reste du monde : c'est un sentiment de jalousie." ⁶⁰

⁵⁷ Simone de Beauvoir (2, p. 119).

⁵⁸ Erasme (1469-1536), *Eloge de la folie*, XXXI.

⁵⁹ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes*, 93.

⁶⁰ La Bruyère (1645-1696), *Les Caractères*, chapitre X, "De l'homme".

D) LES ATTITUDES GENERALES ADOPTEES **FACE A LA VIEILLESSE**

Après les images traditionnelles liées au phénomène du vieillissement, nous allons évoquer maintenant les attitudes qui peuvent être adoptées devant la vieillesse. Il serait illusoire de vouloir en dresser un tableau complet : ces comportements varient entre les individus et aussi sans doute chez un même individu durant son existence. De plus, l'idée que l'on se fait de sa propre vieillesse lorsqu'on arrive au seuil de celle-ci, même si elle est généralement négative, est une idée qui ne va pas de soi, car il est bien difficile de l'imaginer à l'avance :

"A 20 ans, à 40 ans, me penser vieille c'est me penser autre. Il y a quelque chose d'effrayant dans toute métamorphose. J'étais stupéfaite, enfant, et même angoissée quand je réalisais qu'un jour je me transformerai en grande personne. Mais le désir de demeurer soi-même est généralement compensé dans le jeune âge par les considérables avantages du statut d'adulte. Tandis que la vieillesse apparaît comme une disgrâce : même chez les gens qu'on estime bien conservés, la déchéance physique qu'elle entraîne saute aux yeux. Devant l'image que les vieilles gens nous proposent de notre avenir, nous demeurons incrédules ; une voix nous murmure absurdement que ça ne nous arrivera pas ; ce ne sera plus nous quand ça arrivera. Avant qu'elle ne fonde sur nous, la vieillesse est une chose qui ne concerne que les autres." ⁶¹

Mais une fois que la vieillesse est là, lorsque les premiers signes s'en font sentir, deux grands types d'attitudes peuvent alors apparaître : le refus et/ou l'acceptation de son propre vieillissement.

1) le refus de vieillir

Nous ne parlerons pas ici du désir d'immortalité : l'idée de mourir un jour est acceptée comme une fatalité naturelle et quelque peu abstraite, alors que l'idée de vieillir apparaît le plus souvent insupportable (cf. § I, B, 5). La légende de Thiton est significative sur ce point : Aurore, obtenant pour son époux l'immortalité, oublia de demander qu'elle s'accompagnât d'une éternelle jeunesse ; elle eut beau le nourrir d'ambrosie, il tomba en décrépitude : solitaire, misérable, il se ratatina et se dessécha à un tel point que les dieux miséricordieux le changèrent en cigale...

⁶¹ Simone de Beauvoir (2, p. 11).

L'une des préoccupations majeures, notamment au Moyen Age et dans l'Antiquité, n'était pas de bien vivre en étant vieux, mais plutôt d'échapper à la vieillesse : "*Le problème n'est pas de se demander si l'aspiration à une longue vie est naturelle ou légitime, mais, simplement, comment la réaliser*" ⁶². Cet état d'esprit s'est traduit au fil des siècles de deux manières :

— d'une part le *rêve d'une jeunesse prolongée*, voire éternelle — ou tout au moins d'une grande et belle longévité — pouvant être favorisée par l'hygiène de vie (avec les multiples traités de *Conservation de la santé*), ou bien par l'absorption de "breuvages" plus ou moins miraculeux. Ce type d'approche, depuis Hippocrate, a traditionnellement fait partie du "domaine réservé" de la médecine (cf. Annexe IV où ce thème est largement développé)

— et d'autre part le *mythe d'un possible rajeunissement* : assez différent de l'approche précédente (où il s'agissait de "ne pas vieillir" et non point de "rajeunir"...), l'espoir du rajeunissement se retrouve notamment dans la légende de la *Fontaine de Jouvence* et dans le *mythe de Faust*, deux thèmes que nous allons évoquer maintenant :

La Fontaine de Jouvence ⁶³

Pausanias, le grand historien et géographe de Phrygie, au II^e siècle, signale l'existence d'une fontaine qu'il désigne sous le nom de Calatos, non loin de Nauplie, dans laquelle Héra avait l'habitude de se baigner afin de paraître toujours jeune aux yeux de son époux volage. D'autres traditions rapportent que la nymphe Jouvence, qui fut métamorphosée en fontaine par Jupiter, avait la vertu de rajeunir ou d'arrêter la marche des années. Mais où était cette fontaine merveilleuse ? La fable ne le dit pas...

La Fontaine de Jouvence se confondait facilement avec les fontaines celtiques ou les sources naturellement curatives de Bretagne placées sous le patronage de Sainte Anne. Au Moyen Age, le symbolisme de la fontaine d'eau vive s'appliquait à une source jaillissante au milieu du Jardin d'Eden, au pied de l'arbre de vie, se divisant ensuite en quatre fleuves coulant aux quatre directions de l'horizon. Certains auteurs ont recherché plus ou moins activement la trace de la Fontaine de Jouvence originelle : au XIII^e siècle Huon de Bordeaux croit pouvoir la situer dans un désert d'Afrique... alors qu'en 1513, un certain Juan Ponce de Leon fait un voyage spécial en Floride et dans les Caraïbes dans l'espoir (malheureusement déçu...) de la retrouver !

⁶² Jean-Pierre Bois, *Observations sur l'histoire de la vieillesse* (in 18, p. 36).

⁶³ d'après Jean-Pierre Bois, *Observations sur l'histoire de la vieillesse* (in 18, p. 37).

L'éloignement et l'inaccessibilité font partie de la définition de cette fontaine rajeunissante, dont le mythe s'essouffle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Il ne survit que dans des contes (tel *L'Ile de la Félicité* de Madame d'Aulnoye, à la fin du XVII^e siècle) ou encore dans la dénomination de la célèbre *Jouvence de l'Abbé Soury* (1732-1810), toujours présente dans l'édition 1998 du dictionnaire Vidal...

Signalons encore d'autres avatars de ces "bains enchantés et rajeunissants" qui auraient été essayés dans des liquides particulièrement variés : le sang de vierges (pour certaines princesses hongroises du Moyen Age) ; le lait d'ânesse à la Renaissance ; ou encore les bains de champagne dans le Paris des années folles !...

Le mythe de Faust

Même si, dans l'imaginaire collectif actuel, Faust apparaît régulièrement comme celui qui a "vendu son âme au diable pour retrouver la jeunesse", il apparaît que cette version n'est qu'une dérive du mythe de Faust traditionnel.

La légende de Faust trouve son origine dans la vie d'un personnage réel : né vers 1480, il étudia probablement les sciences magiques avant de mener la vie d'un "sorcier et astrologue" ambulante qui attirait les foules de gens crédules lors de ses passages dans les villes et les villages d'Allemagne, de Hollande, et peut-être de Suisse et d'Italie.

Divers ouvrages, et même des spectacles de marionnettes (*Faustpuppenspiele*), ont contribué entre le XVI^e et le XVIII^e siècle à populariser le personnage. Les textes les plus anciens (comme "*L'histoire du Dr. Johann Faust, célèbre sorcier et adepte de la magie noire*", parue en 1587 à Francfort) le présentent comme un marginal errant de-ci, de-là, pour s'adonner à l'occultisme et mener un grand train de vie (mode de vie qui correspondait dans l'esprit de l'époque au plus court chemin vers l'enfer...). Le docteur Faust était en quelque sorte le "*symbole du chercheur perpétuel que la menace de l'enfer ne fait pas reculer dans sa quête des vérités dernières*" ⁶⁴.

Goethe, dans son œuvre parue pour la première fois en 1808, présente la forme idéalisée d'un Faust dont le drame est avant tout celui du savant qui prend douloureusement conscience des limites de la connaissance et de la condition humaine :

⁶⁴ d'après l'*Encyclopédie des symboles*, La Pochotèque, Le Livre de poche, 1996, p. 252.

"Philosophie, hélas ! jurisprudence, médecine, et toi aussi, triste théologie !... je vous ai donc étudié à fond avec ardeur et patience : et maintenant me voici là, pauvre fou, tout aussi sage que devant. (...) J'en sais plus, il est vrai, que tout ce qu'il y a de sots, de docteurs, de maîtres, d'écrivains et de moines au monde ! Ni scrupules, ni doute ne me tourmentent plus ! Je ne crains rien du diable ni de l'enfer ; mais aussi toute joie m'est enlevée."

La notion d'âge, bien que sous-entendue dans l'œuvre de Goethe, n'est pas clairement exprimée. Dans le pacte conclu avec le diable, nous ne trouvons que l'idée de l'obtention du bonheur et des jouissances terrestres :

Faust : *"Si tu peux me flatter au point que je me plaise à moi-même, si tu peux m'abuser par des jouissances, que ce soit pour moi le dernier jour ! Je t'offre le pari !"*. Méphistophélès : *"Tope !"*.

Le thème du "retour de la jeunesse" apparaît par contre beaucoup plus clairement dans le Faust de Gounot (l'histoire ayant été fortement simplifiée avant d'être montée en opéra) : après avoir décliné successivement les offres de richesse, de gloire et de puissance, Faust demande positivement à Méphistophélès de lui redonner la jeunesse :

*"Non je veux un trésor
Qui les contient tous !...
Je veux la jeunesse !
A moi les plaisirs,
Les jeunes maîtresses !
A moi leurs caresses,
A moi leurs désirs !
A moi l'énergie*

*Des instincts puissants,
Et la folle orgie
Du cœur et des sens !
Ardente jeunesse,
A moi tes désirs,
A moi ton ivresse,
A moi tes plaisirs." 65*

Les différentes versions du mythe se développèrent en fonction des lieux et des situations historiques (la société allemande du XVI^e siècle n'a évidemment rien à voir avec la société parisienne du milieu du XIX^e siècle), mais aussi en fonction du type de sagesse considéré : nous pourrions dire (en simplifiant à peine...) que c'est plutôt la sagesse-connaissance qui devient insupportable au Faust de Goethe, alors que c'est plutôt la sagesse-chasteté que refuse celui de Gounot. Quoiqu'il en soit, le mythe de Faust est porteur d'un enseignement moral très fort et que l'on peut résumer ainsi : *"il est très mal, et même diabolique, de vouloir lutter contre la nature des choses, en particulier contre le caractère inéluctable du vieillissement"*.

⁶⁵ Le Faust de Gounot fut créé le 19 mars 1859 à Paris, avec un livret de Jules Barbier et Michel Carré, d'après le Faust de Goethe.

2) l'acceptation de la vieillesse

En contrepoint au refus de la vieillesse, que nous venons d'évoquer, nous trouvons au cours des siècles de nombreux écrivains et moralistes qui insistent sur la nécessité d'accepter la vieillesse, avec l'idée qu'une "belle vieillesse" n'est pas impossible (à condition d'avoir un peu de chance...) :

"Une belle vieillesse est celle qui a la lenteur de l'âge, mais sans infirmités. Elle dépend tout ensemble des avantages corporels qu'on pourrait avoir, mais aussi du hasard." ⁶⁶

Ce souci de "bien vieillir" dans le cadre de l'acceptation de la destinée humaine se retrouve en particulier chez Michel de Montaigne :

"Si j'avais à revivre, je revivrai comme j'ai vécu ; ni je ne plains le passé, ni je ne crains l'avenir (...). C'est une des principales obligations que j'aie à ma fortune, que le cours de mon état corporel ait été conduit, chaque chose en sa saison. J'en ai vu l'herbe et les fleurs et le fruit ; et en vois la sécheresse. Heureusement, puisque c'est naturellement." ⁶⁷

"La vieillesse a un peu besoin d'être traitée plus tendrement. Recommandons-là à ce dieu, protecteur de santé et de sagesse, mais gaie et sociale : Accorde-moi, ô Apollon, de jouir de ce que j'ai, de garder, je t'en prie, ma santé et ma tête, de passer une vieillesse qui ne soit ni indigne, ni étrangère à la lyre" ⁶⁸.

Cette "belle vieillesse", même si elle est acceptée par Montaigne (faute de mieux !...), est cependant envisagée avec une certaine résignation :

"Au demeurant, je hais cet accidentel repentir que l'âge apporte. Celui qui disait anciennement être obligé aux années de quoi elles l'avaient défait de la volupté, avait autre opinion que la mienne ; je ne saurai jamais bon gré à l'impuissance de bien qu'elle me fasse." ⁶⁹

"Les ans m'entraînent s'ils veulent, mais à reculons !" ⁷⁰

⁶⁶ Aristote (384 - 322 av J.-C.), *La Rhétorique*.

⁶⁷ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (III, 2).

⁶⁸ C'est par cette citation d'Horace (*Odes*, III, VI, 5) que se terminent les *Essais* de Montaigne (III, 13).

⁶⁹ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (III, 2).

⁷⁰ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (III, 5).

Il est vrai que l'acceptation de la vieillesse ne va pas de soi. Elle doit être précédée par un travail de "deuil de sa propre jeunesse", qui est une démarche lente et progressive de l'esprit. La Bruyère, dans le célèbre portrait d'Irène, se moque d'une personne qui n'est pas encore parvenue à faire ce "deuil" :

" Irène se transporte à grands frais en Epidaure, voit Esculape dans son temple, et le consulte sur tous ses maux. D'abord elle se plaint qu'elle est lasse et recrue de fatigue ; et le dieu prononce que cela lui arrive de la longueur du chemin qu'elle vient de faire. Elle dit qu'elle est le soir sans appétit ; l'oracle lui ordonne de dîner peu. Elle ajoute qu'elle est sujette à des insomnies ; et il lui prescrit de n'être au lit que pendant la nuit. Elle lui demande pourquoi elle devient pesante, et quel remède ; l'oracle répond qu'elle doit se lever avant midi, et quelquefois se servir de ses jambes pour marcher. Elle lui déclare que le vin lui est nuisible : l'oracle lui dit de boire de l'eau ; qu'elle a des indigestions ; et il ajoute qu'elle fasse diète. "Ma vue s'affaiblit, dit Irène. — Prenez des lunettes dit Esculape. — Je m'affaiblis moi-même, continue-t-elle, et je ne suis ni si forte ni si saine que j'ai été. — C'est, dit le dieu, que vous vieillissez. — Mais quel moyen de guérir de cette langueur ? — Le plus court, Irène, c'est de mourir, comme ont fait votre mère et votre aïeule. — Fils d'Apollon, s'écrie Irène, quel conseil me donnez-vous ? Est-ce là toute cette science que les hommes publient, et qui vous fait révéler de toute la terre ? Que ne m'apprenez-vous de rare et de mystérieux ? Et ne savais-je pas tous ces remèdes que vous m'enseignes ? — Que n'en usiez-vous donc, répond le dieu, sans venir me chercher de si loin, et abréger vos jours par un si long voyage ? ". " 71

Nous signalerons enfin l'utilité de l'*humour* dans le cadre de l'acceptation de la vieillesse : une certaine auto-dérision peut certainement aider à surmonter une partie de ses infirmités éventuelles ou de ses angoisses :

"J'ai décidé de ne plus jouer, non pas parce que je ne trouve plus les notes, mais parce que je ne trouve plus le piano !" 72

"Ce qu'il est difficile de devenir octogénaire ! Après, il n'y a plus qu'à se laisser vivre." 73

⁷¹ La Bruyère (1645-1696), *les Caractères*, Chap XI, "De l'homme". Selon les "Clefs", Irène ne serait autre que Mme de Montespan, qui se rendait régulièrement aux eaux de Bourbon-l'Archambault...

⁷² Arthur Rubinstein (1886-1982).

⁷³ Paul Léautaud (1872-1956).

DEUXIEME PARTIE :

LES VIEILLARDS
DE L'ANTIQUITE AU XIX^e SIECLE

- A) LES SOCIETES ANTIQUES
- B) LE MOYEN AGE
- C) LES XVI^e ET XVII^e SIECLES
- D) LES XVIII^e ET XIX^e SIECLES

A) LES SOCIÉTÉS ANTIQUES

Dans les sociétés les plus hautes, les vieillards avaient un statut marqué par des privilèges : successeurs naturels des figures mythiques intemporelles, leur grande longévité leur assurait un statut de "proche des dieux". La mémoire et la disponibilité en font les détenteurs de la sagesse et les dispensateurs du savoir : savoir et pouvoir sont d'ailleurs vite confondus.

On observe ensuite une évolution assez commune à toutes les civilisations antiques : les plus âgés perdent leur pouvoir et leur prestige à mesure que les sociétés s'organisent. Ce déclin de la gérontocratie correspond à la disparition du sacré dans la politique et au développement d'institutions où les classes plus jeunes détiennent plus de droits et donc de pouvoirs. C'est ainsi que la société hébraïque post-exilique, puis la Grèce classique des cités, puis la Rome impériale relèguent les vieillards dans des fonctions subalternes... Mais un phénomène inattendu apparaît dans le même temps : les vieillards "*deviennent ainsi des hommes*" ⁷⁴, c'est-à-dire qu'ayant perdu leur statut de personnages presque intouchables, ils peuvent désormais être l'objet d'appréciations à caractère humain telles que la dérision ou la pitié, ce qui était inconcevable jusqu'alors.

1) les vieillards dans la Bible

"Quand Mathusalem eut vécu 187 ans, il engendra Lamech. Après qu'il eut engendré Lamech, Mathusalem vécut 782 ans, et il engendra des fils et des filles. Les jours de Mathusalem furent en tout de 969 ans ; puis il mourut." ⁷⁵

Ce genre de chronologie ne prétend pas, bien entendu, à la vérité historique : la longévité est mentionnée en tant que preuve de sagesse et de la qualité. La vieillesse apparaît en effet, dans les temps anciens, comme une faveur, une bénédiction divine, accordée à ceux qui ont mené une belle et bonne vie (c'est-à-dire dans le respect des préceptes de la religion) :

"Si vous suivez exactement la voie que le Seigneur votre Dieu vous a tracée, vous vivrez, vous serez heureux, et vous prolongerez vos jours dans le pays que vous allez posséder." ⁷⁶

⁷⁴ Jean-Pierre Bois (4, p. 23).

⁷⁵ Génèse (5, 25-27).

⁷⁶ Deutéronome (5, 33).

Les patriarches et le Conseil des Anciens

L'état de vieillesse, dans le clan sémitique, justifie à lui seul que les patriarches en soient les chefs naturels : le plus âgé détient le pouvoir et prend les décisions qui engagent la vie de tous. Abraham (dont le nom signifie "*le père est au-dessus des autres*") est l'exemple-type du patriarche biblique : c'est un vieil homme très respecté qui exerce son autorité sur sa famille et sur son clan, et qui est promis à une nombreuse descendance...

Le Conseil des Anciens, par ailleurs, que l'on retrouve dans la Bible comme dans la plupart des sociétés anciennes, détenait de grands pouvoirs, aussi bien religieux que législatifs ou judiciaires. Le code d'Hammourabi, par exemple, mentionne comme témoins les "*hommes à cheveux blancs*", et accorde aux pères une autorité illimitée sur leurs enfants jusqu'au mariage. Dans la Bible, la légitimité du Conseil des Anciens est d'origine divine :

"Yahvé dit à Moïse : "Réunis-moi 70 hommes d'entre les anciens d'Israël dont tu sais qu'ils sont des anciens du peuple et ses scribes ; tu les amèneras à la Tente de la Rencontre, et ils se tiendront là avec toi. Je descendrai, et là je parlerai avec toi ; je retirerai de l'esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux pour qu'ils partagent la charge du peuple, et que tu ne la portes plus à toi seul"." ⁷⁷

Le pouvoir des Anciens est énorme : par exemple si un fils se révolte contre ses parents ce sont eux qui décident de la lapidation (Deut 21, 18-21). C'est aussi le Conseil des Anciens qui prend connaissance du message transmis à Moïse (Deut 27, 1). C'est également lui qui exigera, plus tard, le jugement et la crucifixion de Jésus (Luc, 23, 66 ; Marc 14, 53 ; Mathieu 26, 57).

Le pouvoir des vieillards va de pair avec le respect que les plus jeunes doivent aux aînés et en particulier à leurs parents. Ce respect des plus vieux est d'ailleurs élevé au rang de précepte moral :

"Quatrième commandement : Tu honoreras ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur le sol que Yahvé, ton Dieu, te donne." ⁷⁸

"Devant les cheveux blancs tu te lèveras, tu honoreras la face du vieillard." ⁷⁹

⁷⁷ Nombres (11, 16-17).

⁷⁸ Exode (20, 12).

⁷⁹ Lévitique (19,33).

"Qui honore son père expie ses péchés, et qui glorifie sa mère est comme celui qui amasse un trésor ; qui honore son père trouvera de la joie dans ses enfants, et au jour de sa prière il sera exaucé ; qui glorifie son père aura de longs jours, et qui obéit au Seigneur donnera du repos à sa mère... En actes et en paroles honore ton père, afin que vienne sur toi sa bénédiction ; car la bénédiction du père affermit les maisons des enfants, mais la malédiction de la mère déracine les fondations." ⁸⁰

Roboam et la remise en question du pouvoir des Anciens

Au tournant du premier millénaire avant J.-C., on assiste à un événement décisif qui va marquer le monde hébraïque et que Jean-Pierre Bois appelle le *"passage du patriarche au vieil homme"* ⁸¹.

Cela se passe très précisément dans l'année 931 avant J.-C., au début du règne de Roboam, fils de Salomon. C'est alors qu'un conflit inédit survient : le jeune roi se débarrasse en effet du Conseil des Anciens hérité du règne précédent et décide de *"prendre conseil des jeunes gens qui avaient grandi avec lui"* (1 Rs 12, 6-11). C'est alors, selon Jean-Pierre Bois, que commence la lente dégradation de la place des vieillards aux temps bibliques, dégradation confirmée après la coupure fondamentale de l'exil à Babylone (587-538).

Après la désintégration progressive de la famille tribale, les vieillards perdent progressivement leur pouvoir politique et judiciaire dans une société qui devient de plus en plus élaborée. Mais dans le même temps, comme nous l'avons dit, l'image du vieillard s'humanise... Le Livre de Job, composé vers 400 av. J.-C., apparaît comme la première grande réflexion sur le problème humain de l'âge : le pauvre Job, ravagé dans son corps et dans son âme, se plaint à ses amis de la cruauté de son destin :

*"Mon souffle s'épuise, mes jours s'éteignent ; à moi le cimetière !
Ne suis-je pas l'objet de raillerie et n'est-ce pas dans l'amertume que mon œil passe la nuit ?"* ⁸²

⁸⁰ Ecclésiaste (3, 3-9).

⁸¹ Jean-Pierre Bois (4, p. 11).

⁸² Le Livre de Job (17, 1-2).

2) les vieillards dans la Grèce antique

Deux périodes principales : la *Grèce homérique* et la *Grèce classique* :

La vieillesse dans la Grèce homérique

La mythologie hellénique était presque indifférente à l'âge : le Panthéon entretient le culte de la beauté et de l'amour (à l'image d'Apollon et d'Aphrodite), mais dans un monde "sans âge" : jeunes ou vieux, les dieux sont "hors du temps". La barbe de Zeus est un attribut symbolique d'autorité et non pas de vieillesse.

Le cycle homérique (IXe et VIIIe siècles av J.-C.) est un peu plus favorable aux vieillards : les jeunes guerriers accomplissent les exploits, mais les conseils des plus âgés sont généralement écoutés. Les Anciens, regroupés en Conseil, sont les rois et les nobles : il n'y a pas de frontière précise entre aristocratie héroïque et gérontocratie. Les racines grecques *gera*, *geron*, qui désignent le grand âge signifient aussi "privilège de l'âge", "droit d'ancienneté", "députation"... Homère suggère cependant que les vieillards avaient surtout un rôle consultatif, voire honorifique, plus que réellement efficace : le vieux Nestor est conseiller suprême, mais il est éclipsé par Ulysse qui assure la victoire ; Priam sera éclipsé par Hector ; et même s'il est assisté par un Conseil des Anciens, Agamemnon, homme d'entre deux âges et chef des armées devant Troie, se comporte en monarque absolu.

La vieillesse dans la Grèce classique

- diminution du poids des vieillards en politique

Le poids des vieillards dans la politique diminue à l'époque classique : au Ve siècle, Aristote présente la constitution d'Athènes comme un modèle délivré de l'emprise des vieillards (en dépit du rôle individuel de Périclès, actif jusqu'à 66 ans). La *Gerousia* de Sparte (conseil de 28 gérontes et de deux rois, choisis à vie parmi les plus de 60 ans) est une exception qui donna lieu à une controverse philosophique :

Platon (v. 427-347 av J.-C.) argumente la défense de la vieillesse, déclarant que "*les plus âgés doivent commander, les jeunes obéir*" ; mais il adjoint au critère de l'âge celui de la valeur, regrettant que Sparte choisisse pour magistrats non les hommes les plus sages, mais ceux que la guerre a formés. Il insiste en outre sur l'expérience des vieillards :

"Socrate. — je me plais à converser avec les vieillards ; car je crois qu'il faut s'informer auprès d'eux, comme auprès de gens qui nous ont devancé sur une route que nous devons peut-être aussi parcourir, de ce qu'elle est : âpre ou difficile ou bien commode et aisée." ⁸³

Aristote (428-348), de son côté, conduit l'accusation en estimant que l'expérience n'est pas nécessairement un facteur de progrès mais plutôt d'involution : pour lui, un vieillard c'est un homme qui a passé toute une longue vie à se tromper et cela ne saurait lui donner une supériorité sur les personnes plus jeunes qui n'ont pas accumulé autant d'erreurs que lui... C'est ainsi qu'il critique la *Gerousia* de Sparte :

"Une souveraineté viagère pour les décisions importantes est une institution bien contestable ; car l'intelligence comme le corps a sa vieillesse, et l'éducation reçue par les gérontes n'est pas telle que le législateur lui-même ne se soit pas défié de leur vertu." ⁸⁴

• statut des vieillards plutôt favorable dans la cité et dans les familles

La place des vieillards dans la cité et dans leur famille semble avoir été assez favorable, en tout cas meilleure qu'en politique. Les vieillards vivent assez souvent chez leurs enfants (s'ils en ont) et cohabitent avec eux sans difficulté apparente. Même à un âge avancé, ils bénéficient des revenus de leurs biens ou de leur travail (comme vieux pédagogues, vieux artisans, vieux exploitants d'un petit domaine, etc.). Les enfants ont le devoir de veiller sur les vieux jours de leurs parents, ce devoir d'assistance étant même désigné par des mots forgés tout exprès : *geroboskia*, *gerotrophia*. On ne saurait déroger à cette règle sans enfreindre la loi : s'occuper de ses parents, ainsi que de leur sépulture après leur mort, apparaissait aux yeux des grecs comme un devoir :

"Si quelqu'un n'assure pas la subsistance de son père et de sa mère, lorsqu'il sera dénoncé au Conseil, que le Conseil fasse enchaîner le coupable et le fasse conduire en prison jusqu'à ce que..." ⁸⁵

"Nous ne pouvons posséder aucun objet de culte plus digne de respect qu'un père ou un grand-père, une mère ou une grand-mère accablée de vieillesse." ⁸⁶

⁸³ Platon (428 - v. 348 av. J.-C.), *La République*.

⁸⁴ Aristote (384-322 av. J.-C.), *Politique*.

⁸⁵ Inscription incomplète retrouvée à Delphes, citée par R. Flacellière in *La vie quotidienne en Grèce au siècle de Périclès*, Hachette, 1959.

⁸⁶ Platon (428 - v. 348 av. J.-C.), *Les Lois*.

• la vieillesse parfois vécue comme un drame personnel

En dépit d'une situation sociale relativement satisfaisante, la vieillesse est pourtant présentée par beaucoup d'écrivains comme un drame personnel, ou tout au moins comme une période malheureuse et pitoyable de la vie (surtout si l'on doit subir l'ingratitude des ses enfants) :

"Nous, vieille chair, insolvables, laissés là par l'expédition, nous demeurons, guidant de nos bâtons notre force puérile... Qu'est-ce qu'un vieillard ? Sa frondaison se dessèche, il chemine sur trois pieds et, pas plus fort qu'un enfant, tel qu'un songe en plein jour, il vague" 87

"La vieillesse exécration, l'impuissante, l'associable, l'inamicale vieillesse, en qui viennent se rejoindre tous les maux, les pires maux" 88

*"Les dieux nous ont donné mille présents divers,
La jeunesse riante et l'âge et ses hivers.
Mais leur pire cadeau, plus laid que la mort même,
Est d'engendrer des fils qu'on élève et qu'on aime,
Et pour qui l'on se prive et qu'en tout l'on contente,
Et, après tant de soins et après tant d'attente,
D'être haï, maudit, et traité comme un gueux
Qui aurait par hasard osé s'approcher d'eux." 89*

3) Les vieillards à Rome

D'après Simone de Beauvoir, le sort des vieillards romains de la haute antiquité était peu enviable : *"Il est probable que les anciens Romains avaient l'habitude de se débarrasser des vieillards en les noyant puisqu'on parlait de les envoyer ad pontem et qu'on appelait les sénateurs dépontani." 90.*

Mais si l'on s'en tient aux époques plus récentes, il existe dans l'histoire romaine deux tonalités dominantes vis-à-vis de la vieillesse : globalement favorable au *temps républicain*, le statut des vieillards devient progressivement défavorable au *temps impérial*. Evolution rappelant les cycle hébraïque et grec que nous avons vus précédemment.

⁸⁷ Eschyle (v. 525 - 456 av J.-C.), *Agamemnon* (déclaration du Coryphée).

⁸⁸ Sophocle (v. 495 - 406 av J.-C.), *Œdipe à Colone*.

⁸⁹ Théognis (V^e s. av J.-C., traduit par Marguerite Yourcenar, *op. cit.*).

⁹⁰ Simone de Beauvoir (2, p. 123).

Au temps de la République romaine (509-27 av J.-C.)

• le Sénat et le pouvoir politique des vieillards

Sur le plan politique, les vieillards dominent le Sénat (assemblée composée majoritairement de vieux et riches propriétaires fonciers...), dont les prérogatives sont immenses⁹¹ :

- direction de toute la diplomatie romaine ;
- haute main sur les grands commandements militaires : chaque chef d'armée est assisté par des lieutenants recrutés au sein du Sénat et par lui ;
- administration des finances ;
- pouvoir judiciaire dans les délits graves (trahison, prévarication).

Cette prééminence de l'âge au sein du Sénat était accompagnée d'autres dispositions allant également dans le sens de la gérontocratie :

- d'une part la "carrière des honneurs" était réglementée avec soin si bien qu'il fallait être âgé pour pouvoir atteindre les hautes magistratures ;
- et d'autre part, le vote des vieillards avait plus de poids que celui des autres citoyens : on votait à Rome par centuries et les centuries de *seniores*, à même valeur électorale, comprenaient moins de votants que celles des *juniores*.

• le pouvoir familial : *pater familias* et *matrones*

Il est longtemps apparu que le fondement de la société romaine a été la famille, primitivement dominée par la toute puissance, presque sans limites, du *pater familias* : il a les mêmes droits sur les personnes que sur les choses (tuer, mutiler, vendre...), et ce droit, qui ne s'éteint théoriquement que par la mort⁹², s'exerce en toute légalité aussi bien sur ses esclaves, que sur sa femme ou ses enfants. Un fils qui frappait son père était considéré comme un *monstrum* et rejeté du monde par sa condamnation à mort ; le consentement du père, et du grand-père s'il vivait encore, était exigé en cas de mariage, etc. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à cette époque la situation des vieillards s'affirme à l'intérieur de la famille !

En dépit de ces pouvoirs théoriques, il semblerait que les mœurs et l'usage restreignaient en pratique l'exercice de l'autorité absolue du *pater familias*, car la matrone romaine avait en fait beaucoup d'influence dans le foyer : elle dirigeait le travail des esclaves, elle tenait un grand rôle dans l'éducation des enfants, et grâce à sa double appartenance aux clans de son père et de son mari, elle pouvait en appeler à l'un comme à l'autre...

⁹¹ *Senatus*, qui signifiait littéralement le "Conseil des Anciens", dérivait de *senex* "vieux, vieillard".

⁹² Il y avait aussi le retranchement de la vie civile (*capitis deminutio*) mais c'était une procédure très rare...

Cette division effective du pouvoir jouait certainement en faveur des enfants en cas de conflit avec leur père. Il faut noter par ailleurs que le mariage *con manu* (qui soumettait la femme à l'entière autorité du mari) fut remplacé vers la fin de la République par le mariage *sine manu* qui permettait à la femme de passer un contrat avec son mari : elle gardait ses biens (autrement dit sa dot) si le mariage devait être dissous, et elle jouissait d'une indépendance juridique.

• deux approches littéraires : Plaute et Cicéron

Les pièces comiques, en particulier celles de Plaute (254-184 av. J.-C.), ont contribué à remettre en cause le pouvoir démesuré du *pater familias* : les vieillards sont bafoués sur scène, tel Déménète qui, dans l'*Asinaire*, est un sénateur dévergondé, humilié par sa femme, méprisé par ses esclaves, désavoué par son fils et moqué par une courtisane... Bien que représentées elles aussi sous un mauvais jour (épouses acariâtres, vieilles courtisanes plus ou moins entremetteuses), les femmes âgées ne comptent guère chez Plaute : c'est le *pater familias* qui est visé, celui qui tient les cordons de la bourse et qui dispose, comme bon lui semble, de son entourage. Plus didactique que Plaute, Térence (190-159 av. J.-C.) cherche moins à ridiculiser les vieillards qu'à les mettre en garde. Là aussi les jeunes subissent avec impatience l'autorité du père, cette autorité théorique étant cependant limitée par la pression de l'opinion.

Cicéron (106-43 av. J.-C.), tranche quelque peu avec cette tonalité dominante dans son traité *De senectute*, qui est une apologie de la vieillesse en même temps qu'un "manuel du savoir vieillir". Cet ouvrage eut un grand succès dès l'Antiquité, succès qui ne fut jamais démenti, comme en témoignent les nombreux manuscrits anciens et les multiples rééditions à partir du XVe siècle. En voici deux extraits :

"Je connais beaucoup (de vieillards) qui vivent leur vieillesse sans jérémiades, acceptent gaiement d'être libérés de la chair et sont respectés par leur entourage. C'est donc au caractère de chacun, et non à la vieillesse elle-même, qu'il faut imputer toutes ces lamentations. Les vieillards intelligents, agréables et enjoués supportent aisément la vieillesse tandis que l'acrimonie, le naturel chagrin et la morosité sont fâcheux à tout âge."

"Ce ne sont ni la force, ni l'agilité physique, ni la rapidité qui autorisent les grands exploits ; ce sont d'autres qualités, comme la sagesse, la clairvoyance, le discernement. Qualités dont non seulement la vieillesse n'est pas privée, mais, au contraire peut tout spécialement se prévaloir."

L'Empire romain : réduction des prérogatives des vieillards

• au sein de la famille

A partir du I^{er} siècle, le vieil homme se voit progressivement dépouillé de ses prérogatives au sein de la famille :

"Peu à peu, la puissance à vie du père, et donc du vieillard, a été démantelée. Son autorité morale reste grande, mais juridiquement il n'a plus les moyens de la faire appliquer. (...) La littérature témoigne de cette évolution : à partir du début de l'Empire disparaît la critique sociale du vieillard. Le thème du conflit père-fils devient exceptionnel. Au vieux tyrannique, avare et lubrique de Plaute et Térence succède le vieux impotent, laid et décrépît de Juvénal. Maintenant qu'il ne fait plus peur on se moque de ses tares physiques." 93

Cette diminution du pouvoir domestique des vieillards se retrouve dans les modifications successives de la législation romaine :

I^{er} siècle	Restriction du droit de vie ou de mort que le <i>pater familias</i> exerçait jusqu'alors.
II^e siècle	Obligation de pourvoir à l'entretien des membres de sa famille.
III^e siècle	Reconnaissance de la personnalité juridique du fils ;
IV^e siècle	Les biens acquis par le fils à la succession de sa mère forment un lot à part, et le fils peut, en outre, conserver le profit de l'exercice de ses charges.

• sur le plan politique

Le système politique suit un cours comparable : le sénat est dépouillé de ses pouvoirs et devient une sorte de chambre d'enregistrement :

"A partir du I^{er} siècle avant notre ère et pendant tout l'empire, le pouvoir des anciens, du Sénat, tombe en désuétude. Cajolée ou terrorisée par les empereurs, l'auguste assemblée ne dirige plus la politique. Institutionnellement, les vieux ne régentent plus le monde romain." 94

⁹³ Georges Minois (17, p. 127).

⁹⁴ Georges Minois (17, p. 131).

B) LA VIEILLESSE AU MOYEN AGE

Dans l'Occident chrétien du Moyen Age, la vieillesse est plus généralement ignorée que récusée. La longévité est un des attributs des héros, qu'ils soient historiques ou légendaires, mais cette longévité fait d'eux d'éternels jeunes hommes plutôt que d'authentiques vieillards. Le seul véritable vieillard de la littérature du haut Moyen Age est Charlemagne.

Grâce à une heureuse expansion économique, vers l'an mille, la civilisation commence à émerger des ténèbres. Mais l'homme âgé ne joue plus qu'un rôle effacé car la tenue d'un fief exige qu'on soit capable de le défendre par l'épée. La société se considérait comme divisée en trois ordres : ceux qui prient, ceux qui se battent et ceux qui travaillent. C'est le guerrier, adulte dans la force de l'âge, et non la vieillesse, qui occupe le devant de la scène.

En dehors de l'incapacité physique, la notion de vieillesse reste confuse dans les esprits médiévaux. Les vieillards peuvent exister à titre individuel, mais essentiellement pour les rois, évêques, seigneurs, bourgeois. Dans les milieux humbles, il n'y a pas de vieillards, pas de grands-parents auprès des petits-enfants : il n'y a en pratique que des adultes et des enfants, la vie adulte commençant tôt et se terminant quand l'homme est trop perclus pour guerroyer ou moissonner. Ce n'est qu'après que commence la *vieillesse vécue*, c'est à dire le temps où manquent les forces. Environ 10 à 11 % des adultes atteignent 60 ans, mais les chiffres sont plus exacts dans les nombres que dans les mentalités, car l'homme médiéval ignore généralement son âge et sa date de naissance : "*les personnes interrogées sur ce point dans les procès n'ont pas de réponse claire, se contentant d'exprimer une vague conscience de leur durée de vie par un multiple de 5 ou de 10*"⁹⁵.

Atteindre paisiblement le port, voilà quelle doit être, pensent les clercs et les âmes pieuses, la principale préoccupation des vieilles gens : "*Le vieil homme s'anéantit par la corruption de la vieillesse, et l'homme intérieur se forme de jour en jour.*" (Saint Augustin). Le dernier âge apparaît essentiellement comme le temps où on se prépare à la mort. On voit foisonner les *artes moriendi*. On donne aussi aux vieillards des conseils sur la manière de faire leur testament : il convient que ceux qui ont du bien en lèguent une partie aux couvents et aux hospices.

⁹⁵ Jean-Pierre Bois (4, p. 31).

1) Les trois grandes périodes du Moyen Age

Le Haut Moyen Age en Occident

Entre les IV^e et VI^e siècles, l'entrée dans le monde médiéval avait été marquée par une grande migration d'est en ouest avec l'effondrement de l'Empire romain sous la pression des peuples barbares. Seule devait résister la jeune église chrétienne, qui composa avec les chefs des tribus germaniques, en particulier Clovis. Ainsi se met en place une société dans laquelle triomphent la force (celle du guerrier) et le discours de l'Eglise ("*Dieu aime les hommes quel que soit leur âge*"). La hiérarchie entre les hommes était fondée sur la force et non sur l'âge, d'où une société peu favorable aux vieillards : le code d'Alaric (promulgué en 506 à Toulouse) stipule par exemple qu'un homme de plus de 60 ans ne vaut pas plus qu'un enfant de 10 ans, comme en témoigne le montant des amendes prévues en cas de meurtre selon l'âge de la victime :

Enfant (< 10 ans) : 100 sols ;
Adolescent : 150 sols ;
Adulte < 50 ans : 300 sols ;
Adulte de 50 à 60 ans : 200 sols ;
Vieillard > 60 ans : 100 sols.

Mais le sort des vieillards dépend aussi de leur situation sociale : les riches peuvent, si nécessaire, faire une retraite volontaire dans les monastères ou les couvents ; les pauvres sont pris en charge par leur famille, mais avec le devoir de travailler tant qu'ils le peuvent, leur sort dépendant de la bonne volonté de leurs proches.

Entre le Xe et le XIII^e siècle

• une certaine prééminence de la jeunesse ⁹⁶

La prééminence de la jeunesse avec notamment les exemples de passation des pouvoirs du père au fils (comme dans le *Romancelero du Cid* qui eut alors un certain succès), semble avoir profondément influencé cette époque. Il y avait paraît-il de fréquentes disputes et — à moins que le fils ne quitte le foyer paternel — le père était régulièrement supplanté par son fils à la tête de la maisonnée. Les vieillards incapables de travailler (les veuves surtout) devaient s'en remettre aux chances incertaines de l'affection de leurs proches, les plus malheureux ne pouvant compter que sur les œuvres de bienfaisance privées, ou surtout religieuses, qui se développèrent au XIII^e siècle (cf. Annexe III).

⁹⁶ D'après Simone de Beauvoir (2, p. 142 à 147).

Dans un même ordre d'idée, c'est à cette époque que le christianisme s'impose comme la "religion du Fils". Au XIII^e siècle, on peint beaucoup d'Enfants Jésus et de Christ en croix couronnés d'épines. L'on représente volontiers les épisodes de sa vie et de sa mort (dans la force de l'âge). Du coup, le Père éternel, qui était jusqu'alors sans âge, est désormais peint comme un vieillard à barbe blanche, plus ou moins refoulé dans le passé et dans le ciel lointain...

- pas de vieillesse chez les guerriers : il n'y a que les forts et les faibles

Lors des tournois ou des batailles, il n'y a pas de vieux et de jeunes, il n'y a que des forts et des faibles : les premiers doivent vaincre, les seconds doivent mourir. Les romans de chevalerie, reflet de la société guerrière médiévale, tournent en dérision non pas la vieillesse, mais la faiblesse, ou pire, la couardise. Mais l'aristocratie des guerriers protégeait en fin de compte ses vieillards, car les familles, dont la fortune était essentiellement foncière, avaient tout intérêt à se tenir rassemblées sous l'autorité du plus ancien.

- le clergé : une vieillesse plutôt protégée

Bien que les papes soient jeunes, voire très jeunes (Benoît IX fut élu pape à 12 ans !), le clergé compte une plus grande proportion de vieillards par rapport aux autres groupes sociaux. Etant dans l'ensemble protégés des violences de la guerre, des fatigues excessives, des disettes, ainsi que des épidémies en raison de leur isolement relatif, il n'est pas surprenant de trouver chez les ecclésiastiques des cas fréquents de longévité, et même de longévité active. A noter cependant que le vieillissement effectif des ordres a accompagné leur déclin. Les hospices pour prêtres âgés apparaissent au XIII^e siècle, le premier étant à priori celui de Tournai.

La vieillesse au bas Moyen Age (XIV^e et XV^e siècles)

- les malheurs du temps

Les XIV^e et XV^e siècles ont été durs pour l'occident : guerres, peste, famine, bûchers, massacres... Mais curieusement les épidémies semblent avoir tué plus de jeunes que d'adultes ou de vieux : dans beaucoup de lieux étudiés par les historiens, les vieillards peuvent représenter jusqu'à 15 % de la population. Cet avantage naturel redonne au vieillard une certaine place dans la société, avec le retour des communautés réunies autour des anciens, incarnant à nouveau la durée et la permanence. Cela va de pair avec de nouveaux pouvoirs (dans la famille ou dans les fonctions politiques), un certain prestige social, la richesse et l'intégration aux affaires...

La littérature des XIV^e et XV^e siècles est plus hostile à la vieillesse que dans la période précédente, non pour en dénoncer les faiblesses, la laideur, les infirmités, la folie ou la corruption : c'est essentiellement leur pouvoir social qui est critiqué.

- la légende de Bélisaire

L'image de la vieillesse à cette époque est illustrée par la *Légende de Bélisaire*, qui eut un grand succès à la fin du Moyen Age :

Bélisaire, qui était un général de l'Empereur Justinien, semblait renouveler les exploits d'Alexandre et de César. Après avoir connu le comble des honneurs militaires, il fut injustement puni (à la suite d'une calomnie) à avoir les yeux crevés et dut finir sa vie comme un mendiant... Bélisaire représente, de manière exemplaire, les misères du grand âge tel qu'il pouvait être vécu au Moyen Age : infirmité, dépendance, passivité, et surtout déchéance à laquelle le condamnent la dureté et l'ingratitude des hommes.

A noter que, vers le XV^e siècle, l'historiographie ecclésiastique utilisa cette légende à des fins d'édification : un individu qui s'élève au faîte de la gloire et qui retombe dans l'abjection illustre parfaitement le "vanité des vanités" de l'Écriture ; sur cette terre, rien n'est sûr, et l'homme ne doit placer sa confiance qu'en Dieu.

2) La vieille femme au Moyen Age

Si les jeunes femmes bénéficient d'une image plutôt positive (notamment comme objet de l'amour courtois...), les femmes âgées sont par contre régulièrement moquées et décriées.

Il faut dire que les duretés de la vie paysanne, mais aussi et surtout la fatigue liée aux grossesses (chaque femme avait en moyenne 5 à 7 enfants, dont environ 1/3 mouraient avant un an) et aux allaitements (dont la durée moyenne était de trois ans), faisaient que la femme du Moyen Age vieillissait vite, étant souvent grisonnantes dès l'âge de 30 ans. Simone de Beauvoir signale par exemple la phrase suivante extraite d'un fabliau du XIII^e siècle : "*Lors il n'y aura plus d'homme vieux et blanchi, ni pareillement de vieille femme chenue et grisonnante, eût-elle atteint l'âge de trente ans*" ⁹⁷.

⁹⁷ Cité par Simone de Beauvoir (2, p. 148).

Le témoignage de l'écrivain anglais Chaucer, rapporté par Georges Minois, est significatif de la dépréciation de la vieille femme à cet époque :

"Dans les milieux populaires, la vieille femme seule et pauvre est au plus bas de l'échelle sociale ; objet de mépris, insultée, exploitée, sans défense. C'est au moins ainsi que Chaucer nous la présente dans l'histoire du moine : un groupe de mauvais plaisants s'en prend à une vieille veuve, "vieux débris, ruine délabrée" ; ils vont la trouver et l'interpellent : "Sors de là, vieille ivrogne ; je parie que tu as encore un moine ou un prêtre chez toi." Inventant une fausse injonction à comparaître devant l'archidiacre, ils extorquent douze pence à la "vielle sorcière"." 98

Cette misogynie vis-à-vis des femmes âgées s'exprime régulièrement dans la littérature du Moyen Age, aussi bien dans le portrait de le *Roman de la Rose* (cf. § I, B, 1) que dans les fabliaux, avec par exemple, au début de celui qui est intitulé *Le prêtre qui eut une mère malgré lui* :

"Ce fabliau — c'est la vérité — nous rapporte l'histoire d'un prêtre qui avait une mère acariâtre et pleine de fourberie. Elle était bossue, affreusement laide et contrariante en toutes choses. Tout le monde n'éprouvait pour elle que répulsion. Le prêtre lui-même n'aurait voulu à aucun prix qu'elle vienne chez lui tant elle était folle. Elle était trop cancanière et avait trop mauvais esprit." 99

Les femmes âgées apparaissent régulièrement (comme chez les auteurs latins), telles des ogresses, ou encore comme des sorcières méchantes et dangereuses. Simone de Beauvoir (2, p. 148) rapporte que l'on chassait ou tuait symboliquement des vieilles femmes dans les campagnes et dans les bourgs pour délivrer la société de la vieillesse. Et dans le Roussillon, le Carême était symbolisé par un mannequin représentant une vieille femme, la *patorra*, qui avait sept pieds (les sept semaines du Carême) et que l'on brûlait le jour de Pâques.

L'Inquisition a malheureusement contribué à renforcer l'image négative des vieilles femmes en élaborant autour des "sorcières" des théories pseudo-scientifiques servant de légitimation à ses pratiques meurtrières...

⁹⁸ Georges Minois (17, p. 315). L'écrivain anglais Geoffrey Chaucer (1340-1400) a mis en scène, entre 1385 et 1390, dans ses *Canterbury Tales*, de nombreux vieillards dans des situations ridicules ou odieuses.

⁹⁹ Extrait de *Fabliaux et contes du Moyen Age*, Le Livre de Poche, n° 4274. Ce fabliau du XIIIe siècle se poursuit par la description du conflit qui survient entre cette méchante mère et la concubine de son fils...

C) LES XVI^e ET XVII^e SIECLES

Sur le plan démographique, la génération des années 1500 est la première depuis deux siècles à ne pas être brutalement fauchée par les malheurs du temps : épidémies moins virulentes, moins de famine, plus de sécurité économique ; la longévité n'augmente que par la réduction des morts violentes. Les jeunes se trouvent proportionnellement plus nombreux que dans le siècle précédent et affirment leur position sociale.

1) les vieillards dans la société des XVI^e et XVII^e siècles

Un monde fait pour les adultes

La fin de la Renaissance et le XVII^e siècle furent plutôt durs pour les vieux (et aussi d'ailleurs pour les enfants dont la moitié mouraient avant 20 ans...). Ce monde en pleine effervescence était fait avant tout pour les adultes : pas de confort dans les maisons, villes encombrées et violentes, carrosses mal suspendus, routes dangereuses, haltes risquées dans les auberges, nécessité de se battre... Don Quichotte de la Manche, "*dont l'âge frisait les cinquante ans*" expérimenta plus d'une fois à ses dépens les difficultés de circuler autour de chez soi à cette époque ¹⁰⁰ ! En pratique le quinquagénaire, qui n'avait plus de place pour lui dans la société, se retirait sur ses terres ou bien entraînait dans les Ordres. On respectait certes l'homme opulent, le propriétaire, le chef, le dignitaire, voire l'homme expérimenté, mais non pas l'âge en tant que tel.

Dans les familles : le pouvoir des vieux n'est pas contesté

D'une manière générale le pouvoir des Anciens dans leur famille n'est pas contesté. Le rappel des Textes sacrés (comme le quatrième commandement du Décalogue ou les instructions de Saint Paul aux Ephésiens), font de la famille une petite monarchie paternelle, dans laquelle la puissance du père sur la personne et les biens des enfants est entière : l'autorité légale du père persistait jusqu'à 21 ans (contre 14 ans au Moyen Age). Un père a le droit de déshériter son fils. Les enfants ont besoin du consentement de leur père pour se marier, les mariages devenant une négociation où l'alliance des intérêts et des familles passe avant les élans réciproques du cœur. Les pièces de Molière, qui rappellent celles de Plaute, nous en apportent de nombreuses illustrations...

¹⁰⁰ Cervantès (1547-1616) publia les deux parties de *Don Quichotte* respectivement en 1605 et en 1615.

Le sort disparate des vieillards à l'époque classique

— le vieillard peut, dans les bons cas, vivre dans une famille unie et élargie (avec intégration des brus, parfois les gendres et souvent des serviteurs). Le vieillard conserve alors une autorité effective et n'est jamais abandonné par ses proches. Il peut même exercer des fonctions pédagogiques, apprenant par exemple à ses descendants les rudiments de la lecture (s'il sait lire...) ou bien les premiers gestes d'un métier.

— la tranquillité des vieux jours peut aussi être assurée par un contrat passé avec ses enfants devant notaire. Des tels contrats (généralement établis à l'occasion du mariage du dernier enfant) sont de plus en plus fréquents, avec en particulier une garantie de logement, de nourriture et de vêtements, ainsi que la jouissance d'une terre ou d'une rente. Cette pratique n'étant évidemment concevable qu'en présence de biens.

— il y a aussi tous ceux, en particulier les vieux paysans, qui travaillent jusqu'au bout de leurs forces :

"Regardons à terre les pauvres gens que nous y voyons épandus, la tête penchante après leur besogne... Combien en vois-je ordinairement, qui méconnaissent la pauvreté? combien qui désirent la mort, ou qui la passent sans alarme et sans affliction? Celui-là qui fouit [bêche] mon jardin, il a ce matin enterré son père ou son fils. Les noms même de quoi ils appellent les maladies en adoucissent et amollissent l'âpreté; la phtisie, c'est la toux pour eux; la dysenterie, dévoiement d'estomac; une pleurésie, c'est un morfondement [refroidissement, rhume]; et selon qu'ils les nomment doucement, ils les supportent aussi. Elles sont bien grièves [graves] quand elles rompent leur travail ordinaire; ils ne s'alitent que pour mourir." 101

— les anciens religieux et les anciens militaires quant à eux, aidés par le clergé ou l'armée, parviennent à dominer tant bien que mal les conditions de leur vieillesse (cf. Annexe III) ;

— d'autres enfin, particulièrement nombreux, sans famille ni soutien particulier, sont abandonnés et tombent dans la misère et la solitude : *"Au XVIIIe comme au XVIe siècle, la pauvreté errante et pressante fait partie du paysage social" 102*. La vieillesse devient alors un problème de société avec la naissance d'une "confusion historique" entre vieillesse et pauvreté :

¹⁰¹ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (III, 12).

¹⁰² Jean-Pierre Bois (3, p. 110).

Viellissement et pauvreté : la naissance d'une confusion historique

Après les misères de la fin de la Renaissance (guerres, épidémies...), les vieux et les vieilles prennent traditionnellement place dans le cortège des miséreux et des déclassés dont la présence dans les villes et les campagnes est l'un des faits sociaux de l'époque moderne. Il existe une vieillesse pauvre, mais pauvre avant d'être vieille, qui va progressivement être confondue avec toutes les formes traditionnelles de la pauvreté. Jean-Pierre Bois estime, dans son *Histoire de la vieillesse*, que c'est à cette époque que la pauvreté et la misère vont commencer à apparaître comme des "attributs naturels" de la vieillesse : "*Solitude, maladie, misère, la trilogie constitutive d'une confusion historique est en place*" ¹⁰³.

Dès lors que le vieillard n'est pas capable de se prendre en charge (ou de se reposer sur sa famille), la vieillesse devient une forme pitoyable et aggravée d'indigence et d'impotence. Dans ce cadre, le vieillard miséreux subit une *perte de son âge* : son identification ne repose plus sur l'âge mais sur les secours dont il est désormais dépendant, notamment dans les hôpitaux ou les autres établissements charitables, où il est mélangé avec les autres nécessiteux (enfants abandonnés, estropiés, contagieux et filles perdues...). Les besoins particuliers de l'âge ne sont jamais pris en compte par les Etats soucieux de porter assistance aux misérables : que ce soit en Angleterre (lois de 1535, 1551, 1601) ou France (lois entre 1643 et 1662) aucune différenciation n'est faite entre les diverses "catégories de pauvres".

Pouvoir politique : une certaine indifférence à l'âge

Au XVII^e siècle, ce sont plutôt les adultes qui dirigent la société, mais en pratique, il existe une certaine indifférence à l'âge en ce qui concerne les grandes fonctions politiques, religieuses ou militaires :

- selon les hasards dynastiques, les monarques ont des âges très divers : on note aussi bien l'arrivée au pouvoir de très jeunes enfants (Christine de Suède à 6 ans en 1632, Louis XIV à 5 ans en 1643, Charles II d'Espagne à 4 ans en 1665), que le gouvernement de vieux monarques (Elisabeth d'Angleterre morte à 68 ans en 1603, ou encore Louis XIV mort à 78 ans en 1715) ;
- Richelieu fut évêque de Luçon à 21 ans, alors qu'Henri Arnault devint évêque d'Angers à 94 ans ;
- le duc d'Enghien commandait à 23 ans l'armée française à Rocroi face aux troupes espagnoles de Fuentès, lui-même âgé de 83 ans...

¹⁰³ Jean-Pierre Bois (4, p. 59).

2) Culte de la jeunesse et dégoût de la femme âgée

Sur le plan artistique, le *culte de la jeunesse* est l'une des caractéristiques de la Renaissance : les artistes, pour une fois d'accord avec les gens de Cour, condamnent la vieillesse et exaltent la jeunesse (Castiglione, Erasme), même si elle n'est qu'éphémère (Ronsard). C'est ainsi que la beauté des jeunes, garçons ou filles, est unanimement admirée... et que la laideur des vieux, notamment des vieilles, n'en paraît que plus haïssable !

L'image de la vieille femme concupiscente

Jamais la vieille femme n'a été plus cruellement dénoncée, surtout si elle prétend pouvoir toujours plaire : c'est d'ailleurs en tant qu'ancienne catin que l'on attaque généralement les femmes âgées. "*Le vieillard amoureux suscite le dégoût. Mais quand il s'agit d'homme la littérature s'en prend aux riches qui achètent le plaisir grâce à leur or ; elle attaque au contraire les femmes de la plus basse catégorie, celles qui se vendent.*" ¹⁰⁴. Cela en dit long sur la misogynie ambiante !... Le thème de la vieille femme concupiscente se retrouve aussi bien dans la pièce espagnole de Rojas intitulée *La Célestine* (histoire d'une entremetteuse à la fois lubrique et un peu sorcière parue en 1492), que dans le théâtre français qui met en scène de vieilles entremetteuses ou de vieilles courtisanes (Jodelle, Odet de Turnèbe, Larivey). Même le poète Mathurin Régnier s'en mêle avec son *Discours d'une vieille maquerelle* :

"Maintenant nul de moi n'a cure :	<i>En me voyant ainsi ridée,</i>
<i>Je fléchis aux lois de nature ;</i>	<i>Sans dents et la gorge bridée,</i>
<i>Je suis aussi sèche qu'un os ;</i>	<i>S'ils ne mettaient nos visions</i>
<i>Je ferais peur aux huguenots</i>	<i>Au rang de leurs dérisions."</i> ¹⁰⁵

Au début du XVII^e siècle, les imprécations contre les vieilles femmes sont particulièrement violentes chez le poète et romancier espagnol Quevedo : la vieillard est hideuse, ridée, ignoble, avec sa bouche dépravée qui a des trous en guise de molaires ; son haleine est fétide, c'est un sac d'os, c'est la mort en personne ; le nez est en "*conversation avec le menton et si près de se joindre à lui qu'ils forment ensemble des serres*" ; cependant elle s'obstine contre toute évidence à se prétendre jeune : "*tu gazouilles avec tes mâchoires bisaïeules et nommes langes tes jupes*". A l'instar de leurs confrères espagnols, les beaux esprits du XVII^e siècle français se plaisent à renchérir dans la misogynie primaire et dans la moquerie de la décrépitude féminine :

¹⁰⁴ Simone de Beauvoir (2, p. 162).

¹⁰⁵ Mathurin Régnier (1573-1613), *Discours d'une vieille maquerelle*.

*"Pendants et longues mamelles,
Molles et tremblantes jumelles.
Tétasses de grosses femelles,
A couvrir d'un épais drapeau,
Peau bouffie et rude, moins peau
Que cuir à faire des semelles" 106*

Quelques défenseurs — bien isolés — des femmes âgées

Il n'y a en fait qu'un auteur de la Renaissance qui ait réellement pris la défense des femmes âgées, c'est Brantôme : il estime normal qu'elles se livrent encore aux plaisirs de l'amour en affirmant que certaines restent belles, et sont aimées, même à un âge avancé :

"L'on dit que tous exercices décroissent et diminuent par l'âge, qui ôte la force aux personnes pour les faire valoir, fors [excepté] celui de Vénus, qui se pratique très doucement, sans peine et sans travail, dans un lit mol et bien à l'aise. (...) La femme, en quelque âge qu'elle soit, reçoit en soi, comme une fournaise, tout feu et toute matière ; j'entends si on lui en veut donner. (...) Etant âgées et venues sur les cinquante ans, (les femmes) n'ont plus de crainte d'engrosser, et alors ont pleine et toute ample liberté de se jouer à recueillir les arriérages des plaisirs, que, possiblement, aucunes n'ont osé prendre de peur de l'enflure de leur ventre : de sorte que plusieurs y en a-t-il qui se donnent plus de bon temps en leurs amours depuis cinquante ans en bas, que de cinquante ans en avant." 107

Même au début XVIIe siècle, un auteur comme Maynard apparaît plutôt incongru lorsqu'il écrit, dans son *Ode à la belle vieille* :

*"La beauté qui te suit depuis ton premier âge
Au déclin de tes jours ne veut pas te laisser,
Et le temps, orgueilleux d'avoir fait ton visage,
En conserve l'éclat et craint de l'effacer.*

*Regarde sans frayeur la fin de toutes choses,
Consulte le miroir avec des yeux contents.
On ne voit point tomber ni tes lys, ni tes roses,
Et l'hiver en ta vie est ton second printemps." 108*

¹⁰⁶ Isaac de Bensérade (1613-1691), cité par P. Darmon in *Mythologie de la femme*, Le Seuil, 1983.

¹⁰⁷ Brantôme (v. 1540-1614) *Vies des dames galantes* (Extraits du 4e discours).

¹⁰⁸ François de Maynard (1582-1646), *Ode à la belle vieille* (extraits).

En dépit de ces exceptions, la femme âgée est généralement regardée, comme au Moyen Age, avec dégoût et méfiance : *"S'obstine-t-on à voir dans la vieille femme une sorte d'intermédiaire entre l'homme et le Diable ? On n'a jamais autant brûlé de sorcières qu'entre 1400 et 1600"* ¹⁰⁹.

3) approches littéraires : humanisme, psychologie et amertume

La réflexion humaniste se développe à la fin du XVIe siècle, notamment avec Montaigne : au lieu de s'en tenir à l'apparence physique ou aux réalités sociales, la vieillesse apparaît comme une partie de la destinée de l'homme pour laquelle il est souhaitable d'être préparé :

"C'est une lâche ambition de vouloir tirer gloire de son oisiveté et de sa cachette. Il faut faire comme les animaux qui effacent la trace à la porte de leur tanière. Ce n'est plus ce qu'il faut chercher, que le monde parle de vous, mais comme il faut que vous parliez à vous-même. Retirez-vous en vous, mais préparez-vous premièrement à vous y recevoir ; ce serait folie de vous fier à vous-même, si vous ne vous savez gouverner. Il y a moyen de faillir en la solitude comme en la compagnie." ¹¹⁰

Il existe chez certains écrivains une tentative d'approfondissement psychologique de la vieillesse (comme on le constate également, à la même époque, chez des peintres comme Rembrandt ou Frans Hals). Shakespeare, dans *Le Roi Lear*, insiste sur la détresse du vieux roi déchu :

"LEAR. — De grâce ! ne vous moquez pas de moi ! Je suis un pauvre vieux radoteur de quatre-vingts ans et au-delà... pas une heure de plus ni de moins. Et, à parler franchement, je crains de n'être pas dans ma parfaite raison... Il me semble que je dois vous connaître et connaître cet homme. Pourtant, je suis dans le doute ; car j'ignore absolument quel est ce lieu ; et tous mes efforts de mémoire ne peuvent me rappeler ce costume ; je ne sais même pas où j'ai logé la nuit dernière..." ¹¹¹

La littérature du XVIIe siècle accorde aux vieillards une valeur assez importante, avec des portraits dont la variété psychologique tranche avec les siècles précédents : le vieillard jaloux et impuissant (Don Quichotte), toute la série des vieillards monomanes de Molière, ou encore le vieillard affaibli, tel Don Diègue :

¹⁰⁹ Jean-Pierre Bois (4, p. 47)

¹¹⁰ Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais* (I, 39).

¹¹¹ Shakespeare (1564-1616), *Le Roi Lear* ((IV, 7).

*"Ô rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie
N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?
Et me suis-je blanchi dans les travaux guerriers
Que pour voir en un jour flétrir tant de lauriers ?" 112*

Un nouveau thème apparaît en outre concernant les vieillards : sinon le "droit à l'amour", tout au moins le droit à la "persistance du sentiment d'amour". Le vieillard amoureux n'apparaît plus comme un objet de honte ou de raillerie : c'est désormais l'analyse psychologique du drame intérieur qui importe. Ce thème apparaît chez Corneille dans ses pièces *Sertorius* et *Pulchérie*, ainsi que dans les *Stances* (écrites à 50 ans pour la Du Parc) :

*"A mon âge, il sied si mal d'aimer
Que je le cache même à qui m'a su charmer." 113*

*"L'amour en mes pareils n'est jamais excusable
Pour peu qu'on s'examine, on s'en tient méprisable ;
On s'en hait ; et ce mal qu'on ose découvrir
Fait encore plus de peine à cacher qu'à souffrir." 114*

*"Je suis vieux, belle Isis, c'est un mal incurable ;
De jour en jour il croît, d'heure en heure il accable ;
La mort seule en guérit ; mais si de jour en jour
Il me rend plus mal propre à grossir votre cour
Je tire enfin ce fruit de ma décrépitude
Que je vous vois sans trouble et sans inquiétude." 115*

Ce thème de l'amoureux vieillissant se retrouve également chez Racine, en particulier dans *Phèdre* (éprise d'Hippolyte, fils de son époux Thésée, lui-même amoureux de la princesse Aricie) et dans *Mithridate* (vieux roi amoureux de Monime, elle-même éprise de Xipharès, fils de Mithridate) :

"(Phèdre) est engagée par sa destinée, et par la colère des Dieux, dans une passion illégitime, dont elle a horreur toute la première. Elle fait tous ses efforts pour la surmonter. Elle aime mieux se laisser mourir que de la déclarer à personne. Et lorsqu'elle est forcée de la découvrir, elle en parle avec une confusion qui fait bien voir que son crime est plutôt une punition des Dieux qu'un mouvement de sa volonté." 116

¹¹² Pierre Corneille (1606-1684), *Le Cid* (I, 4)

¹¹³ Pierre Corneille (1606-1684), *Sertorius* (Tirade de Sertorius : I, 2).

¹¹⁴ Pierre Corneille (1606-1684), *Pulchérie* (Tirade de Martian : II, 1).

¹¹⁵ Pierre Corneille (1606-1684), *Stances* (dernière strophe).

¹¹⁶ Jean Racine (1639-1699), préface de *Phèdre*.

*"Enfin j'ouvre les yeux, et je me fais justice.
C'est faire à vos beautés un triste sacrifice,
Que de vous présenter, Madame, avec ma foi,
Tout l'âge et le malheur que je traîne avec moi.
Jusqu'ici la fortune et la victoire même
Cachaient mes cheveux blancs sous trente diadèmes.
Mais ce temps-là n'est plus. Je régnais, et je fuis.
Mes ans se sont accrus ; mes honneurs sont détruits ;
Et mon front, dépouillé d'un si noble avantage,
Du temps, qui l'a flétri, laisse voir tout l'outrage." 117*

A côté de ces appréciations, somme toute attentionnées au sort des vieillards, il convient de signaler, à la fin du XVII^e siècle, la manifestation d'une certaine amertume face à la vieillesse, en particulier chez La Rochefoucault et chez La Bruyère :

"Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant comme ceux du visage" 118

"Le plus dangereux ridicule des vieilles personnes qui ont été aimables, c'est d'oublier qu'elles ne le sont plus." 119

"Peu de gens savent être vieux." 120

"L'enfer des femmes c'est la vieillesse." 121

"La vie est un long sommeil. Les vieillards sont ceux dont le sommeil a été le plus long : ils ne commencent à se réveiller que quand il faut mourir. S'ils repassent alors sur tout le cours de leurs années, ils ne trouvent souvent ni vertus ni actions louables qui les distinguent les unes des autres, ils confondent leurs différents âges, ils n'y voient rien qui marque assez pour mesurer le temps qu'ils ont vécu. Ils ont eu un songe confus, uniforme, et sans aucune suite ; ils sentent néanmoins, comme ceux qui s'éveillent, qu'ils ont dormi longtemps." 122

¹¹⁷ Jean Racine (1639-1699), *Mithridate* (Tirade de Mithridate : III, 5).

¹¹⁸ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes*, 112.

¹¹⁹ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes*, 408.

¹²⁰ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes*, 423.

¹²¹ La Rochefoucault (1613-1680), *Maximes posthumes*, 59.

¹²² La Bruyère (1645-1696), *Les Caractères*, Chapitre XI (De l'homme).

D) LES XVIII^e ET XIX^e SIECLES

1) la "Naissance du vieillard" au XVII^e siècle

C'est au XVIII^e siècle qu'a lieu une évolution décisive des idées qui conduit à reconnaître la spécificité de la vieillesse comme "phénomène social". Jusqu'alors, la question de l'âge était posée sous la forme de destins individuels dans des groupes restreints (souvent dominés par les anciens). Dans ce type de cadre à "dimensions humaines" se posaient les questions traditionnelles de la destinée, du pouvoir ou de la richesse, au sein de la famille ou dans une communauté plus ou moins patriarcales. Cela ne sera plus tout à fait le cas à partir du XVIII^e siècle.

Le "groupe social" des personnes âgées

La personne âgée commence à être identifiée comme élément d'un "groupe social" dans l'Etat. Ce *groupe des personnes âgées* sera désormais pris en compte vis-à-vis de ses particularités ou de ses besoins spécifiques. On passe finalement de la question "*Comment la vieillesse est-elle vécue ?*" à une autre question, complémentaire mais de nature différente : "*Quelle est la place de la vieillesse dans la société ?*". Ce phénomène, que Jean-Pierre Gutton appelle la "Naissance du vieillard" (9), s'est traduit de diverses manières :

— l'idée des premières *prévoyance-retraites* et le souci d'une *assistance aux vieillards nécessiteux* (qui sont progressivement différenciés des "autres pauvres"). Les bons sentiments vis-à-vis des vieillards furent notamment à l'origine des lois des 28 juin 1793 et 11 mai 1794 (cf. Annexe III), même si leur application pratique fut un échec ;

— le développement d'*études démographiques* dans lesquelles le groupe des "plus de 60 ans" commence à être mesuré et détaillé. Toute une génération d'"arithméticiens politiques" vont mettre leurs calculs statistiques au service l'Etats, en tentant de dénombrer les populations et d'en comprendre les structures. Citons en particulier Antoine Deparcieux (1703-1768) qui établit de nouvelles tables de mortalité, et Jean-Batiste Moheau (1745-1794), dont les recherches publiées en 1778 confirment les chiffres de Deparcieux en y ajoutant des éléments sociologiques ¹²³ ;

¹²³ Espérances de vie selon A. Deparcieux : 14 ans et 3 mois à 60 ans ; 8 ans et 8 mois à 70 ans ; 4 ans à 80 ans. Jean-Batiste Moheau a établi entre autres que : - les religieuses vivent plus longtemps que les autres ; - les montagnes sont favorables à la longévité ; - la mortalité est supérieure en hiver et au printemps.

— enfin et surtout : une *image beaucoup plus gratifiante* (bien que quelque peu irréaliste) de la vieillesse et des vieillards, dont s'emparera sans encombre le symbolisme révolutionnaire de la fin du siècle.

La "belle image" de la vieillesse au XVIIIe siècle

La "Naissance de la vieillesse" s'est en effet accompagnée d'un grand élan du cœur : les représentations offrent brusquement une image particulièrement positive de la vieillesse. Cela est particulièrement net dans les peintures de Jean-Batiste Greuze (1725-1805) ou encore dans le portrait du père de famille tiré de *La vie de mon père* de Restif de la Bretonne (1734-1806) :

"Ce père, si aimable avec les étrangers, était terrible dans sa famille : il commandait par un regard, qu'il fallait deviner ; à peine ses filles (elles étaient au nombre de trois) obtenaient-elles quelque indulgence. Je ne parle pas de son épouse : profondément pénétrée de respect pour son mari, elle ne voyait en lui qu'un maître adoré. Quoiqu'elle fût d'une famille supérieure, puisqu'elle était alliée aux Cœurderoi, dont il y a encore des présidents au parlement de Bourgogne, elle se précipitait au-devant de ses moindres volontés ; et lorsqu'elle avait tout fait, un mot de son impérieux mari la comblait : "Ma femme, reposez-vous." L'accolade d'un souverain n'aurait pas flatté davantage un courtisan."

C'est ainsi que le XVIIIe siècle a créé un "bon vieillard", comme il a créé un "bon sauvage"... Face aux anciens thèmes dévalorisants (vieillards quinteux, avarés et lascifs), s'oppose l'image sympathique d'une vieillesse nimbée de sagesse et de sérénité, bien représentée par Voltaire, décrépît mais infatigable dans son petit village de Ferney...

En plein attendrissement devant les rides et les cheveux blancs, les philosophes et les écrivains estiment même que la survenue de la vieillesse suffit à effacer tous les défauts et toutes les errances de la vie passée :

"Dans le tableau de sa vie, et voyant la Mère coupable, serez-vous convaincu avec nous que tout homme qui n'est pas né un épouvantable méchant finit toujours par être bon quand l'âge des passions s'éloigne et surtout quand il a goûté le bonheur si doux d'être père." 124

¹²⁴ Beaumarchais (1732-1799), préface de la *Mère coupable* (1792).

2) la vieillesse et la Révolution française

Le symbole avant tout !

Au XVIII^e siècle, la vieillesse s'impose donc favorablement dans les mentalités : elle est appréciée, acceptée, entourée. La Révolution ne fera que suivre le mouvement en y ajoutant l'éloquence et la fête ! Ayant détruit tous les cadres anciens, les saints et les ordres, les rois et les corporations, la Révolution se trouvait contrainte de rechercher de nouvelles racines pour les valeurs nouvelles. La vieillesse deviendra l'une de ces valeurs ("*en concurrence avec la fertilité de la terre et la fécondité des mères, mais aussi avec le républicanisme des soldats et la haine des rois.*" ¹²⁵). La participation des vieillards devient hautement symbolique, notamment dans les nombreuses fêtes révolutionnaires où ils sont à l'honneur et président les cérémonies :

"A la grande fédération de Rouen où parurent les gardes nationales de 60 villes, on alla chercher jusqu'aux Andelys, pour présider l'Assemblée, un vieux chevalier de Malte âgé de 85 ans. A Saint-Andréol, l'honneur de prêter serment à la tête de tout le peuple fut déferé à deux vieillards de 93 et 94 ans..." ¹²⁶.

Le rôle grandissant des vieillards dans les fêtes révolutionnaires a été remarquable en Provence, où se multiplient les défilés où des couples de vieillards sont assis dans une charrette. A Fréjus, en nivôse an II, la fête des martyrs de la Liberté présente des tableaux vivants évoquant le *Vieillard du Jura* ou encore la *Négresse octogénaire...* Un détachement de douze vieillards armés défile également avec des banderoles aux formules spartiates : "*Nous avons été jeunes, vaillants, hardis...*" ¹²⁷.

La *Fête de la vieillesse*, imaginée par Robespierre, est officiellement instituée le 3 brumaire an IV (26 octobre 1795). Cette fête, qui sera célébrée le 10 fructidor (27 août) durant tout le Directoire, fut l'occasion de mettre en valeur des thèmes littéraires ou artistiques concernant les vieillards. On représenta par exemple à Paris, en l'an IV, *Œdipe à Colone* de Sophocle, ainsi qu'un "vaudeville républicain" intitulé *Honorons les vieillards...* Des chansons ou des hymnes étaient interprétés tels la *Romance du vieillard républicain* (1793), les *Adieux d'un vieillard à son fils en l'envoyant aux frontières* (1793), l'*Hymne pour la Fête de la vieillesse* (1799), etc.

¹²⁵ Jean-Pierre Bois (4, p. 76).

¹²⁶ D'après Michelet, cité par Simone de Beauvoir (2, p. 196).

¹²⁷ d'après M. Vovelle, cité par Jean-Pierre Gutton (9, p. 179).

L'entrée dans le "groupe des vieillards" était fixé à 60 ans, mais ces fêtes avaient aussi pour but les échanges entre les générations : présentation de la Constitution aux jeunes gens par les Anciens, échanges de cadeaux et de politesses entre les âges, chansons enfantines du style "*Enfants, honorez la vieillesse*"... Dans la fête parisienne de l'an VI, après le discours officiel du commissaire du Directoire, de "*jeunes citoyennes s'élançèrent aussitôt vers les vieillards et firent voler sur eux, à flocons, les fleurs qui remplissaient leurs corbeilles*". Les vieillards du sexe masculin s'appuyaient souvent sur le bras des demoiselles : ils en retiraient symboliquement force et élan, tandis que les jeunes femmes en acquéraient expérience et pondération ! ¹²⁸

Célébration... mais dépossession politique de la vieillesse !

Mais l'attitude générale de la Révolution vis-à-vis de la vieillesse est paradoxale : en même temps que celle-ci est glorifiée comme elle ne l'a jamais été, le pouvoir réel lui échappe et appartient désormais à la jeunesse :

"Trop oratoires, trop solennelles, trop nombreuses, les fêtes deviennent ennuyeuses, cependant que la vieillesse magnifiée se trouve en réalité dépossédée par la jeunesse des avantages qui avaient marqué son avènement au temps des Lumières. (...) Les Conventionnels qui maintiennent le système peuvent continuer à honorer les vieillards : ils ne risquent plus d'être dangereux." ¹²⁹

La France, de même que l'Europe dans son ensemble, se trouve en effet brusquement submergée par la vague d'une jeunesse idéaliste et conquérante qui s'impose dans tous les domaines :

- dans la Convention de 1792, plus de la moitié des députés n'ont pas 40 ans ;
- au Comité de Salut Public (an II) Robert Lindet, 47 ans, est le plus âgé alors que huit de ses collègues n'ont pas 40 ans ;
- l'armée est commandée par de très jeunes généraux, tel Bonaparte, qui, en 1795, dirige à 26 ans la campagne d'Italie.

Un certain déclin de l'autorité des vieillards survient également dans le domaine privé. Même si d'une manière générale le mariage, l'argent et les biens restent aux mains des anciens (il existe un enrichissement et un accroissement des responsabilités au terme de vies plus longues, avec une transmission tardive des biens du père aux enfants déjà âgés), cela n'empêche pas qu'une nouvelle législation mette un terme à l'autorité ancestrale du père de famille qui disparaît désormais à 21 ans avec l'âge de la majorité légale.

¹²⁸ d'après Jean-Pierre Gutton (9, p. 181).

¹²⁹ Jean-Pierre Bois (4, p. 77).

3) Les vieux dans la société du XIXe siècle

Les changements démographiques de la société, de mieux en mieux étudiés par les "arithméticiens politiques", vont entraîner, au tournant des XVIIIe et XIXe siècles, le début d'une réflexion qui se développera jusqu'à nos jours (cf. "vieillesse de la population" : § III, A).

L'augmentation du nombre des vieillards

L'une des caractéristiques de la démographie du XIXe siècle, c'est l'augmentation du nombre et de la proportion des personnes âgées : "Après la naissance du vieillard au XVIIIe siècle, le XIXe est le temps de leur multiplication" ¹³⁰. Ce phénomène est général dans le "vieux continent" comme l'indiquent les chiffres suivants estimés pour l'ensemble de l'Europe :

	Nb habitants	Nb > 60 ans	% > 60 ans
1800	180 millions	12 à 15 millions	5 à 10 %
1900	400 millions	35 à 40 millions	7 à 13 %

Il existait cependant des disparités selon les pays, la France étant en tête (avec 12,6 % de plus de 60 ans en 1900), notamment par rapport à la Suède (12 %), l'Angleterre (7,9 %) ou encore l'Allemagne (7,8 %).

Deux raisons se combinent pour expliquer l'augmentation du nombre des personnes âgées au XIXe siècle :

- d'une part l'augmentation de la longévité liée à la baisse de la mortalité infantile et/ou infectieuse ¹³¹ ;
- et d'autre part la baisse de l'accroissement naturel de la population, en rapport avec une baisse de la natalité ¹³².

A noter que l'économiste anglais Malthus (1766-1834) a été l'un des premiers à signaler, dans son *Essai sur le principe de population* (1798), qu'une révolution se produisait dans la structure des populations. Mais il n'avait pas compris que la restriction des naissances qu'il préconisait contenait en puissance un vieillissement démographique considérable.

¹³⁰ Jean-Pierre Bois (4, p. 82). Les chiffres sont tirés du même ouvrage (4, p. 85).

¹³¹ A partir de 35 à 40 ‰ au milieu du XVIIIe siècle, le taux de mortalité baisse à 25 ‰ vers 1860, et 22 ‰ vers 1880 (il passera sous la barre des 20 ‰ entre 1910 et 1913).

¹³² La France a connu un déclin important de son taux de natalité au cours du XIXe siècle, passant de 32 ‰ (vers 1800) à 25 ‰ (vers 1880), puis 20 ‰ (vers 1910). Cette baisse a été plus importantes et plus précoce qu'en Angleterre (qui passe sous les 30 ‰ seulement entre 1890 et 1900) ou en Allemagne (36 ‰ en 1900).

D'autres phénomènes démographiques sont observés au XIXe siècle :

— l'arrivée à l'âge adulte d'une génération presque intacte : ce phénomène inédit, qui apparaît entre 1789 et 1815, est lié en grande partie à une mortalité infantile mieux maîtrisée. Cette "génération romantique", guidée par une passion avide de vivre vite et intensément, aura aussi une grande fascination pour la mort (qui faisait alors partie du paysage quotidien, avec la guerre, la phtisie, la guillotine et les "épidémies de suicides") ;

— l'apparition des familles nombreuses : la diminution de la mortalité infantile associée à une fécondation inchangée conduit à l'apparition de familles comprenant 8, 10, voire 12 enfants vivants (ce qui était très exceptionnel auparavant, et qui le redeviendra à la fin du XXe siècle) ;

— les femmes vivent désormais partout plus longtemps que les hommes : *"Aux veufs remariés de l'Ancien Régime succèdent les grand-mères veuves du XIXe siècle"* ¹³³.

Des situations variées selon les classes sociales

Face aux nouveautés de la société du XIXe siècle (révolution industrielle, exode rural, essor urbain, apparition et développement du prolétariat), la condition des vieux, que ce soit en ville ou à la campagne, est généralement médiocre. Mais elle est surtout inégale : au "vieillard respectable", assuré de son avenir par le patrimoine qu'il détient, s'oppose la vieillesse sans héritage du nouveau prolétariat urbain ou encore les vieux paysans démunis. C'est ainsi que le sort des vieillards dépendait surtout des classes sociales considérées :

• le monde paysan :

Il existe une disparition des structures familiales larges : les enfants, qui vont en ville (ou en Amérique...), laissent vieillir seuls leurs parents. A la fin du XIXe siècle, près de la moitié des couples européens des campagnes vivent seuls ; pour les autres la cohabitation entre les générations n'est pas toujours heureuse. La question des biens reste la clef du destin individuel :

— si l'ancêtre régnant sur la maisonnée était assez vigoureux ou assez riche pour garder la mainmise sur ses terres (en continuant à travailler ou en louant des ouvriers agricoles), il pouvait conserver son autorité sur ses enfants, la famille patriarcale continuant à exister comme avant ;

¹³³ Jean-Pierre Bois (4, p. 84).

— mais pour ceux qui, très nombreux, n'avaient pas épargné suffisamment, ils étaient à la merci de leurs enfants : même si le père abandonnait ses terres contre une rente viagère fixée devant notaire, il faut savoir que cette dernière n'était pas toujours versée et que le recours devant les tribunaux n'était que de peu de poids face à l'ingratitude de certains enfants. La maltraitance envers les vieillards semble d'ailleurs avoir été particulièrement répandue dans les campagnes à la fin du XIXe siècle :

"Le père de famille, une fois qu'il a remis ses biens, est privé de toute autorité, passe à l'état d'être méprisé, repoussé par ses enfants, rejeté du foyer domestique de chacun, envoyé de l'un chez l'autre avec une rente viagère que souvent on ne lui donne pas ou une habitation qu'on ne lui donne pas." 134

"— S'il est venu chez nous, c'est que tu le nourrissais de pommes de terre pourries. — Et toi tu l'as laissé crever sur la paille en plein cœur de l'hiver." 135

"Abreuvés de dégoûts, à charge à tous et à lui-même et partout étranger chez ses enfants, il promène de chaumière en chaumière l'ennui de ses derniers jours. Il meurt enfin... Seulement qu'il se hâte car la cupidité est là qui arme dans l'ombre le bras du parricide" 136

Le parricide dont il est question dans cette dernière citation n'est pas une vue de l'esprit : soit par violence, soit par privation, les meurtres de parents semblent avoir été tellement fréquents à la fin du XIXe siècle que l'opinion en ait eu vent et s'en soit inquiétée. Bonnemère, dans son *Histoire des paysans* (1874) cite quatre cas de parricides rien que pour l'année 1855 et une enquête officielle fut conduite sur cette question entre 1866 à 1870.

• le monde ouvrier

Le système des retraites n'étant pas encore entré dans les mœurs, le travail jusqu'à la mort (ou jusqu'au handicap...) était la norme pour la classe ouvrière. Dès lors qu'il ne peut plus travailler, le vieil ouvrier risquait fort de n'avoir pour principal recours que les institutions charitables. C'est ainsi que le développement des retraites au cours du XXe siècle, aura une importance primordiale pour les vieux ouvriers (cf. § III, B, 1).

¹³⁴ Paul Turot en 1877, cité par Simone de Beauvoir (2, p. 209).

¹³⁵ Extrait d'un dialogue entre un frère et une sœur dans *Eusèbe Lombard* de Theuriet (1885), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 207).

¹³⁶ Bonnemère, *Histoire des paysans* (1874), cité par Simone de Beauvoir (2, p. 208).

C'est par ailleurs dans le monde ouvrier que l'on note le plus de disparités entre les régions :

— dans certaines régions (comme celles de Manchester, Essen ou Lille), les familles sont disloquées par le manque de travail et la misère, avec une condition déplorable partagée par tous : enfants, hommes, femmes et vieillards...

— dans les régions où l'activité est encore satisfaisante (région lyonnaise, vallée de la Meuse) les structures familiales et le mélange des générations persistent : les vieillards sont intégrés mais ils travaillent.

— enfin, dans les régions où l'activité textile et manufacturière légère est supplantée par des activités lourdes ou minières (qui exige une main d'œuvre masculine, jeune et vigoureuse), les vieux ouvriers, incapables de supporter les cadences de travail, ont un avenir particulièrement sombre : soit une mort prématurée, soit une fin de vie dans la misère. On vit ainsi pulluler, en France et en Angleterre, un grand nombre de vieux vagabonds et de vieux indigents...

• la petite bourgeoisie (commerce, artisans, emplois de bureau)

La solitude et la pauvreté ne correspondent pas nécessairement à la misère, mais il existe une rupture des relations verticales dans les familles : la multiplicité des postes de travail et l'élargissement de la vie sociale permet aux jeunes couples de fonder des foyers à eux. Les machines rendent caduque la transmission du savoir, et le développement de l'école rend inutiles bien des grand-mères. Des gravures populaires répandent à cette époque des visions pieuses et sereines de la vieillesse à deux, sans enfants ni petits-enfants, ni patrimoine, ni savoir à transmettre.

• la grande bourgeoisie et les milieux d'affaire

La famille devient ici un idéal bourgeois, de construction pyramidale, dominée par le père (ou grand-père), fondateur d'une nouvelle dynastie et ancêtre honoré d'un nouveau lignage (par exemple les familles Rothchild, Schneider, Bessoneau, Bruddenbrook). Ces vieillards-là ne sont pas solitaires : entourés d'une tendresse réelle, ils représentent le ciment de la famille : c'est dans cette bourgeoisie aisée qu'apparaissent de nouveaux "concepts", telles les grand-mères associées aux vacances et à la liberté, ou encore les grandes célébrations familiales (anniversaires, noces d'or...).

Les tentatives d'assistance aux personnes âgées

D'une manière générale, les réactions devant l'âge avaient été jusqu'au début du XIXe siècle surtout passionnées et marquées par l'abstraction. Mais au XIXe siècle, en un temps où vieillir devient un sort presque commun, les différents intervenants distinguent enfin la vieillesse de l'âge adulte et lui reconnaissent une valeur propre. Après l'échec de l'assistance aux vieillards à la fin du siècle précédent, de nouvelles tentatives sont faites en vue de régler au moins le sort des plus démunis (cf Annexe III). Notons au passage que, contrairement à l'époque précédente, les décisions sont prises cette fois dans un pays dirigé par des vieux :

— la chambre des pairs est élue à vie et le corps législatif est d'abord élu parmi les censitaires de plus de 40 ans. C'est ainsi que Talleyrand racontait à Guizot, en 1835 : *"Je suis allé hier à la chambre des pairs. Nous n'étions que six... et nous avons tous plus de 80 ans."* ;

— en France (avec Louis-Philippe, Soult et Guizot), comme dans l'ensemble de l'Europe, ce sont de sages vieillards qui tiennent la politique en main. Jean-Pierre BOIS suggère que ce phénomène s'explique par la conservation du pouvoir *"par ceux qui se l'étaient attribué à l'occasion de la Révolution, et qui ont survécu et vieilli, devenus gens rassis après 1815 ou 1830"* ¹³⁷. Simone de Beauvoir propose une explication beaucoup plus marxiste :

"Grâce à sa suprématie économique, la bourgeoisie finit à arracher à l'aristocratie foncière le pouvoir politique : sous Louis-Philippe, ce furent les industriels, les banquiers, les grands négociants qui gouvernèrent (en collaboration avec les hauts fonctionnaires issus des professions d'avocats et les professeurs). Comme il leur avait fallu du temps pour amasser de l'argent, la plupart d'entre eux étaient âgés." ¹³⁸

La vieillesse et la littérature au XIXe siècle

Le thème de la plainte éternelle sur le temps qui passe ne survit pas à la disparition des romantiques : le dernier d'entre eux, Lamartine, vieillit fort mal alors que sont désormais écrits de grands romans sociaux d'un réalisme exigeant, parfois terrifiant (Balzac, Zola, Tourguéniev, Gogol...). Solitude et rejet, décrépitude physique, misère morale, dénonciation d'une déchéance inéluctable de l'âge sont les thèmes à la mode :

¹³⁷ Jean-Pierre Bois (4, p. 89).

¹³⁸ Simone de Beauvoir (2, p. 212 et 213).

"L'autre jour, avenue de l'Opéra, au milieu du public remuant et joyeux que le soleil de mai grisait, j'ai vu passer soudain un être, un être innommable, une vieille courbée en deux, vêtue de loques qui furent des robes, coiffée d'un chapeau de paille noire, tout dépouillé de ses ornements anciens, rubans et fleurs disparus depuis des temps indéfinis. Et elle allait traînant ses pieds si péniblement que je ressentais au cœur, autant qu'elle même, plus qu'elle même, la douleur de tous ses pas. Deux cannes la soutenaient. Elle passait sans voir personne, indifférente à tout, au bruit, aux gens, aux voitures, au soleil ! Où allait-elle ? Vers quel taudis ? Elle portait dans un papier, qui pendait au bout d'une ficelle, quelque chose ? Quoi ? du pain ? oui, sans doute. Personne, aucun voisin n'ayant pu ou voulu faire pour elle cette course, elle avait entrepris, elle, ce voyage horrible, de sa mansarde au boulanger. Deux heures de route, au moins, pour aller et venir. Et quelle route douloureuse ! (...) Oh ! la misère des vieux sans pain, des vieux sans espoirs, sans enfants, sans argent, sans rien autre chose que la mort devant eux, y pensez-vous ? Y pensez-vous aux vieux affamés des mansardes ? Pensez-vous aux larmes de ces yeux ternes qui furent brillants, émus et joyeux, jadis ?"¹³⁹

Les vieillards, à l'instar de cette vieille femme décrite par Maupassant, sont présentés dans la réalité (ou le réalisme...) de leur existence. Cela tranche avec les époques précédentes où ils avaient pu être l'objet d'une analyse psychologique (comme chez Corneille), le support d'une critique sociale (comme chez Molière), ou encore le point de départ d'une réflexion philosophique (comme chez Voltaire ou Diderot).

Notons enfin qu'il existe au XIX^e siècle une convergence entre la littérature et la société : la vieillesse a maintenant sa spécificité, l'âge avancé n'étant plus une version tardive de l'âge adulte, mais une nouvelle époque de la vie avec ses propres données.

¹³⁹ Guy de Maupassant, *Misère humaine* (1886).

TROISIEME PARTIE :

**LE XX^e SIECLE ET LA CONSTITUTION
D'UNE NOUVELLE IMAGE**

A) LE "VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION"

B) NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET NOUVELLES IMAGES

C) INFLUENCE DE LA MEDICALISATION SUR L'IMAGE
DES PERSONNES AGEES

A) "VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION"

Comme nous l'avons vu, c'est au XVIIIe siècle, avec la "Naissance du vieillard", que l'âge commence à devenir un critère de classement au sein du corps social. Ce n'est pourtant qu'en 1872 qu'apparaît clairement dans les statistiques la répartition de la population en trois groupes : les jeunes (< 20 ans), les adultes (20 à 59 ans) et les vieillards (≥ 60 ans).

1) L'origine du "vieillissement de la population" ¹⁴⁰

Premières analyses à la fin du XIXe siècle

L'accroissement du nombre des personnes âgées, constaté à partir de 1886, fut d'abord considéré comme une bonne chose : *"l'accroissement des vieillards pendant la dernière période est un des plus élevés que l'on connaisse, et témoigne hautement des progrès qui s'effectuent dans la longévité de notre population"* ¹⁴¹. Aucun lien n'est alors établi entre l'augmentation apparente des personnes âgées et la baisse de la fécondité : c'est en 1891 que les statisticiens remarquent enfin que *"la proportion des vieillards s'accroît précisément de la quantité perdue par celle des enfants"*.

En réalité le débat ne portait pas, à la fin du siècle dernier, sur la proportion des personnes âgées, mais essentiellement sur la dénatalité, susceptible de mettre en péril l'avenir de la France. Avec 800 000 naissances par an en-deçà des Vosges et 2 millions au-delà, la crainte majeure concernait en effet l'expansionnisme allemand : *"Les cinq fils pauvres de la famille allemande viendront facilement à bout du fils unique de la famille de France"* (Fernand Boverat). C'est ainsi qu'à la fin du XIXe siècle et au début du XXe on assista à un essor de théories populationnistes, dont l'idée de base peut se résumer ainsi : la fécondité humaine est soumise à la volonté et son faible niveau conduit à la décadence. C'est ainsi qu'une *Alliance nationale pour l'accroissement de la population française* est créée en 1896 et que paraissent de nombreux livres de propagande nataliste (parmi lesquels, en 1899, *Fécondité*, "roman nataliste" d'Emile Zola). En dépit des multiples mises en gardes et des descriptions alarmistes sur l'avenir de la France, les populationnistes ne parviendront pas à émouvoir suffisamment la population : les berceaux demeureront désespérément vides !...

¹⁴⁰ D'après Patrice Bourdelais, *Vieillesse de la population ou artefact statistique ?* (in 18, p 22-32).

¹⁴¹ Commentaires du recensement de 1876 (cités par Patrice Bourdelais in 18, p. 25).

1928 : Alfred Sauvy invente le "vieillissement de la population"

Après la fin de la première guerre mondiale, une question importante se posait aux démographes : quelle sera l'évolution de la population française, très peu féconde et largement amputée de ses forces vives durant les combats. C'est dans ce contexte qu'Alfred Sauvy évoqua pour la première fois, en 1928, la notion de "*vieillissement de la population*". Par des calculs novateurs sur le plan méthodologique, il démontra que l'excédent des naissances (qui fut constaté juste après la guerre) devait se transformer en déficit dès 1935, en raison du déséquilibre de la répartition entre les groupes d'âge :

"D'après les hypothèses faites sur la construction des taux de natalité et de mortalité, il importe de remarquer que ces résultats ne font qu'enregistrer les conséquences du vieillissement progressif de la population, vieillissement qui a pour effet d'élever la mortalité et d'abaisser la natalité". Sa conclusion étant la suivante : "Il faut rajeunir la population française tant au moyen de mesures législatives propres à favoriser un accroissement des naissances, que par l'apport de sujets étrangers jeunes. Rajeunir, opération impossible pour un individu est une entreprise qu'un peuple peut mener à bien". ¹⁴²

Comme le remarque Patrice Bourdelais, en opposant la notion de rajeunissement à celle de vieillissement, Alfred Sauvy eut le mérite de traduire en termes simples et imagés son analyse statistique de la dynamique des populations. C'est ainsi que cette notion de *vieillissement démographique*, qui fut rapidement adoptée par les démographes, devait connaître une grande diffusion médiatique, notamment grâce aux livres de Fernand Boverat (souvent réédités) : *La population de la France, son évolution et ses perspectives* (1938) et *Le vieillissement de la population* (1946).

Cette nouvelle formulation des phénomènes démographiques offrait un argument inédit à tous ceux qu'inquiétait l'évolution de la population française. Les mouvements populationnistes, en particulier, dont les cris d'alarme n'avaient pas eu beaucoup d'effet, utilisèrent volontiers cette nouvelle approche : c'est ainsi que, selon Bourdelais, le thème du *vieillissement* prenait la relève de celui de *dénatalité* (qui demeurait cependant démographiquement fondamental) : "*C'est à ce moment là que se constitue ce qui deviendra une "tradition intellectuelle" : traiter à la fois du vieillissement et de la dénatalité tout en annonçant que l'on ne traite que du vieillissement*".

¹⁴² Sauvy (A.). *La population française jusqu'en 1956, essai de prévision démographique*, in "Journal de la Société de Statistique de Paris", Paris, 1928, n° 2, et 1929, n° 1. (cité par Patrice Bourdelais in 18, p. 23).

2) Critiques du "vieillissement de la population"

Critiques sur la forme

Sur la forme, le principal reproche qui a été fait au "vieillissement de la population" est d'ordre sémantique : l'application à une population de la notion de *vieillissement*, terme à la connotation plutôt sombre par lequel on désigne habituellement l'ensemble des processus conduisant à l'affaiblissement de la vitalité (et à la mort) des organismes vivants, dépasse en réalité le simple constat démographique...

Il en ressort une tendance à la dérive métaphorique du langage, dont nous trouvons un bel exemple sous la plume d'Alfred Sauvy lui-même, en 1979, dans *La France ridée* (livre dont le titre est déjà une métaphore !) :

"Le relâchement des tissus sociaux, la sclérose de nos organes, le blocage de la société, la dégénérescence de nombreuses institutions, le cancer de la violence, tout cela est le résultat du vieillissement délétère et anesthésiant" 143

A ce sujet, Hervé Le Bras remarque que la terminologie adoptée par les anglo-saxons est beaucoup moins ambiguë :

"Les Français disent vieillissement là où les Anglo-Saxons parlent de "ageing". Ce n'est pas une nuance, mais toute la différence entre une observation et un jugement de valeur. On prend de l'âge à n'importe quel âge, enfant, adulte ou retraité. Mais on ne devient vieux qu'au terme de l'existence. L'âge, comme la durée, renvoie à une mesure du temps écoulé ; la vieillesse, à une dégradation. Parler d'ageing, c'est soulever le problème de l'augmentation du nombre et de la proportion de personnes qui ont dépassé 60, 65 ou 70 ans dans la population, c'est s'interroger sur le financement des retraites et sur les coûts de santé qui peuvent en découler (...). Parler de vieillissement, c'est annoncer l'arrivée d'une catastrophe, dès que le mot est lâché ; c'est aussi suggérer une évolution irréversible, "un mouvement de bascule que rien ne saurait arrêter" selon l'expression de Sauvy et Debré" 144

¹⁴³ A. Sauvy et coll., "La France ridée", Le Livre de poche n°8335, 1979 (p. 106).

¹⁴⁴ Hervé Le Bras, *Marriane et les lapins*, Olivier Orban, 1991, p. 123. (la formule citée *in fine* étant extraite de : R. Debré et A. Sauvy, *Des Français pour la France*, Gallimard, Paris, 1946).

Critiques sur le fond

Dès la discussion qui suivit la présentation d'Alfred Sauvy devant la *Société de statistique de Paris*, certains intervenants réagirent à la notion de *vieillesse de la population* que l'auteur avait introduite sans crier gare. Georges Valois, par exemple, s'élève contre les conclusions alarmistes de son confrère en introduisant la notion de *rajeunissement intellectuel* susceptible de compenser en partie le *vieillesse physique* :

"Si le vieillissement physique de la population est incontestable, il est incontestable aussi qu'il existe à l'heure actuelle dans cette population un important rajeunissement intellectuel. Or celui-ci peut entraîner rapidement par fusion des sangs avec d'autres races, par incorporation, un rajeunissement physique pour peu que des changements économiques dans notre pays le permettent" ¹⁴⁵.

Ce n'est que dans les années 80 que les critiques se firent plus précises sur le plan méthodologique : certains auteurs, dont Patrice Bourdelais, ont fait remarquer à quel point le *pourcentage des personnes ayant fêté leur soixantième anniversaire* avait acquis au fil du temps une valeur symbolique qui dépassait bien trop largement sa réelle signification :

"La large diffusion, par les démographes, d'indicateurs statistiques tels que la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans, afin d'apprécier l'évolution du vieillissement d'une population pendant un siècle ou plus, a contribué à figer l'image de la personne âgée. Les commentaires parlent des sexagénaires comme si leur état de santé, leur potentiel physique et intellectuel, leur rôle social n'avait pas changé depuis plus d'un siècle."

Or les données concernant les sexagénaires ont évolué depuis un siècle :

- il n'est pas rare de nos jours que les jeunes sexagénaires aient encore leurs parents, alors que cela n'était encore pas le cas dans les années trente ;
- les progrès techniques, en particulier l'utilisation de l'automobile et du téléphone, qui compensent les difficultés de déplacement, ont sensiblement accru les possibilités de communication et d'activité des personnes âgées ;
- l'espérance de vie à 60 ans a nettement augmenté depuis un siècle, passant de 14,5 ans vers 1900 à 20,5 ans en 1989. Cet accroissement s'est même nettement accéléré depuis quelques décennies avec une augmentation de l'espérance de vie à la naissance d'environ 2,5 ans tous les 10 ans, et même, actuellement, un gain de 4 mois tous les ans !

¹⁴⁵ L'assimilation des immigrés était souvent évoquée à cette époque comme s'il s'agissait, avec la lutte contre les grandes maladies et celle contre la propagande malthusienne, de la seule planche de salut.

Il est vrai que depuis les années 70 le seuil des "65 ans" remplace de plus en plus souvent celui des "60 ans" : cela traduit bien entendu une prise en compte des changements intervenus, mais cette augmentation arbitraire de cinq années est également discutable. Idéalement, il faudrait définir, pour chaque époque, un âge civil qui serait équivalent quant à l'altération de l'état de santé et/ou de l'aptitude à travailler et à produire des richesses. Cet âge, à partir duquel on entrerait dans la "véritable vieillesse", pourrait alors servir de point de comparaison. La plupart des observateurs sont d'accord pour estimer que l'âge moyen des "vrais vieux" aurait sensiblement augmenté au fil du temps pour passer d'environ 60 ans en 1870 (chiffre retenu sans doute avec raison par les démographes de l'époque) à plus de 65 ans de nos jours, voire 70 ou 75 ans. C'est d'ailleurs en vue de préciser ce phénomène qu'un nouveau critère est apparu vers les années 80 : l'*espérance de vie sans incapacité*, autrement dit la "durée moyenne de vie en bonne santé".

L'espérance de vie sans incapacité

Une étude menée par l'INSEE donnait pour 1991 les chiffres suivants des espérances de vie à la naissance ¹⁴⁶ :

	Espérance de vie globale	EV sans incap. majeure	EV sans aucune incapacité
Femmes	81,1	78,8	68,5
Hommes	72,9	71,7	63,8

Pour ce qui concerne les espérances de vie avec ou sans incapacité estimées à 65 ans et 85 ans, les chiffres pour 1991 étaient les suivants ¹⁴⁷ :

	Espérance de vie globale	EV sans incap. majeure	EV sans aucune incapacité
à 65 ans :			
Femmes	20,1	18,1	12,1
Hommes	15,7	14,8	10,1
à 85 ans :			
Femmes	6,1	4,3	1,8
Hommes	5,0	4,1	1,7

¹⁴⁶ Cité dans : Haut Comité de la Santé Publique, *La santé en France 96*, La doc. française, 1996 (p. 67).

¹⁴⁷ D'après Yves Kagan (11, p. 756).

En d'autres termes : une femme de 65 ans peut raisonnablement espérer ne pas être trop handicapée jusqu'à 83 ans (et vivre jusqu'à 85 ans) ; un homme du même âge pouvant quant à lui espérer ne pas être trop handicapé jusqu'à 79 ans (et vivre jusqu'à 80 ans). Quant à ceux qui sont déjà parvenus à 85 ans, ils peuvent espérer vivre sans handicap majeur jusqu'à 89 ans, et même vivre encore un à deux ans au-delà. L'étude de l'INSEE montre par ailleurs un fait extrêmement important (surtout si cela devait se confirmer dans l'avenir) : les gains d'espérance de vie constatés entre 1981 et 1991 représentent essentiellement des années supplémentaires vécues sans incapacité.

En tenant compte de l'augmentation de la *durée de vie sans incapacité* (avec 5 à 10 années de plus en un siècle) et en observant l'évolution des pourcentages de la "population âgée" (12 % \geq 60 ans à la fin du XIXe siècle, et 13 % \geq 65 ans à la fin du XXe), Patrice Bourdelais conclut très logiquement de la manière suivante :

"En dépit des évidences fournies par l'indicateur démographique, figé dans sa définition, la part des "vrais vieux" ne s'est pas accrue en France depuis un siècle, bien au contraire (...). Cela ne veut pas dire que notre société n'est pas confrontée aujourd'hui aux difficultés liées à la mise en place d'une politique d'accueil et d'aide destinée à la vieillesse. Simplement le groupe visé devient principalement celui des octogénaires et non plus celui des sexagénaires." **148**

Ces constatations pertinentes n'ont pas empêché cependant que le seuil des 60 ans (ou 65 ans) ait fini par s'imposer comme une véritable *"définition des réalités qu'il cherche à décrire"* (selon l'expression de Bourdelais), en fixant une sorte *"d'âge officiel d'entrer dans la vieillesse"*, ou encore un *"âge où l'on a bien le droit de se reposer"*... C'est donc en fonction d'un indicateur que l'on peut considérer comme étant en partie périmé qu'a été décidé, en 1982, l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour la plupart des professions. **149**

¹⁴⁸ Patrice Bourdelais, *Vieillessement de la population ou artefact statistique ?* (in **18**, p. 29).

¹⁴⁹ Il est remarquable que la décision d'abaisser la retraite à 60 ans ait été prise alors que le Président de la République lui-même avait 66 ans !... et qu'il devait finir son second mandat, en 1995, à plus de 78 ans !...

B) NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET NOUVELLES IMAGES

La diffusion des retraites, dont les progrès s'observent tout au long du XXe siècle, est indissociable d'une nouvelle manière de concevoir la vieillesse. La dernière étape de la vie prend ainsi des contours plus homogènes et devient plus "identifiable" à travers les *retraités*. En outre, la mise en œuvre de la Sécurité Sociale en 1945, puis la création des retraites complémentaires (cf. Annexe III) ont développé une nouvelle sensibilité et de nouvelles exigences des individus vis-à-vis des systèmes de protection sociale : "*L'exercice de la solidarité est désormais perçu comme un droit et non plus comme une action charitable.*" ¹⁵⁰

1) la généralisation des retraites au XXe siècle ¹⁵¹

Nous pouvons parler aujourd'hui de la généralisation d'un modèle de cycle de vie où vieillesse et retraite sont associées. Cette généralisation est récente :

- au XIXe siècle : le principe dominant était que chacun devait prévoir et économiser pour ses vieux jours, la charité publique n'intervenant que pour secourir les inconséquents ;
- au début du XXe siècle, la retraite ne concernait qu'une toute petite fraction de la population âgée, essentiellement les fonctionnaires, les agents de l'Etat et des collectivités locales, les employés des mines et des chemins de fer, les ouvriers de la métallurgie, du textile et de la chimie. En 1898, seulement 9 % des 6 560 000 travailleurs cotisaient à une retraite ;
- les lois successives adoptées depuis le début du XXe siècle (cf. Annexe III), ont entraîné une augmentation considérable du nombre des cotisants :

Evolution du % des cotisants (ou ayant-droits) à une assurance-retraite

1936	1955	1960	1964	1970
50 %	67 %	76 %	87 %	95,5 %

Dans le même temps, le nombre des retraités pensionnés augmentait de manière importante (en passant de 25 % des ≥ 65 ans en 1938 à plus de 90 % de nos jours) et le niveau des pensions s'élevait, du fait de la "maturation" des régimes de retraite. C'est en 1968 que le régime général a commencé à servir des pensions à taux plein établies sur 30 ans de cotisations.

¹⁵⁰ Anne-Marie Guillemard (8, p. 192).

¹⁵¹ Les chiffres mentionnés dans l'ensemble de ce § sont cités par A.-M. Guillemard (8, p. 21 à 26).

Cette généralisation des retraites est la cause essentielle de la baisse régulière de l'activité des hommes âgés de plus de 60 ans ¹⁵² :

Taux d'activité dans la population masculine > 60 ans

1906	1936	1962	1968
73 %	61 %	42 %	34 %

Le développement des retraites associé à l'augmentation prévisible du nombre des personnes âgées n'est pas sans poser des tracas aux responsables politiques, le volume des pensions versées ayant déjà connu une forte augmentation depuis 25 ans (13 % du PIB en 1997 contre 7 % en 1970). L'évolution prévisionnelle du rapport entre les retraités et les cotisants est une illustration flagrante des difficultés à venir, avec 1,75 cotisants pour un retraité à l'horizon 2015 (c'est-à-dire dans 17 ans !...) :

	1995	2000	2005	2015
Plus de 60 ans	11 582	12 152	12 611	15 617
Pop. active totale	25 998	27 055	27 739	27 481
Cotisants / retraités	2,24	2,23	2,20	1,75

Cette situation va probablement entraîner, d'une manière ou d'une autre, une révision à la baisse des pensions et/ou une remise en cause des retraites par répartition, voire un âge de la retraite variable selon les professions :

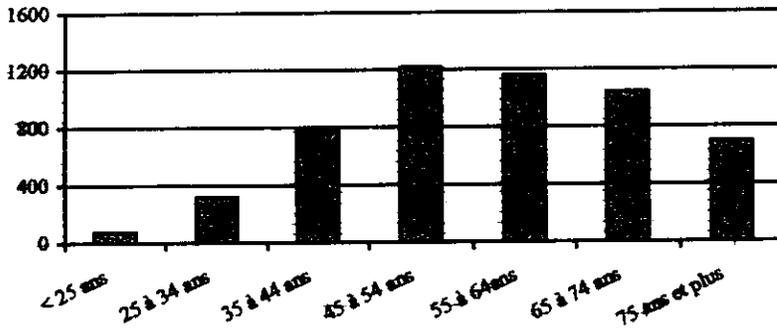
"Le rôle de l'historien n'est pas de plaider en faveur de l'élévation de l'âge de la retraite, mais tout au plus d'indiquer clairement que certains discours ne correspondent plus aux réalités contemporaines. Pour la majorité des catégories professionnelles, il n'est plus légitime d'arguer de l'"usure du travail" pour revendiquer un abaissement de l'âge de la retraite. D'une profession à une autre les disparités sont certes criantes, mais il serait possible d'estimer l'espérance de vie à la retraite pour chacune d'elle, et de déterminer, en fonction de cette espérance, un âge différent de départ à la retraite (...). La fixation d'un âge de la retraite est un choix politique qui intègre la gestion de l'emploi et la vision de notre société, capable ou non d'offrir à ses membres un troisième tiers de vie fait de loisirs et de repos." ¹⁵³

— montant moyen des retraites en 1993 à 5950 F / mois (7950 F pour les hommes et 4350 F pour les femmes (ces dernières bénéficiant souvent d'une réversion), avec cependant de grandes disparités : 10 % des retraités recevant plus de 11000 F ; 25 % > 8000 F ; 50 % < 5000 F ; et 10 % < 1600 F.

¹⁵² Avec cependant une baisse moins marquée chez les agriculteurs de plus de 60 ans, dont 49 % travaillaient encore en 1968, contre 30 % dans les autres professions.

¹⁵³ Patrice Bourdelais (5, p. 432).

— à noter que le montant de ces retraites doit être interprété en tenant compte du patrimoine détenu, car 60 % de celui-ci appartient aux plus de 50 ans ¹⁵⁴ :



**Patrimoine
en fonction de l'âge
(en milliers de F)**

2) Le comportement des retraités

La généralisation des retraites a bouleversé de manière considérable l'image des personnes âgées dans la deuxième partie du XXe siècle :

— la mise à la retraite précoce, comme nous l'avons vu, fait désormais commencer "*l'entrée officielle dans la vieillesse*" à une époque de la vie où la plupart des individus ne se considèrent pas encore comme des "vieux" (et ne sont pas non plus regardés comme tel par les autres). Cette situation particulière brouille de manière historiquement inédite l'image des personnes âgées ;

— la retraite a suscité de nouveaux comportements qui ont été étudiés, depuis une trentaine d'années, par les sociologues (voir ci-dessous), et aussi par les publicitaires (cf. § III, B, 4), ces derniers s'étant rapidement aperçus que le marché des retraités n'était pas négligeable, leur pouvoir d'achat évoluant plus rapidement que celui des salaires ¹⁵⁵ :

Année	Prix	Salaires	Retraites
1970	100	100	100
1980	300	300	400
1990	500	600	700

Typologie des pratiques de retraite

Le tableau synthétique de la page suivante reprend les principaux types de conduites sociales des retraités à partir de la *Typologie des pratiques de retraite* qui fut proposée en 1972 par Anne-Marie Guillemard ¹⁵⁶ :

¹⁵⁴ D'après les chiffres cités par Jean-Jacques Amyot (1, p. 86).

¹⁵⁵ Chiffres de l'INSEE cités par Henri Blanc (19, p. 61).

¹⁵⁶ Anne-Marie Guillemard (7, p. 35 à 44).

TYPOLOGIE DES PRATIQUES DE RETRAITE (d'après A.-M. Guillemard)

- Retraite-retrait** — tout se passe comme si l'acteur n'était plus que le support d'un processus biologique et de son perpétuel recommencement.
— le champ social est inexistant, les comportements quotidiens étant presque exclusivement constitués d'actes réflexes destinés à l'entretien de la vie (se nourrir, dormir, faire sa toilette...), avec de larges temps morts en attendant l'heure de l'activité fonctionnelle suivante.
— même s'il arrive que la sieste de l'après-midi soit remplacée par une promenade, (à heure fixe et selon le même itinéraire) il s'agit de "*faire marcher ses jambes pour ne pas s'ankyloser*".
- Retraite-3e âge** — le passage à la retraite se traduit ici par le développement d'une activité créatrice socialement reconnue, issue généralement de centres d'intérêts anciens et qui prend désormais la place principale : création artistique ou littéraire, interprétation musicale, collection de timbres, jardinage...
— ce "comportement paraproductif" structure l'ensemble de l'activité du sujet, exactement au même titre que l'activité professionnelle passée.
- Retraite-loisirs et R.-famille** — pratiques axées sur une "consommation de type communautaire", que ce soit dans un cadre restreint (famille) ou élargi (loisirs de masse) :
- 1 • Retraite-famille : le retraité retrouve son rôle d'appui du système des relations parentales traditionnelles dans le cadre d'un milieu familial fermé. L'institution de la famille est le médiateur unique par lequel le retraité reste rattaché à la société : "*Nos petits-enfants sont notre raison de vivre. Toute la joie qui peut nous rester, les enfants nous l'apportent et puis j'ai un rôle à jouer auprès d'eux.*"
- 2 • Retraite-loisirs : le passage à la retraite correspond à l'abandon du rôle de "producteur" au profit du rôle de "consommateur" des loisirs de masse : voyages, vacances, télévision, spectacles, conférences, expositions... La retraite prend le sens d'une "*récompense après une vie de travail*" et se traduit par un comportement "*recherche perpétuelle de distractions*". Cette pratique correspond de plus en plus aux attentes que la société formule à l'égard des "inactifs".
- Retraite-revendication** — ce type de retraite s'appuie sur la prise de conscience du fait que les retraités représentent un groupe d'âge solidaire susceptible de défendre ses intérêts : "*nous représentons une force et nous représentons de l'argent à glaner*" ; "*la société n'a pas le respect de ceux qui l'ont faite*" ; "*on devrait prendre en charge les vieux et les prendre comme il faut*".
— cette attitude se traduit par une large participation dans les "associations d'anciens" où la "*prise de conscience des solidarités*" s'accompagne en pratique de fréquents contacts avec les membres du même groupe d'âge.
- Retraite-participation** — contrairement au cas précédent, le retraité accepte le sort que lui réserve la société, son adhésion à celle-ci se manifestant notamment par une intense utilisation des *mass médias* (radio, télévision, journaux).
— la participation est essentiellement passive (≠ la "retraite-loisirs") : "*Quand je regarde la télévision, je vois les paysages, les beaux pays, je me dis que j'aimerais bien aller là ... A l'époque où je travaillais, on avait 15 jours de vacances et maintenant on a un mois. C'est un drôle de point d'acquis ça, je trouve qu'elle évolue bien la vie*".

L'adulto-centrisme

Les sexagénaires ont vu l'âge de leur première vieillesse totalement transformée : consommateurs, ils jouissent d'une santé qui leur permet d'être actifs. Les nouveaux retraités, hommes ou femmes, de 60 ou 65 ans, ne sont plus des vieux : ils n'ont plus le corps usé. En outre, leur *image médiatique* a effacé artificiellement les écarts d'âge entre les adultes et les jeunes retraités qui se situent désormais dans une approche activiste et "adultocentrique" de l'existence :

"La théorie activiste peut être considérée comme "adultocentrique" en ce qu'elle considère le vieillissement adapté, ou réussi, comme celui qui se conforme le plus aux normes de l'âge adulte. Bien vieillir correspond, dans cette perspective, à maintenir le plus longtemps possible le niveau d'activité de l'âge mûr" 157

"La politique de la vieillesse doit refuser la ségrégation, remédier aux conséquences d'une rupture dans le cours de l'existence qui n'est pas voulue mais imposée. Elle est l'ensemble des moyens destinés à prolonger le plus longtemps possible la vie normale." 158

"Nous vivons dans une société qui a érigé la jeunesse en valeur de référence quasi absolue depuis plusieurs décennies : il faut être jeune, penser jeune, parler jeune, agir jeune, faire jeune. Dans ce contexte la vieillesse est souvent vécue comme un élément anxiogène, particulièrement chez les professionnels de la communication. Pourtant la société occidentale vieillit. La part des anciens, avec l'arrivée des enfants du baby-boom dans la tranche d'âge des plus de 50 ans, va croissante." 159

Les attitudes "adulto-centriques" peuvent parfois conduire à des situations plus ou moins cocasses :

"Ainsi, faux athlètes et fausses premières roucoulent en faisant des projets d'avenir, et donnent en réalité le spectacle pénible d'une discordance entre la société et les âges de la vie, heureusement atténué par la valorisation concurrente plus récente de grand-mères et de grands-pères enchantés de l'être." 160

¹⁵⁷ Anne-Marie Guillemard (8, p. 84).

¹⁵⁸ Rapport de la Commission du VI^e plan, 1971-1975 (cité par Anne-Marie Guillemard : 8, p. 84).

¹⁵⁹ Henri Blanc, *Les personnes âgées et la publicité* (in 19, p. 58).

¹⁶⁰ Jean-Pierre Bois (4, p. 116).

Le principe de non-oisiveté

Les sexagénaires et même les septuagénaires cherchent désormais à occuper ce nouveau temps de liberté qui leur est "offert", que ce soit dans le cadre des innombrables associations ou clubs, ou bien dans leur famille (trouvant par exemple une fonction utile auprès des petits-enfants dont les parents travaillent). Ils sont partout bénévoles, auxiliaires temporaires, travailleurs à mi, tiers, ou quart de temps : ils sont acteurs sociaux à part entière et ne rompent pas les liens avec le monde des adultes et des actifs... C'est ainsi que le "principe de non-oisiveté", selon l'expression d'Anne-Marie Guillemard, apparaît comme un mot d'ordre général et presque incontournable :

"La paresse, l'inactivité ou la semi-activité de la retraite conduisent tout droit au déclin. Le maintien de la masse d'adaptabilité du vieillard exige non pas le repos mais une stimulation, un dépassement constant et harmonieux de ses fonctions musculaires et mentales." 161

"On trouve dans chaque club (du troisième-âge) un coin lecture et bibliothèque, un coin télévision, un espace réservé aux jeux de société, enfin le coin du bavardage et de la sociabilité. Cette division de l'espace exprime la vocation du club qui est de convertir l'inactivité en loisir, en fonction d'une perspective activiste de l'âge. Le programme hebdomadaire d'activités proposé par les clubs traduit également cette volonté de mobilisation constante de la population en vue de transformer en loisirs ce qui est perçu comme oisiveté. Visites de musées, sorties en forêt aux environs, visite d'expositions; conférences alternent chaque jour, cinq jours par semaine." 162

3) Structures familiales et modes de vie

La transformation des structures familiales

Concernant la composition des familles à la fin du XXe siècle, deux phénomènes sont à noter :

— les enfants gardent leurs parents plus souvent et plus longtemps : moins de 1% des jeunes de 21 ans étaient orphelins de père et de mère en 1970 (contre 13 % au début du XVIIIe siècle), l'âge moyen de la perte de ses deux parents ayant augmenté d'environ 25 années depuis deux siècles (29,5 ans au XVIIIe siècle contre 55 ans en 1970) ;

¹⁶¹ Dr Escoffier-Lambiotte, *Le Monde*, 6 octobre 1967 (cité par Anne-Marie Guillemard : 8, p. 87).

¹⁶² Anne-Marie Guillemard (8, p. 152).

— et par ailleurs les petits-enfants connaissent plus souvent et plus longtemps qu'avant leurs grands-parents : plus de 50 % des jeunes gens de 17 ans avaient encore au moins un couple de grands-parents au complet en 1970, alors qu'au XVIIIe siècle cette situation était exceptionnelle (73 % des jeunes de 21 ans avaient alors perdu la totalité de leurs aïeux) :

Au XVIIIe siècle : "Les relations privilégiées entre grands-parents et petits enfants, qui paraissent alors se développer d'après les témoignages littéraires, n'ont probablement été qu'exceptionnelles, limitées aux classes aisées bénéficiaires d'une baisse générale de la mortalité à cette époque. " 163

Au XXe siècle : "La transformation de la famille a modifié la relation des petits-enfants aux grands-parents : au lieu d'un antagonisme, il se fait entre eux une alliance ; n'étant plus chef de famille, le grand-père devient complice des enfants par-dessus la tête des parents et inversement : les enfants trouvent en lui un compagnon amusé et indulgent." 164

Par ailleurs, dans la mesure où l'espérance de vie masculine est désormais proche de 70 ans et celle des femmes de 80 ans, le nombre des générations vivant en même temps va de plus en plus souvent jusqu'à quatre générations (avec des arrière-grands-parents) et parfois cinq (avec un arrière-arrière-grand-parent). En 1970, il fallait atteindre en moyenne l'âge de 52 ou 53 ans pour devenir grand-père (ou grand-mère), et 75 ou 77 ans pour connaître son premier arrière-petit-enfant. Ce calendrier est même réduit de quelques années chez les femmes (du fait d'un âge plus jeune au mariage et d'une moindre mortalité), ce qui conduit à une fréquence accrue des familles à quatre générations féminines. Cette banalisation des familles à quatre générations entraîne fréquemment une "situation charnière" des sexagénaires :

"L'insertion des sexagénaires est alors celle d'une génération intermédiaire, vers laquelle se tourne la précédente qui a besoin de soins et d'attention, et la suivante qui apprécie l'aide apportée, par exemple pour la garde des jeunes enfants. Ces jeunes-vieux ne constituent plus désormais ce groupe vieilli et fatigué, un peu replié sur lui-même vers la fin de sa vie qu'on se plaisait à évoquer ; bien au contraire, ils risquent d'être surchargés par les demandes familiales multiples ! Cela d'autant plus que les "familles-lignées" sont moins dispersées par les migrations qu'on avait pu le croire dans le passé récent." 165

163 Patrice Bourdelais (5, p. 225).

164 Simone de Beauvoir (2, p. 213).

165 Patrice Bourdelais (5, p. 223).

En dépit du "cliché de l'isolement du ménage urbain par rapport à son réseau familial", il apparaît que les relations intra-familiales étaient encore très présentes dans les années 1970 ¹⁶⁶ : 1/3 des parents âgés de 50 à 80 ans vivent dans la même commune que leurs enfants (et la moitié à moins de 20 kilomètres) ; par ailleurs, la 1/2 des enfants passent les vacances chez leurs grands-parents, et 1/4 des enfants ≤ 3 ans sont gardés tous les jours par une grand-mère. Un autre lien relativement inattendu s'est instauré entre les grands-parents et leurs petits-enfants : les personnes âgées ayant, au moment de leur décès, des enfants au moins quadragénaires, souvent bien installés dans la vie, il n'est pas rare que, de façon directe ou indirecte, ce soient les petits-enfants (jeunes adultes de 15 à 25 ans), qui tirent le plus profit des héritages, qui représentent pour eux une sorte "d'aide à l'établissement".

La résidence et le statut marital des plus de 60 ans

Environ 85 % des ≥ 60 ans habitent chez eux et plus de la moitié toujours avec leur conjoint (≈ 50 % des femmes et 75 % des hommes). Le choc de la retraite — qui atteint dans l'ensemble moins la femme (qui continue certains de ses rôles, en particulier domestiques) que l'homme (qui perd son identité professionnelle) — représente une période à risque pour le couple :

"La vieillesse teste l'harmonie du couple. Si le couple était uni par des liens profonds, la complicité conjugale non seulement pourra se renforcer, mais aussi apparaître comme un facteur de protection mutuelle face aux vicissitudes de la vieillesse. Si l'apparente cohésion conjugale n'était qu'une façade, qu'en restera-t-il une fois les investissements éducatif et professionnel de chacun auront disparu ? Le désert affectif et le manque d'intérêt commun risque de se traduire par une ritualisation voire une absence de dialogue faisant de ce couple l'union de deux solitudes." ¹⁶⁷

Yves Kagan remarque en outre que si le couple mari-femme (ou concubins) est le plus fréquent, il n'est pas rare de rencontrer dans la population vieillissante d'autres types de couples ¹⁶⁸ : la plupart du temps il s'agit de deux sœurs, qui ont toujours vécu ensemble, ou bien qui se sont retrouvées après leur veuvage respectif ; il y a aussi le couple enfant-parent avec le risque d'une "relation fusionnelle" très forte surtout si l'enfant est célibataire ou divorcé (ou même parfois avec un enfant marié n'ayant plus d'activité sociale du fait du chômage ou du départ de ses propres enfants).

¹⁶⁶ d'après Agnès Pitrou, citée par Patrice Bourdelais (5, p. 223).

¹⁶⁷ Yves Kagan (11, p. 195).

¹⁶⁸ Yves Kagan (11, p. 196).

Pour les personnes âgées de 60 ans et plus qui ne vivent pas en couple (soit environ 45 %) la répartition est la suivante :

Vivant seuls	30 %	(avec 35 % des femmes contre 14 % des hommes)
Accueillis chez leurs proches	10 %	
En institution (MR ou LS)	5 %	(soit environ 340 000 personnes en 1990)

La proportion des personnes "institutionnalisés" (5 % pour l'ensemble des 60 ans et plus) augmente cependant avec l'âge :

	Hommes	Femmes
80 ans et plus	8 %	15 %
90 ans et plus	15 %	30 %

Mais si l'on regarde ces derniers chiffres "à l'envers" il apparaît que plus de 85 % des ≥ 80 ans (et plus de 70 % des ≥ 90 ans) résident chez eux ou chez leurs proches... ce qui contredit finalement la supposée "démission des familles" qui se débarrasseraient trop facilement de leurs vieux parents !...

Attitudes conjugales chez les veufs de plus de 65 ans

Une étude menée en 1992 par P. Lissorgues dans une commune d'Indre-et-Loire (2 600 habitants) s'est intéressée aux attitudes conjugales chez les veufs et les veuves de plus de 65 ans ¹⁶⁹.

Il est apparu que près de 50 % des veufs (contre seulement 16 % des veuves) s'étaient remis en ménage et qu'à peu près la moitié des hommes restants (et un tiers des femmes) n'excluaient pas de le faire. Le délai moyen de la remise en ménage était de 4 ans (extrêmes de 1 à 20 ans).

Les principales motivations exprimées étaient les suivantes : le désir de rompre l'ennui et la solitude (70 %), les difficultés à assumer les tâches ménagères (évoquées par 42 % des hommes), des raisons financières (15 %), le problème du logement (7 %), l'amour (10 %), le besoin sexuel (10 % également, mais ce n'étaient pas les mêmes que les précédents...). A noter que l'union était "libre" pour 20 des 25 couples concernés (soit 80 %), les 5 autres couples s'étant remariés. Les auteurs concluaient de la manière suivante :

¹⁶⁹ V. Dardaine, P. Lissorgues et coll, *Attitudes conjugales chez les veufs de plus de 65 ans*, in "L'Année gérontologique 1995", Serdi, Paris (p 473 à 479).

"Le veuvage des personnes âgées ne se solde pas toujours par la solitude et l'isolement social. La découverte d'un nouveau compagnon n'est peut-être possible qu'une fois la période de deuil révolue, à moins qu'elle ne soit nécessaire, pour certains, à la réussite du processus de deuil. Quoiqu'il en soit, les nombreux bénéfices de l'union justifient que l'on s'intéresse aux attitudes conjugales des veufs de plus de 65 ans."

Les femmes âgées à la fin du XXe siècle

Outre les données démographiques (plus de femmes que d'hommes âgés), la population féminine se trouve confrontée au phénomène du vieillissement en tant que mère de famille (avec le départ des enfants), mais aussi de manière plus spécifique avec la survenue de la ménopause :

- les femmes âgées vivent souvent seules avec des revenus modestes

A 75 ans, les femmes représentent 3 personnes sur 4, la grande majorité d'entre elles vivant seules : 69 % entre 75 et 79 ans ; 96 % après 90 ans. A noter que 8/10 des femmes seules le sont du fait de leur veuvage, les autres étant soit divorcées, soit célibataires. Le nombre élevé de femmes âgées seules s'explique non seulement par leur longévité supérieure, mais aussi par la norme sociale qui veut qu'une femme épouse un homme plus âgé. C'est ainsi que le veuvage est beaucoup plus fréquent chez les femmes (veuves en moyenne, pour 1990, à 73 ans) que chez les hommes (devant "attendre" l'âge de 87 ans pour perdre leur compagne) :

	65 à 74 ans	après 75 ans
Veuves	41 %	70 %
Veufs	12 %	32 %

Au contexte de solitude s'ajoute souvent les difficultés financières, car les retraites des femmes seules, qui correspondent souvent à une "réversion" de la retraite du mari, sont en général peu élevées : en moyenne 4350 F, contre 7950 F pour les hommes (cf. § III, B, 2).

- la ménopause

Le *Traitement hormonal substitutif* (THS), préconisé par certains auteurs dès la fin du XIXe siècle (Cf Annexe IV), n'est véritablement entré dans les mœurs que depuis une dizaine d'années. Une étude effectuée en 1992 estimait que seulement 12 % des femmes ménopausées suivaient un THS ¹⁷⁰.

¹⁷⁰ Etude citée dans *Le généraliste et la ménopause*, n° spécial, Gyn. Obs., avril 1993.

Le développement prévisible du THS (sa prescription étant mieux acceptée chez les femmes qui ont eu l'habitude de prendre la pilule) va sans doute modifier le vécu et l'état de santé moyen des femmes âgées dans les décennies à venir. On peut espérer assister notamment à la diminution progressive, voire à la disparition, des si nombreuses "petites vieilles au dos courbé". Mais la ménopause, qui frappe la femme dans la force de l'âge, ne saurait pourtant se résumer à un simple phénomène d'hormones ou de densité osseuse :

"La ménopause est la fin d'un cycle, et malgré l'évolution de la gynécologie, des mœurs, du statut féminin, elle peut provoquer des troubles physiques et psychiques. Si la médecine pallie certains de ces troubles, les états dépressifs qui expriment d'autres malaises font rarement l'objet d'un soin particulier. En même temps se conjuguent souvent une série de modifications dans l'environnement familial qui contribue à fragiliser la femme : départ des enfants, perte d'un parent, difficultés conjugales dues, entre autres, à une baisse de la libido. (...) L'image négative de la femme stérile, prétexte à répudiation, a laissé des traces dans l'imaginaire social. Pendant des siècles, être femme c'était être mère, et l'incapacité soudaine de donner la vie provoque un profond bouleversement chez la femme, bien que nombre d'entre elles s'en défendent et le nient." 171

• le syndrome de l'empty nest

Outre la survenue de la retraite de son mari (avec, comme nous l'avons vu, une réadaptation plus ou moins réussie de la vie en couple), l'époque de la ménopause correspond aussi très souvent au départ des derniers enfants :

"Les enfants s'éloignent et partent à leur tour fonder une famille, provoquant ainsi le syndrome du "nid vide" (empty nest dans le langage anglo-saxons), où une grande partie des femmes qui ont privilégié le rôle de mère se trouvent confrontées à une maison vide et à un temps social sans signification." 172

Jeanne Calment et les centenaires

Si nous avons choisi d'évoquer l'image des centenaires juste après le paragraphe sur les femmes âgées, c'est que la population des centenaires est essentiellement féminine (87,5 % de femmes selon l'étude de Michel Allard ¹⁷³).

¹⁷¹ Maximilienne Levet (15, p. 45).

¹⁷² Maryvonne Gognalons-Caillard, *Les femmes face au vieillissement*, Géront. et société, n°6, 1978, p. 130.

¹⁷³ Michel Allard, *À la recherche du secret des centenaires*, Le cherche midi éditeur, 1991.

Le décès de Jeanne Calment, survenu le 4 août 1997, à l'âge de 122 ans, 5 mois et 11 jours (cf. Annexe VI), a été l'occasion pour les journalistes de mentionner les statistiques impressionnantes concernant les centenaires : le nombre de ceux-ci en France a décuplé en 40 ans pour atteindre, en 1997, un chiffre compris entre 5000 à 6000 ; certains démographes avancent même le chiffre de 150 000 centenaires en l'an 2050 (qui seront donc élus parmi les "48 ans et plus" de l'année 1998 !...), avec à la même date au moins 2 millions de nonagénaires.

Les conséquences pratiques de cette montée en flèche des "très âgés" sont difficiles à prévoir, la principale inconnue étant d'imaginer quel sera l'état de santé moyen, aussi bien physique que psychique, de tous ces futurs centenaires, et de leurs cadets nonagénaires. Rien n'exclut d'ailleurs qu'une majorité d'entre eux soient en bonne forme comme le fut pendant longtemps notre "petite Jeanne nationale". Mais rien n'exclut non plus le contraire ! Nous n'avons pas encore, et pour cause, assez de points de repère, et il existe, dans ce domaine comme dans d'autres, une grande variabilité individuelle :

"Plus on vieillit, plus on est différent. Quoi de commun en effet entre Jeanne Calment, qui avait survécu à sa fille et à son petit-fils, et dont l'état de santé n'a jamais nécessité de lourde assistance médicale, et un septuagénaire atteint de la maladie d'Alzheimer ?" 174

Ce genre de préoccupation sur le sort des futurs centenaires montre en tout cas que le chemin parcouru en moins de deux siècles a été immense. La réflexion suivante de Paul Paillat risque de devenir de plus en plus pertinente (en remplaçant toutefois, pour le début du XXI^e siècle, la mention des "octogénaires" par celle des "nonagénaires" !...) :

"Nos ancêtres vivaient dans le deuil de parents, de frère ou d'enfants, alors qu'en cette fin de XX^e siècle nous nous posons des problèmes éthiques quant à la prolongation de la vie des vieillards dépendants. Ce type de problèmes se posait d'autant moins que les moyens de l'époque ne permettaient pas ces années de survie par lesquelles passent maintenant tant d'octogénaires." 175

174 Michel Allard, *Le Monde*, 6 août 1997.

175 Paul Paillat, *Deux siècles de vieillissement de la population française* (in 18, p. 16).

4) Les publicitaires et l'image des personnes âgées

L'image des personnes âgées au XXe siècle ne saurait être évoquée sans parler de la publicité (où la notion d'image joue un rôle primordial), et du *Marché des seniors*, sujet sur lequel la revue "Gérontologie et société" a consacré en 1996 un numéro spécial.

Le troisième âge, le quatrième âge et les seniors...

Selon Paul Paillat, l'expression *troisième âge* (popularisée par J.-A. Huet, un gérontologue très médiatique) est apparue, à la fin des années 60, dans les milieux de la publicité. Cette expression devait être, une vingtaine d'années plus tard, progressivement abandonnée par ses propres concepteurs :

"Officiellement il s'agissait d'attirer l'attention de la population sur l'apparition et la constitution d'une nouvelle catégorie, sommairement désignée comme les "65 ans et plus", troisième dans l'ordre chronologique, après la jeunesse et l'âge adulte. A l'époque, tout le monde ignorait l'ampleur de cette catégorie et les intéressés en pâtissaient. La vogue de ce découpage, d'allure démographique, a été et est encore mondialement évidente, tout au moins dans le monde économiquement développé. Cette notion correspondait aux attentes des sociologues et des économistes. (...) (Mais) l'expression troisième âge est de moins en moins porteuse, au point d'être reniée par ses pères, les publicitaires. Même le yaourt se pare de la grâce des grand-mères sans aller jusqu'à se vanter de son succès auprès des arrière-grand-mères, moins bien loties que leurs propres filles." 176

Malgré le succès mondial de l'expression *troisième âge*, celle-ci est en effet apparue insuffisante à deux points de vue :

— d'un côté : l'image dynamique et positive du *troisième âge* rejetait les plus âgés des vieillards, qui furent classés "logiquement" dans une nouvelle catégorie : le *quatrième âge*. La différence entre troisième et quatrième âges ne faisant d'ailleurs que reproduire le schéma traditionnel avec première et seconde vieillesse (cf. § I, A) ;

— de l'autre côté : la nouvelle "cible publicitaire" représentée par les 50-60 ans, qu'il était difficile d'intégrer dans le *troisième âge*, a conduit à la création de la catégorie des *seniors*, apparue d'abord dans le vocabulaire des publicitaires américains (ce qui explique l'orthographe sans accent...) :

176 Paul Paillat, *op. cit.* (19, p. 3 et 4).

"Les seniors commencent à 50 ans. Ils forment une population de futurs retraités, de jeunes et de vieux retraités qui ont des objectifs communs, en particulier vivre une retraite paisible et heureuse après la rupture du monde du travail." ¹⁷⁷

Le tableau de la page suivante, que nous avons établi à partir d'un article de Gérard Cornet ¹⁷⁸, présente *Les modèles du "senior marketing"*, correspondant aux diverses tentatives de créer une typologie des consommateurs âgés.

Quelques "lois du marché"

Quelques "lois du marché des seniors" sont apparues dans les dernières décennies, parmi lesquelles nous retiendrons les plus marquantes :

- la personne âgée se considère plus jeune qu'elle n'est

L'âge que l'on a la sensation d'avoir (âge cognitif) est toujours inférieur à l'âge que l'on a réellement. En d'autres termes : la personne âgée se considère plus jeune que l'"image qu'elle se fait des gens de son âge". Cela apparaît clairement dans les réponses à la question "Quel âge avez-vous la sensation d'avoir ?" posée à un échantillon représentatif des ≥ 60 ans ¹⁷⁹ :

< 30 ans	30-40 ans	40-50 ans	50-60 ans	60-70 ans	> 70 ans	NSP
12 %	15 %	18 %	18 %	19 %	8 %	10 %

Chiffres que Gérard Cornet commente ainsi :

"Les diminutions fonctionnelles résultant du vieillissement physiologique sont lentes, graduelles, imperceptibles au quotidien. L'individu n'en prend réellement conscience qu'au moment des ruptures dues aux accidents ou à la maladie. (...) Le senior se sent dix à quinze ans plus jeune que son âge et un individu de 55 ans se trouve beaucoup plus proche de son cadet quadragénaire que de son aîné sexagénaire. Cet état de vitalité, ce sentiment d'énergie disponible pour l'action va se prolonger, sauf accident, bien au-delà de la soixantaine, jusqu'à 70, voire 75 ans, seuil autour duquel on situe actuellement l'entrée dans la vieillesse physiologique." ¹⁸⁰

¹⁷⁷ Jacques Manavit, *L'argent des seniors vu par les banques* (in **19**, p. 67).

¹⁷⁸ Gérard Cornet, *Les clés masquées de la consommation "senior"* (in **19**, p. 34 à 46).

¹⁷⁹ d'après une enquête de l'IFOP citée par Henri Blanc, *Les personnes âgées et la publicité* (in **19**, p. 64).

¹⁸⁰ Gérard Cornet, *op. cit.* (in **19**, p. 36).

LES MODELES DU "SENIOR MARKETING" (d'après Gérard Cornet)

1) le modèle âgiste (inspiré du senior marketing américain)

les 4 segments du marché des seniors	— 50 à 60 ans : les <i>masters</i>
	— 60 à 75 ans : les <i>libérés</i>
	— 75 à 85 ans : les <i>retraités</i>
	— 85 ans et plus : les <i>grands aînés</i>

(Ce type de "segmentation" est discutable car chaque "segment" comprend des populations très hétérogènes pour le pouvoir d'achat, le niveau socioculturel, l'état de santé, etc. En outre, la catégorie des *masters* amalgame des actifs avec des retraités ou pré-retraités, et les *libérés* regroupent des générations assez différentes, les clivages s'observant plutôt entre 65 et 70 ans)

2) le modèle "étapes de la vie"

Trois étapes > 50 ans	— libération des contraintes financières
	— départ des enfants
	— retraite avec nouveaux rythmes, nouvelles envies, nouvelles priorités

(La réalité ne correspond pas forcément à ce schéma idéal, car les fins de carrière sont parfois difficiles. Cela ne prend pas en compte charges financières imprévues qui incombent à cette "génération-charnière" avec d'une part l'aide aux enfants et/ou aux petits-enfants [qui peuvent être au chômage ou divorcés] et d'autre part aux ascendants susceptibles d'entrer en institution)

3) l'approche sociologique des courants de consommation

Etude SIMM (Système d'Information Média Marché)	— Etude réalisée tous les deux ans auprès d'un échantillon de 10 000 individus représentatifs des 15 ans et plus (parmi lesquels 3600 seniors). Elle porte sur plus de 500 marchés et 5000 marques.
	— ces études montrent que <i>"les seniors des années 90 ont acquis de nouveaux comportements de consommation entre années 50 à 80 et ont dans l'ensemble conservé ces comportements : voyages, pratique sportive, importance accordée au look..."</i>

(Ce type d'étude à grande échelle risque de survaloriser la partie la plus riche et la plus dynamique des seniors par rapport à leur diversité)

4) les trois phases psychologiques

Phase du refus et du temps immobile	<i>"Je consomme comme tout le monde. Rien ne doit changer. Je ne veux surtout pas que l'on m'implique dans des situations et des problèmes liés à l'âge, à la "séniorité". C'est pour plus tard. Pour l'instant, je me fais plaisir, je maintiens ma forme, mon apparence, j'exprime ma vitalité, je cherche de nouveaux liens, ou je resserre ceux qui existent."</i>
Phase de l'adaptation	<i>"Je change, je ralentis mes activités et je m'adapte à des possibilités différentes. J'ai besoin de me sentir sécurisé, de rester en contact avec les autres en m'économisant. Mais je rejette tout ce qui m'isole et insiste sur mes problèmes. Proposez-moi des solutions."</i>
Phase de l'acceptation	<i>"J'accepte mon âge, mais je fais tout pour conserver le maximum d'autonomie, pour ne pas être isolé. L'entrée en maison de retraite est l'ultime solution, si je ne peux plus rester chez moi et si je suis seul."</i>

• les rôles dévolus aux personnes âgées dans la publicité ¹⁸¹

Comme le remarque Henri Blanc, la publicité française a rarement mis en scène des rôles négatifs quand elle utilise des personnes âgées (contrairement aux anglo-saxons ¹⁸²). Voici quelques rôles dévolus aux personnes âgées :

- *idéalisation du temps passé*, un temps que les anciens ont connu et dont ils sont encore l'incarnation ;
- *caution de l'expérience et du savoir-faire* : s'il est une chose dont on crédite volontiers toute personne au fur et à mesure qu'elle avance dans la vie, c'est l'expérience et le savoir qui en découle ;
- *symboliser la pérennité de la marque et du produit* : une marque ou un produit qui traverse le temps et les générations est digne de confiance ;
- *rôle de l'exemple* : si c'est bon pour lui, c'est bon pour tout le monde (à noter que deux âges fragiles coexistent dans l'inconscient collectif : le grand âge et le premier âge...).

• la "cible" des personnes âgées peut réserver des surprises...

L'exemple de la commercialisation de la Twingo en est une illustration :

"Lorsque Renault a pensé sa Twingo, celle-ci était destinée à une jeune femme urbaine. Six mois après le lancement, Renault s'est aperçu que plus d'un tiers des Twingo étaient achetées par des personnes âgées de plus de 60 ans. Pourtant, rétrospectivement, il n'y a pas lieu de s'en étonner. En effet, tant parce qu'ils ont les moyens de le faire que parce qu'ils ont peur des pannes, les plus de 60 ans préfèrent acheter des voitures neuves. Qui plus est, on sait que les personnes âgées privilégient les marques françaises. De plus, l'habitat de la Twingo est parfaitement adapté au confort recherché par les personnes âgées qui, n'ayant plus d'enfant à domicile, n'ont plus forcément envie d'une berline difficile à garer et coûteuse à l'usage. Enfin, plus on avance en âge, plus on a tendance à préférer les couleurs vives et éclatantes, option qu'avait prise la Twingo." ¹⁸³

¹⁸¹ d'après Henri Blanc, *op. cit.* (in 19, p. 59 à 61).

¹⁸² La télévision britannique n'a pas hésité, par exemple, en vue de vanter la retransmission des informations télévisées en fin de soirée, à passer un spot mettant en scène "un grabataire et son épouse, enfouis dans un canapé, face à la télévision. Alors que les informations de 7 heures débutent, le vieillard, qui ne possède pas de télécommande pour augmenter le son, se lève péniblement et traverse, à la vitesse d'un escargot, la distance qui le sépare de son poste. Il arrive à la fin des informations." (d'après Henri Blanc, *op. cit.*, in 19, p. 59).

¹⁸³ Henri Blanc, *op. cit.* (in 19, p. 63).

• il faut montrer des gens heureux et actifs

La solitude, l'abandon, la déchéance physique et morale sont des peurs fortes qu'il convient de ne pas activer :

"Les personnes âgées ont une vie sentimentale, des passions, des moyens pour les réaliser, elles préfèrent se voir actives et heureuses. Comme elles préfèrent les films publicitaires montrant une ambiance familiale bonne et chaleureuse. Norwich Union, par exemple, pour présenter son produit Convention Obsèques, met en scène un couple âgé et heureux, entouré de toute sa famille, à l'occasion d'un repas d'anniversaire." 184

• le couple magique "grands-parents et petits-enfants"

Parmi les recettes magiques de la communication, le couple formé par les grands-parents et les petits-enfants est extrêmement efficace :

"(Ce couple) condense des émotions aussi fortes que l'amour, la complicité, la transmission, la filiation. Car, si les parents sont en charge de l'éducation des enfants, les grands-parents sont dégagés de cette responsabilité d'autorité et peuvent consacrer l'essentiel de leurs relations au don d'amour. C'est certainement un des rôles les plus émouvants incombant aux personnes âgées. Les publicités qui mettent en scène ce couple magique sont nombreuses. Parmi celles qui s'adressent aux personnes âgées, citons Disneyland Paris qui montre un grand-père et sa petite fille. La fillette s'interroge sur l'âge de son grand-père pour finir par dire que quel que soit son âge, il a l'air plus jeune et heureux. Une manière d'inviter les grands-parents à emmener leurs petits-enfants au parc d'attraction." 185

184 Henri Blanc, *op. cit.* (in 19, p. 65).

185 Henri Blanc, *op. cit.* (in 19, p. 65).

C) INFLUENCE DE LA MEDICALISATION SUR L'IMAGE DES PERSONNES AGEES

Les conséquences de la médicalisation des personnes âgées sur l'évolution de leur image dans les mentalités est un sujet qui mérite réflexion : même s'il est incontestable que l'intérêt porté aux vieillards par les médecins a entraîné des conséquences très bénéfiques pour les personnes âgées (cf. Annexe IV), la médicalisation a également eu pour conséquence indirecte d'imposer une image réductrice et plutôt négative de la fin de vie :

"Il est probable que le développement de la gériatrie a contribué à la détérioration de l'image de la personne âgée par rapport à l'âge d'or du XVIIIe siècle. La multiplication des descriptions cliniques conduit à des tableaux précis, crus, et répétitifs de la déchéance physique, d'autant plus qu'ils se développent dans le cadre de la recherche effrénée de l'anomalie, de ce qui ne fonctionne pas et prouve la détérioration de l'âge. Les approches postérieures, plus générales, qui tentent de raisonner sur les mécanismes d'ensemble, n'abandonnent pas le vocabulaire du dysfonctionnement et de la dégradation. La description idéalisée et enthousiaste des fringants vieillards du XVIIIe siècle n'est plus tout à fait possible." 186

Pour la période récente, deux images particulières nous ont semblé justifier un développement particulier : d'une part l'image très médiatique de la *maladie d'Alzheimer* ; et d'autre part le *vieillard en institution*, avec l'idée de la grabatisation, voire de l'abandon relatif des mourants. Ces deux images impressionnent beaucoup le public car elles traduisent finalement le risque d'une perte d'identité — ou "perte de soi" — de l'individu vieillissant.

Nous évoquerons les *nouvelles images médicalisées* des personnes âgées en rapport avec certaines données plus récentes de la gériatrie : l'incidence des *progrès thérapeutiques* avec l'élargissement régulier des indications ; l'importance grandissante de l'*évaluation gérontologique* ; et enfin les conséquences possibles des récents travaux sur le *vieillissement réussi*.

¹⁸⁶ Patrice Bourdelais (5, p. 388 et 389).

1) La maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer (cf Annexe V), qui, jusqu'au début des années 70, était "*d'avantage considérée comme une curiosité qu'une entité clinique d'importance*" ¹⁸⁷, a connu depuis vingt ans une "poussée" considérable, avec d'une part une inflation de recherches dans tous les domaines, et d'autre part une grande médiatisation.

Alors que les habituels "déments séniles", sans parler des "grands-pères gâteux", n'entraînaient jadis qu'un émoi fort relatif, plusieurs éléments semblent devoir être évoqués pour expliquer cette poussée importante, récente et inédite, de la "maladie d'Alzheimer" dans les mentalités :

— tout d'abord, l'extension en 1976, par les psychiatres américains, de la dénomination *Alzheimer* à certaines démences dégénératives des > 65 ans (sous le nom de *démence sénile de type Alzheimer*). Avec une tel tour de passe-passe nosologique on assista bien sûr à une augmentation spectaculaire des *Alzheimer* !... Certains auteurs, comme J. Plas, s'interrogent d'ailleurs sur la véritable origine de l'opération : "*Des considérations promotionnelles n'étaient peut-être pas étrangères à cette évolution — le terme "maladie d'Alzheimer" a alors fait une percée fabuleuse dans les médias —, car de gros doutes subsistaient, surtout sur la similitude des états cliniques.*" ¹⁸⁸ ;

— ensuite, les interrogations légitimes du public quant à l'avenir de notre société : on savait déjà que le *Vieillessement de la population* était en route, avec toutes les conséquences économiques que cela suppose... Alors si, dans le même temps, on nous annonce une détérioration des facultés mentales, d'autant plus fréquente que nous serons plus vieux, que va-t-on devenir ?... Ce type de "vision apocalyptique" n'est certainement pas étranger à l'impact médiatique de cette affection, ressentie comme particulièrement angoissante ;

— le hasard a voulu enfin que le nom d'*Alzheimer* s'adapte fort bien à la situation : sa consonance plutôt rude, associée à sa difficulté orthographique (un peu comme Frankenstein ou Jekyll !), n'ont fait qu'ajouter au côté inquiétant, mystérieux et glauque de la chose... Si l'on avait gardé un terme plus doux comme *démence sénile*, *démence dégénérative* ou même, pourquoi pas, *démence de type Esquirol*, le succès médiatique eût-il été si grand et si rapide ?...

¹⁸⁷ Christian de Saussure, *Brève histoire des théories de la démence sénile jusqu'à nos jours* (in **18**, p. 66).

¹⁸⁸ J. Plas, *Classification des démences*, in *Confrontations psychiatriques*, n° 33 - 1991, p. 25.

Même si la prise en charge des démences représente un réel problème pratique pour les familles et les professionnels qui y sont confrontés, l'image effroyable que traîne derrière elle la maladie d'Alzheimer n'est-elle pas un peu surfaite ? Ne portant pas vraiment le statut de "maladie comme les autres", la démence d'Alzheimer cristallise sur elle énormément d'angoisses individuelles : le langage commun en a fait un synonyme de "*mort psychique, plus terrible que la mort physique*". Au moindre oubli, de quelque nature qu'il soit, il est de bon ton d'évoquer, sous couvert de la plaisanterie, son "*Alzheimer qui commence*". Ne serait-ce pas oublier un peu vite que la très grande majorité des individus ne seront jamais atteints par une quelconque démence avérée ? Et ne serait-ce pas aussi se laisser emporter par un langage pseudo-scientifique, porteur d'inquiétudes irrationnelles, gênant finalement l'analyse sereine de la situation et la mise en œuvre de solutions adaptées ?

2) Le "vieillard en institution"

A une époque encore récente (que les actuelles personnes âgées ont connu), l'image de l'*institution des vieillards* était symbolisée par les hospices, avec leur manque de confort manifeste et l'abandon à leur triste sort des malheureux qui avaient la malchance d'y aboutir.

Le témoignage de Simone de Beauvoir

La description que Simone de Beauvoir a pu faire, en 1970, d'un de ces hospices ("*très bien situé en plein Paris*" et "*abritant 200 personnes des deux sexes*"), illustre bien l'image négative des institutions de cette époque :

"Quelques privilégiés, capables de verser le prix d'une pension élevée, habitent dans des chambres particulières ; quelques autres dans des salles contenant de quatre à cinq lits. Mais l'immense majorité est parquée dans des dortoirs (...). Par une étrange anomalie que personne n'a su m'expliquer, les sujets valides logent au rez-de-chaussée, les semi-valides au premier étage, les grabataires au second. Ceux-ci sont incapables de se mouvoir ; on les nourrit et on les torche comme des bébés ; mais ce gâtisme n'a rien de paisible : les visages des vieilles femmes que j'ai vues étaient convulsés d'épouvante, de désespoir, figées dans une espèce d'horreur imbécile. Peut-être ne peut-on plus rien faire pour elles. Le scandale qui saute aux yeux, c'est le premier étage. Parmi les semi-valides, beaucoup sont capables de se déplacer d'un bout du dortoir à l'autre ; ils pourraient sortir ; mais ils ne peuvent descendre les escaliers et comme il n'y a pas d'ascenseur, ils sont littéralement emprisonnés. Ce qui aggrave la situation, c'est qu'on met avec eux des vieillards qui ne maîtrisent plus leur corps et passent leur journée assis sur des chaises percées ; ils sont dans la même salle que les autres, qui se

trouvent condamnés à vivre dans une atmosphère empestée. Le rez-de-chaussée est moins malodorant et moins étouffant, mais on a le cœur serré en constatant l'inertie qu'engendre la vie d'asile. Elle va si loin que, surtout parmi les hommes, beaucoup, qui cependant sont valides, font leurs besoins au lit, m'a dit le docteur : la société les a pris en charge, m'a-t-il expliqué, ils s'abandonnent totalement à elle et poussent à l'extrême la passivité.(...) Leur unique divertissement, ce sont les querelles : les femmes surtout papotent, se disputent, forment des clans, nouent des alliances et les renversent. Parmi les hommes il y en a d'agressifs et même de violents. Comme à Nanterre, comme partout, dès qu'ils le peuvent ils boivent. L'argent de leur retraite qui n'est pas retenu pour payer leur pension, ils le dépensent pour s'acheter du vin rouge. Ce n'est pas difficile car, dans le quartier, les cafés et les marchands de vin abondent. L'été, on peut les voir assis sur les bancs d'une avenue voisine, des bouteilles de rouge dans les bras. Les femmes boivent aussi. Quand ils rentrent le soir, plus ou moins ivres, ils se bagarrent avec les autres." 189

Vers l'amélioration de l'image des institutions gériatriques

Il est vrai que les "longs séjours" (longtemps appelés "mouroirs" par une large fraction du public) ont eu tendance à remplacer, dans l'imaginaire collectif, l'hospice en tant qu'image négative de la fin de vie en institution. Cependant, si les changements sont encore insuffisants (notamment en ce qui concerne le manque en personnel), il semble que le public ait été sensible aux progrès accomplis dans les structures gérontologiques depuis 30 ans (notamment depuis la loi de 1975 prévoyant la disparition des hospices) :

"Avec des réussites inégales existent maintenant un réseau de plus en plus dense d'institutions de retraites, des maisons qui ne ressemblent plus aux anciens hospices, et se donnent pour mission d'accompagner les vieillards dans la dignité jusqu'au terme de leur vie. L'image de l'institution, ou plus schématiquement de l'hôpital, reste souvent négative chez les vieillards. Pourtant, l'hébergement collectif a évolué, et s'est doté d'un environnement médico-social sécurisant, avec une série de soucis majeurs : préserver l'intimité, conserver des liens avec les familles ou créer des espaces familiaux dans des unités où le nombre de lits est réduit, animer quotidiennement par l'activité de l'établissement lui-même, ou par des activités extérieures, la dernière vieillesse des pensionnaires." 190

¹⁸⁹ Simone de Beauvoir (2, p. 276 et 277).

¹⁹⁰ Jean-Pierre Bois (4, p. 118).

Outre une amélioration du confort et des sanitaires dans les établissements d'accueil, la période récente a été marquée par une nouvelle approche des soins en gériatrie : création de services adaptés aux déments et/ou d'hôpitaux de jour psycho-gériatriques ; développement des "bilans gérontologiques" permettant une prise en charge plus personnalisée ; liens noués avec les structures de ville dans le cadre de "réseaux ville-hôpital", etc.

Les alternatives à l'entrée en institution

Une minorité de personnes âgées à domicile sont dépendantes alors que la majorité des personnes en établissement le sont. Mais il ne faut pas oublier que seulement 12 % des hommes et 22 % des femmes de plus de 85 ans résident en institution ¹⁹¹ :

(chiffres en %)	de 75 à 84 ans		85 ans et plus	
	H	F	H	F
<i>Etablissement</i>	4,3	6,8	12,2	22
<i>En couple à domicile</i>	71,2	28,1	46,8	7,9
<i>Hors couple non seul</i>	6,3	16	14,7	25,8
<i>Seul à domicile</i>	18,3	49,1	26,4	44,3

Il en résulte que le domicile reste le lieu de vie privilégié des personnes dépendantes. On a estimé que les personnes vivant à domicile représentaient 61 % des personnes à "dépendance forte, très forte ou extrême", et même 50 % pour la dépendance extrême (soit environ 6 % des plus de 75 ans) ¹⁹². L'enquête "Maintien à Domicile en Région Centre" ¹⁹³ retrouve des proportions du même ordre pour la répartition des ≈ 60 000 personnes dépendantes en région Centre (soit environ 17 % des plus de 65 ans) :

Domicile	71,2 %
Maison de retraite	22,7 %
Long séjour	6,1 %

Les aides à domicile (qui se sont notamment développées après le rapport Laroque : cf. Annexe III) ont contribué au maintien à domicile des personnes âgées dépendantes. Mais en dépit de l'importance grandissante des services de soins à domicile, portage des repas, aides-ménagères, auxiliaires de vie, etc., il n'en reste pas moins que les familles (ou le voisinage) demeurent encore l'élément fondamental de la prise en charge des dépendances à domicile :

¹⁹¹ D'après INSEE, recensement de la population de 1990 (cité par J.-J. Amyot in 1, p. 61).

¹⁹² D'après Sylvie Renault, *Les solidarités entre générations*, Nathan, 1995 (cité par J.-J. Amyot in 1, p. 28).

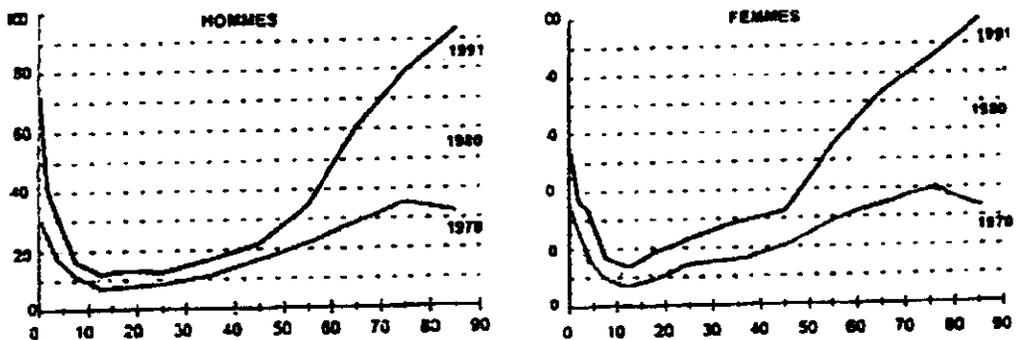
¹⁹³ Enquête publiée en Mai 1997 par l'Union Professionnelle des Médecins Libéraux (UPML) de la Région Centre, 122 bis rue du Faubourg Saint-Jean, 45000 Orléans. Rapporteur : Dr Joël Cogneau.

"Les personnes âgées sont souvent aidées de façon bénévole par leur entourage : les voisins, la famille proche. Il s'agit de l'aide dite informelle. Cette aide est tout à fait considérable, notamment dans le cas de personnes dépendantes qui, sans elles, devraient recourir à une aide professionnelle. Une étude de la CNAV montre que 60 % des personnes de plus de 75 ans ont dans leur entourage au moins une personne qui les aide régulièrement dans les actes de la vie quotidienne. Le volume moyen d'aide bénévole est estimé à 50 heures par mois, soit trois fois plus que l'aide professionnelle." 194

3) Les nouvelles "images médicalisées"

Conséquences des progrès médicaux

L'approche médicale des personnes âgées (et très âgées) se caractérise actuellement par un élargissement des indications, qui concerne aussi bien les explorations que les traitements. Les facteurs de risque cardio-vasculaires (avec en particulier l'HTA, le diabète ou le cholestérol) font l'objet de discussions régulières entre les spécialistes pour établir l'âge limite de leur prise en compte, avec une tendance certaine à la hausse... L'augmentation de la consommation médicamenteuse des plus de 60 ans entre 1970 et 1991 est particulièrement parlante 195 :



Nombre de boîtes de médicaments achetées par individu et par an selon le sexe et l'âge entre 1970 et 1991.

Dans le même temps, les progrès des techniques médicales et chirurgicales (anesthésie péridurale, prothèses de hanches et de genoux, dilatations coronaires, chirurgie endoscopique, etc.) sont tels que l'époque des "abstentions thérapeutiques compte tenu de l'âge" est en passe d'être révolue dans un grand nombre de domaines.

194 M. Fardeau, *Marché du vieillissement, une approche économique* (in 19, p. 12).

195 D'après P. Morniche (reproduit dans *Precrire et dispenser un médicament à une personnes âgées*, fascicule édité en 1996 par le Secrétariat d'Etat à la Santé et à la Sécurité Sociale)

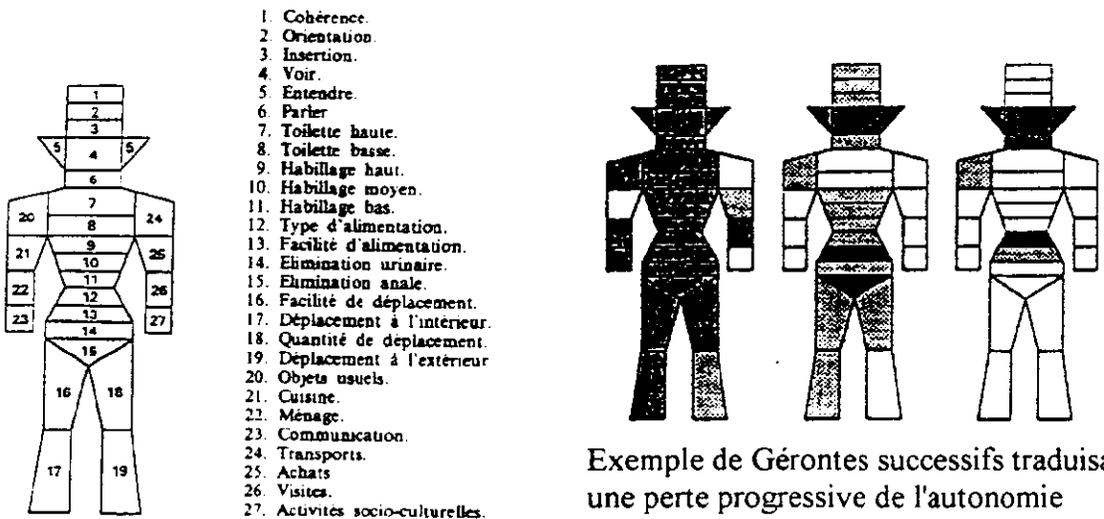
L'approche médicale des personnes âgées (voire très âgées) devient donc de plus en plus "adultocentrique", suivant en cela une évolution conforme à celle de l'ensemble de leur conduites sociales (cf. § III, B, 2).

Le développement de l'évaluation gérontologique

La notion d'âge est désormais remplacée de plus en plus par les données de l'évaluation gérontologique. Un grand nombre de grilles d'évaluation (qu'il serait trop long de détailler ici) ont été utilisées par les gérontologues :

- évaluation de l'autonomie par l'échelle ADL ("Activity of Daily Living"), le Géronte ou encore la grille AGGIR ("Autonomie Gérontologie Groupes Iso Ressources") ;
- évaluation des fonctions cognitives par le MMS ("Mini Mental State") ;
- évaluation de l'état nutritionnel par le MNA ("Mini Nutritional Assessment") ;
- ainsi que d'autres grilles d'évaluation pour l'incontinence urinaire, les états confusionnels, la dépression, la marche et l'équilibre...

Remarquons au passage que, parmi ces "grilles d'évaluations", le *Géronte*, inventé par Robert Leroux à Vierzon, a la particularité de remplacer l'image de la dépendance par une véritable *dépendance imagée* des personnes âgées :



Exemple de Gérontes successifs traduisant une perte progressive de l'autonomie

Cette pratique de l'évaluation en gériatrie, à côté de ses avantages indéniables dans l'appréciation de l'état des personnes âgées (et aussi d'une certaine manière dans la motivation des équipes soignantes), aura sans doute une certaine influence dans l'image médicale future des personnes âgées.

A l'extrême limite, on pourrait par exemple envisager un courrier d'hospitalisation stipulant : "*Je vous adresse Mr Dupont, MMS à 19, GIR à 3 et MNA à 22*", au lieu de "*Je vous adresse Mr Dupont qui commence à perdre la tête et qui présente une altération de l'état général*". Mais seul l'avenir nous dira si l'évaluation gérontologique entrera à ce point dans les mœurs médicales du futur...

"Vieillir avec succès" : une image du futur ? 196

Rompant avec l'approche des gérontologues du passé qui, comme nous l'avons vu, avaient tendance à traquer avant tout les situations pathologiques, les gériatres de la fin du XXe siècle s'intéressent de plus en plus à une nouvelle classe de la population : les personnes qui "vieillissent avec succès". Cette nouvelle notion du *vieillissement réussi* (en anglais *successful aging*) fut introduite vers 1987 par Rowe et Khan ¹⁹⁷ en opposition avec :

- d'une part le *vieillissement pathologique*, avec maladie et/ou handicap ;
- et d'autre part le *vieillissement usuel*, sans maladie et sans handicap mais avec régression des capacités fonctionnelles.

Selon les études, ce *vieillissement réussi* concernerait 12,7 à 33 % de la population, et par ailleurs 12 % des sujets âgés n'ayant pas initialement ce type de vieillissement peuvent l'acquérir ultérieurement ¹⁹⁸. Cette approche innovante va sans doute influencer de manière importante l'évolution de la gériatrie dans les décennies à venir :

"L'espérance de vie pour une personne de 65 ans est en moyenne de plus de 20 ans actuellement : déterminer les facteurs susceptibles d'augmenter non seulement la longévité mais aussi de diminuer la morbidité est un enjeu de santé publique. Par ailleurs, l'étude de ce vieillissement, non associé à des handicaps ou à des pathologies, permet de mieux appréhender les mécanismes du vieillissement. Ces différents éléments expliquent l'intérêt actuel et à venir porté au vieillissement réussi." 199

Et il y a fort à parier que, dans le même temps, ce *vieillissement réussi* puisse constituer le ferment de l'évolution de l'image des personnes âgées au début du prochain millénaire...

¹⁹⁶ d'après : *Vieillir avec succès*, Collection L'année Gérontologique, Serdi, 1997, 158 pages.

¹⁹⁷ Rowe JW, Khan RL. *Human aging : usual and successful*. Science 1987, 237, 143-149.

¹⁹⁸ Strawbrigde et coll. *Successful aging : predictors and associated activities*. Am J Epidem, 1996, 144, 135-141.

¹⁹⁹ E. Bousquet et coll., in *Vieillir avec succès*, op. cit., p. 10.

EN GUISE DE CONCLUSION...

"C'est un sujet merveilleusement vain, divers et ondoyant que l'homme. Il est malaisé d'y fonder jugement constant et uniforme."

Montaigne, *Essais* (I. 1)

Nous ne concluons pas de manière globale ni définitive quant à l'image des personnes âgées à travers l'histoire. Nous n'avons d'ailleurs, dès le départ, rien cherché à démontrer : notre attitude a été celle de l'observation, de la description, et aussi de la réflexion, à partir des divers documents et témoignages à notre disposition. Nous soulignerons cependant quelques traits significatifs qui ressortent de l'ensemble de cette étude :

— si la diminution physique est un élément primordial de l'image des personnes âgées, le vieillissement psychique apparaît quant à lui plus ambigu : l'aspect négatif éventuel (affaiblissement psychique) est en effet largement compensé, voire dominé, par les aspects positifs du vieillissement dans ce domaine, avec l'acquisition de l'expérience et de la sagesse. Mais la notion de "*sagesse des vieillards*", qui regroupe en réalité des définitions variables au fil du temps, n'est pas aussi simple qu'elle peut le sembler au premier abord, avec en particulier l'opposition habituelle entre la "*sagesse du fou*" et la "*folie du sage*".

— à un certain fatalisme devant la vieillesse, que l'on retrouve plutôt dans les textes littéraires ou philosophiques, s'oppose la tendance naturelle au refus des conséquences de l'âge. Cette dernière approche a été traditionnellement encouragée par la science médicale avec, en particulier, les conseils d'hygiène prescrits par les hommes de l'Art dans la lignée d'Hippocrate et de Galien. Les progrès récents de la médecine (avec notamment la réduction de la mortalité cardio-vasculaire, le développement de la chirurgie des personnes très âgées ou encore le traitement hormonal de la ménopause) favorisent cette approche médicalisée du retardement de la vieillesse. Par contre, l'idée, généralement considérée comme irréaliste, d'un possible rajeunissement, se cantonne pour sa part dans le domaine de la légende (Fontaine de Jouvence, Mythe de Faust).

— la place des vieillards dans leur famille ou dans la société a été relativement dépendante des *situations historiques*, mais aussi des *statuts juridiques* particuliers (droit de regard ou non des pères sur la conduite de la vie de leurs enfants, systèmes politiques favorisant ou non le pouvoir des Anciens...), et des variations du *poids démographique* des personnes âgées (en particulier pour l'époque récente). Nous avons décrit dans la deuxième partie quelques situations extrêmes avec, par exemple, d'un côté le pouvoir démesuré du *pater familias* à Rome, et de l'autre le statut très défavorisé de nombreux vieillards à la fin de la Renaissance ou au début de l'époque industrielle.

— on assiste au XVIIIe siècle à une évolution décisive des idées conduisant à la reconnaissance de la vieillesse comme "phénomène social" (et non plus seulement comme une partie du destin individuel de chacun). Cette donnée historique et sociologique a été surnommée la *Naissance du vieillard* par l'historien Jean-Pierre Gutton.

— la période révolutionnaire (partie intégrante de l'époque de la *Naissance du vieillard*), a été assez paradoxale vis-à-vis des personnes âgées et de leur image : la reconnaissance quasi-officielle de la valeur de l'âge et de l'expérience, avec en particulier la création des *Fêtes de la Vieillesse*, s'est en effet accompagnée d'une diminution du pouvoir des anciens dans la société.

— le XVIIIe siècle marque en outre un autre changement, perceptible dans les sources historiques à notre disposition : jusqu'alors les vieillards étaient essentiellement l'objet de descriptions littéraires ou de réflexions philosophiques. A partir du XVIIIe siècle (avec en particulier les premiers "arithméticiens politiques" et les grandes discussions sur le sort des vieillards au sein des assemblées révolutionnaires), des documents d'un autre ordre voient le jour qui ne feront en fait que se développer jusqu'à nos jours : "*Politologues et gestionnaires, économistes et médecins, sociologues et gérontologues se penchent désormais sur les vieux, avec le souci de comprendre leurs nécessités et leur dignité.*" ²⁰⁰.

— les femmes âgées ont régulièrement subi au cours des siècles un manque de respect manifeste et impitoyable... Il faut dire que le vieillissement était jadis ressenti très précocement chez les femmes en raison des maternités et des allaitements répétés : une femme de trente ans apparaissait bien souvent comme une vieille femme... C'est seulement dans la période récente que l'image et la condition de vie des femmes âgées se sont améliorées, en même temps que leur état de santé et leur longévité moyenne.

²⁰⁰ Jean-Pierre BOIS (4, p 112)

— le lien historique entre vieillesse et pauvreté (qui se précise dans les mentalités vers la fin de la Renaissance) a été à la source, surtout à partir de l'époque révolutionnaire, de diverses tentatives d'assistance légale en faveur des vieillards nécessiteux (en complément des œuvres de bienfaisance religieuses qui existaient dès le Moyen Age). La réussite de cette politique, qui est surtout devenue sensible au milieu du XXe siècle, a entraîné une amélioration du niveau de vie des personnes âgées. Aux pauvres vieillards de jadis, qui vivaient bien souvent à la charge de leur entourage, s'opposent les retraités sexagénaires de la fin du XXe siècle qui, tout en subvenant à leurs propres besoins, doivent en outre aider leurs enfants, voire leurs petits-enfants, ou même parfois leurs parents nonagénaires vivant en institution...

— à l'approche médicale traditionnelle de la vieillesse, avec sa tendance à "traquer l'anomalie" (notamment au XIXe siècle lors des grandes études anatomo-cliniques), s'oppose une vision plus optimiste de la fin de la vie, qui prend en compte l'espoir d'une "belle vieillesse" ou d'un "vieillissement réussi" (selon la terminologie actuelle).

— l'isolement et la dépendance, douloureusement ressentis par un bon nombre de personnes âgées, peuvent être atténués de nos jours par diverses aides techniques (développement des moyens de transports et de communication), mais aussi l'aide des familles (qui sont encore, quoi qu'on en dise, assez présentes), l'amélioration du confort des structures d'accueil, et les aides extérieures variées développées dans le cadre de la politique de maintien à domicile (avec un nouvel élan depuis le rapport Laroque de 1962).

— quelques images, régulièrement associées à la vieillesse, telles que l'institutionnalisation fréquente des vieillards, ou encore l'image médiatique de la maladie d'Alzheimer, sont probablement plus importantes dans les esprits que dans la réalité : plus de 85 % des plus de 80 ans (et plus de 70 % des plus de 90 ans) résident en effet chez eux ou chez leurs proches ; et l'on peut estimer, par ailleurs, qu'environ 95 % des plus de 65 ans (et 75 % des plus de 85 ans) ne présentent pas de détérioration intellectuelle avérée...

— dans le même ordre d'idée, le "vieillissement de la population", notion apparue avec Alfred Sauvy en 1928, apparaît moins valable dans la pratique que dans les chiffres, car le vieillissement démographique (basé sur le pourcentage des plus de 60 ou 65 ans) ne prend pas en compte les variations de l'état de santé moyen entre les époques concernées. La part des "vrais vieux" (selon l'expression consacrée), augmenterait moins vite que l'on avait pu le redouter dans le passé, certains démographes, comme Patrice Bourdelais, estimant même qu'elle aurait tendance à diminuer depuis un siècle.

— le développement, au cours du XX^e siècle, du nombre des retraités (qui sont aussi des consommateurs), a été étudié avec beaucoup d'attention par les sociologues et les publicitaires depuis une trentaine d'années. Un certain nombre de "typologies comportementales" ont été proposées à leur égard, avec en particulier deux éléments caractéristiques soulignés par la sociologue Anne-Marie Guillemard :

- *l'adultocentrisme* : les personnes âgées continuent à se comporter sur bien des plans de la même manière que les adultes (avec un décalage en âge qui tend à être minimisé par les individus eux-mêmes) ;
- *le principe de non-oisiveté* : ne pas chercher à s'occuper pendant sa retraite est désormais perçu comme une anomalie comportementale.

— enfin l'augmentation de la durée de vie, personnifiée par Jeanne Calment, et la poussée prévisible du nombre des personnes très âgées dans les décennies à venir (environ 150 000 centenaires et 2 millions de nonagénaires en 2050), nous apportent beaucoup plus d'interrogations que de certitudes : nous ignorons, par exemple, quel sera l'état de santé moyen, aussi bien physique que psychique, de tous ces grands vieillards. Autre inconnue : l'augmentation de l'espérance de vie, et notamment de la "durée de vie sans incapacité majeure", va-t-elle ou non continuer à augmenter au même rythme que celui observé dans les dernières décennies, c'est-à-dire avec un gain d'environ 2,5 années tous les 10 ans ?...

ANNEXES :

I : ETYMOLOGIE DES MOTS ASSOCIES A LA VIEILLESSE

II : LA REVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

III : RETRAITE, ASSISTANCE ET POLITIQUE MEDICO-SOCIALE

**IV : BREF HISTORIQUE DE LA GERONTOLOGIE
ET DE LA GERIATRIE**

V : APERÇU HISTORIQUE SUR LES DEMENCES

VI : REVUE DE PRESSE SUR JEANNE CALMENT

ANNEXE I : ETYMOLOGIE DES MOTS ASSOCIES A LA VIEILLESSE ²⁰¹

1) les dérivés du grec *geron-* ou *geronto-* ("vieillard")

Géromie ou **gérontomie** (du grec *geron-* ou *geronto-*, "vieillard", et *-comein*, "soigner") : on désignait sous ces termes, depuis Galien, les règles hygiéno-diététiques visant à retarder ou prévenir la vieillesse et ses troubles.

Gérontologie (du grec *geronto-*, "vieillard" et *logos*, "théorie, discours") désigne "l'étude systématique de la physiologie du vieillissement". *Gérontologie*, ainsi que son dérivé *gérontologue*, sont attestés en 1950, mais ces termes seraient bien antérieurs : *gérontologie* pourrait avoir été créé par le biologiste russe Metchnikov, car c'est dans la traduction de ce dernier que *gerontology* apparaît en anglais (avec *thanatology*), en 1903.

Gériatrie : néologisme créé par le médecin américain Ignaz Nascher en 1909 (du grec *geron-* "vieillard" et *-iatrie*, "traitement"), le mot *gériatrie* désigne la "médecine de la vieillesse". L'adjectif *gériatrique* (1959) est d'un emploi didactique ; *gériatre* (av. 1959) désigne le ou la spécialiste de gériatrie.

Géronte : attesté d'abord comme nom propre (1636), il est emprunté au grec *gerontos*, "vieillard". Aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans la comédie, c'est le nom propre habituel des personnages de vieillard faibles et crédules ²⁰². Le mot fut utilisé en histoire (1704) pour désigner, dans l'ancienne Sparte, un membre de la *Gerousia* ("conseil des anciens"). Par extension (v. 1828), le mot s'est dit d'un vieillard naïf, facile à berner et, par atténuation, d'un homme âgé. Devenu archaïque au XX^e siècle, ce terme a été repris par Robert Leroux, dans les années 1980, lorsqu'il créa la silhouette destinée à évaluer la dépendance des personnes âgées (cf. § III, C, 3).

2) Le mot *vieil* et ses dérivés

Vieil est apparu en français au début du XI^e siècle (la *vie de Saint-Alexis*, 1050). Le féminin **vieille** est attesté vers 1155, et **vieux** à partir du XIII^e siècle. Ces mots sont issus du bas latin *veclus* "vieux", altération, après *vellus*, du latin classique *vetulus* "d'un certain âge", diminutif de la langue familière de *vetus*, *veretis* "vieux, ancien" ; dans le vocabulaire militaire *vetus* avait le sens de "vétérain", expérimenté". A noter qu'en latin l'adjectif *vetus* qualifie aussi bien ce qui est bonifié par l'âge (*vetus vinum* "vin vieux", s'opposant à *novum vinum*), que ce qui est détérioré ou diminué par l'âge (en s'opposant alors à *novus*).

²⁰¹ Présentation établie d'après le *Dictionnaire historique de la langue française*, par Alain Rey et coll., Le Robert, 1992.

²⁰² Personnage retrouvé notamment dans le *Menteur* de Corneille (1644), le *Médecin malgré lui* (1666) et les *Fourberies de Scapin* (1672) de Molière, le *Joueur* (1696) et le *Légataire universel* (1708) de Régnaud, et le *Bourru bienfaisant* de Goldoni (1771).

Vieillesse : dérivé de *vieil*, ce mot apparaît au XIIe siècle avec, comme orthographes successives : *veillece* (v. 1120), *vieillece* (v. 1130), *vieillesse* (v. 1400). Il désigne d'abord la "dernière période de la vie humaine" et, par extension, le "fait d'être vieux" (fin du XIIe siècle), d'où *bâton de vieillesse* (v. 1225, avec un emploi d'emblée au propre et au figuré). Au singulier collectif (milieu 16e, Ronsard), la *vieillesse* correspond par métonymie à "personnes âgées", usage aujourd'hui littéraire. Il s'emploie ensuite (1636, Corneille) pour personnifier la vieillesse comme une force agissante. Par analogie, (1655), le mot signifie "longue durée" (du monde, du vin, etc.).

Vieillard : d'abord *viellart* (v. 1155), puis *vieillard* (v. 1190), ce mot fut d'abord employé, en ancien français, comme adjectif. Devenu substantif depuis le XIIIe siècle, il n'a plus que cet emploi. *Les vieillards* est utilisé, à partir du XVIIe siècle, avec un sens collectif qui s'est employé en droit et administrativement (1833), remplacé aujourd'hui par *personnes âgées* ou, plus récemment, *personnes du troisième âge* (cf. § III, B, 4). Le correspondant féminin de *vieillard* a été très longtemps *vieille*, mais le dérivé *vieillarde* (1788, Féraud) fut ensuite employé (avec, à partir du XIXe siècle, une valeur péjorative par rapport à *vieille*).

Vieillir :

— verbe d'abord intransitif, employé en ancien français (v. 1155) pour "s'user", en parlant d'habit, puis, à propos des êtres vivants (v. 1216), pour "prendre de l'âge, devenir vieux", d'où les locutions modernes *bien vieillir*, *mal vieillir*. Depuis la fin du XVe siècle, il s'emploie intransitivement pour "changer par l'effet du vieillissement", "décliner" ; en parlant du talent, de l'esprit, des sentiments, etc., *vieillir* prend le sens de "perdre de sa force avec le temps" (1559, Amyot). Le verbe a signifié "rester, demeurer longtemps" (v. 1530, Marot, *vieillir quelque part*) et, spécialement (milieu XVIe, Du Bellay), "demeurer longtemps (dans une situation, un état)". Il correspond depuis le XVIIe siècle à "devenir suranné" (1647) à propos des créations humaines et, spécialement, de la langue, des usages, des mots, etc., puis pour "se modifier avec le temps" (1683) à propos des choses, d'où (1835) "prendre certaines qualités, par le temps" (par exemple d'un vin).

— ce verbe s'emploie aussi transitivement (XIIIe siècle) aux sens de "rendre plus vieux", "faire paraître plus vieux" (v. 1240), sens repris en français moderne. En emploi transitif, il signifie aussi "donner à quelqu'un un âge supérieur à son âge réel" (1872) et, avec un sujet nom de choses, faire paraître plus vieux (*ce chapeau la vieillit*)

— *Vieillir* a donné **vieillissement** (1596), "fait de vieillir", puis **vieillissant** (1626).

3) Les dérivés du latin *senex* ("vieux, vieillard")

L'adjectif **sénile** est attesté au XVe siècle. Emprunté au latin *senilis* "de vieillard", dérivé de *senex* "vieux, vieillard" (dont le comparatif *senior* a donné *seigneur*, *sieur*, *sire*). Cet adjectif s'applique à des comportements que l'on attribue aux vieillards, d'abord dans le domaine moral. Il est repris à la fin du XVIIIe siècle comme terme de médecine pour parler d'un ensemble de processus propres à la vieillesse (*arc sénile*, *démence sénile*, etc.). Dans l'usage courant il qualifie abusivement un vieillard qui n'a plus ses moyens intellectuels, mais les puristes considèrent *vieillard sénile* comme une tautologie. Le mot **sénilité** (1835) est employé en relation avec *sénile*.

L'adjectif **sénescient** (dérivé du latin *senescens*, *-entis*, participe présent de *senescere* "vieillir" au propre et au figuré, dérivé de *senex*.) a fait parti du vocabulaire de la physiologie, au sens général ("qui vieillit"), dès le XVe siècle, puis repris au XIXe siècle en médecine, avec dans le même temps l'apparition du mot **sénescence** (1876).

Le **sénat** : emprunté (v. 1213) au latin *senatus*, lui-même dérivé de *senex*. Littéralement "conseil des anciens", *senatus* désignait à la fois ce conseil, une de ses réunions et les places réservées aux sénateurs au théâtre. A partir du XVIIe siècle, *sénat* désigne plus généralement en histoire un corps politique dont le recrutement et le rôle ont varié selon les époques, des Républiques de l'Antiquité au Moyen Age, et il se dit par métonymie (1636) de l'édifice où siège un sénat. L'application constitutionnelle française date du consulat (1799), où le *sénat* désigne l'assemblée chargée de veiller au respect de la constitution ; cette institution a été conservée sous le Premier Empire (1804-1814), puis reprise par le second (1852-1870). A l'époque contemporaine (1875) dans les régimes à deux assemblées, *sénat* est le nom de celle qui est élue au suffrage indirect.

4) Le mot âge et son dérivé âgé

Dérivé du latin *aetaticum* (de *aetas*, *-atis*, "âge"), **eage** ou **aage** (Chanson de Roland, 1080) signifie en ancien français "vie", puis "temps depuis lequel on est en vie" (1160), sens aujourd'hui dominant. Le mot **âge**, écrit un accent circonflexe à partir du XVIe siècle, signifiait aussi "durée d'une génération" et "moment, portion de vie d'un être humain" (XIIIe siècle), sens que l'on retrouve dans de nombreuses locutions, parmi lesquelles : *grand âge* (XIIe), *d'un certain âge* (La Bruyère, fin XVIIe), *troisième âge* (1966), etc. Les sens particuliers de "vieillesse" (du XIVe au XVIIe siècle), et de "jeunesse" (1636), ont disparu de nos jours.

L'adjectif dérivé **âgé** (écrit *aagé* ou *aagié* jusqu'au XVIIe siècle) a d'abord signifié "qui a l'âge, la majorité" (1283), puis "qui existe depuis une certaine durée" (1314, d'un bois), avant d'arriver au sens actuel : "qui a un âge assez grand", en parlant d'une personne (1370). Au cours du XXe siècle, **personnes âgées** est devenue un euphémisme utilisé couramment à la place de *vieux*.

5) Les mots décrépît et décrépitude

Décrépît : d'abord écrit *descrepie* (v. 1192), ce mot est emprunté au latin *decrepitus* (de *de*, et de *crepitus*, "bruit sec, craquement, crépitement"). Le changement de sens est mal expliqué : certains étymologistes, comme Bréal, ont supposé que "*la vieillesse décrépîte était comparée à un mur qui se lézarde ou un arbre qui se fend*" ; cependant, le préfixe *de-* (qui marque ordinairement la séparation, le manque ou l'achèvement) suggère que *decrepitus* signifierait littéralement "qui achève de se fendre". Quoiqu'il en soit *decrepitus* apparaît, dès les premiers exemples, comme une expression imagée familière qualifiant un vieillard ou la vieillesse, sens repris en français (*vieillard décrépît*, *vieillesse décrépîte*). La forme substantivée, **un décrépît** (1370), désignait une personne atteinte par la déchéance physique ; le mot **décrépitude** apparaît également au XIVe siècle (v. 1387).

ANNEXE II : LA REVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ²⁰³

1) Le régime démographique "naturel"

Comme le signale Jean-Marie Poursin : pendant plus de 99 % de l'existence de l'*homo sapiens* sur terre, le régime démographique a été placé sous le signe d'une immobilité presque complète. Si l'on s'en tient à une période où les chiffres deviennent accessibles, nous assistons, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, aux derniers temps de ce "régime démographique naturel" ancestral qui se caractérisait notamment par :

a) une mortalité élevée :

- taux de mortalité aux alentours de 40 ‰ ;
- espérance de vie à la naissance entre 30 et 33 ans (sur 100 nouveau-nés : 25 meurent avant l'âge d'un an ; 25 autres n'atteignent pas 20 ans ; 25 enfin n'atteignent pas 45 ans) ;
- de plus : à l'hécatombe des "morts sans histoire" s'ajoutaient les morts dus aux grandes catastrophes : guerres, épidémies, famines ²⁰⁴.

b) une natalité élevée :

- taux de natalité entre 40 et 45 ‰, soit légèrement supérieur au taux de mortalité moyen qui conduisait à une relative stabilité de la population totale : "*en temps normal, la fertilité tendait à l'emporter sur la mortalité, puis ce surcroît était annulé par l'une des offensives de la famine ou de la peste et le mouvement en avant reprenait jusqu'à un nouvel assaut*" (J.- M. Poursin) ;
- environ 5 à 6 enfants par femme (dont la moitié n'atteindront pas l'âge adulte), avec 26 à 30 mois entre chaque naissance, l'allaitement était souvent prolongé au-delà de deux ans ;
- on se mariait tard : l'âge moyen du mariage était de 26-28 ans (garçons) et 23-25 ans (filles) ; la mortalité venant rompre les unions, la durée moyenne des mariages ne dépassait pas une quinzaine d'années.

²⁰³ d'après Jean-Marie Poursin, *La population mondiale*, Point-Economie, Ed du Seuil, 1976.

²⁰⁴ A cause de la famine, par exemple, l'Espagne perd, entre 1590 et 1650, un tiers de ses habitants, passant de 9 millions à 6 millions, ce qui coïncide avec la disparition de son rôle de premier plan en Europe. La dernière grande peste en France, qui date de 1721, emportera 60 % de la population de Marseille et des environs.

2) Phase de l'"émancipation démographique" avec :

- baisse du taux de mortalité, ce dernier passant de 38,5 ‰ en 1740 à 27,1 ‰ en 1880 ²⁰⁵ ;
- la natalité reste à un niveau élevé (environ 40 ‰) ;
- ces deux phénomènes se sont traduits par une croissance rapide de la population européenne : pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'Angleterre passe par exemple de 6 à 9 millions d'habitants

3) Deuxième phase : la natalité baisse à son tour

- cette baisse de la natalité, générale en Europe, a cependant été plus précoce en France que dans les autres pays d'Europe, la barre des 30 ‰ étant franchie vers 1830, avec 70 ans d'avance sur l'Angleterre ou l'Allemagne ²⁰⁶ :

(chiffres en ‰)	1750	1810	1830	1883	1903	1913	1933
France	40	32	30	25	21,7	19,4	17,8
Angleterre	44	39,5	35,5	34,4	28,9	25,2	16,1

- cette baisse de la natalité, associée à la poursuite de la baisse de la mortalité entraîne une croissance importante de la population européenne (qui passe, entre 1800 et 1900, de 180 millions à 400 millions d'habitants) avec deux phénomènes nouveaux :

- l'apparition de familles nombreuses comportant 8, 10, voire 12 enfants vivants, ce qui était exceptionnel auparavant ;
- l'augmentation du nombre et de la proportion des vieillards ²⁰⁷ soit, pour l'ensemble de l'Europe :
 - 12 à 15 millions de plus de 60 ans vers 1800 (5 à 10 %) ;
 - 35 à 40 millions de plus de 60 ans vers 1900 (7 à 13 %).

²⁰⁵ Les crises alimentaires et les épidémies ne se transforment plus en hécatombes en raison de l'augmentation des disponibilités alimentaires, des prémices de l'industrie et du début des progrès médicaux, en particulier la protection des enfants par la vaccination contre la variole (à partir de 1798), cette maladie étant jusqu'alors responsable de 30 % des décès d'enfants entre 1 à 4 ans (cf. Philippe Albou, *La variole avant Jenner (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Hist. des Sciences Médicales, Tome XXIX, n° 3, 1995, p. 227-235).

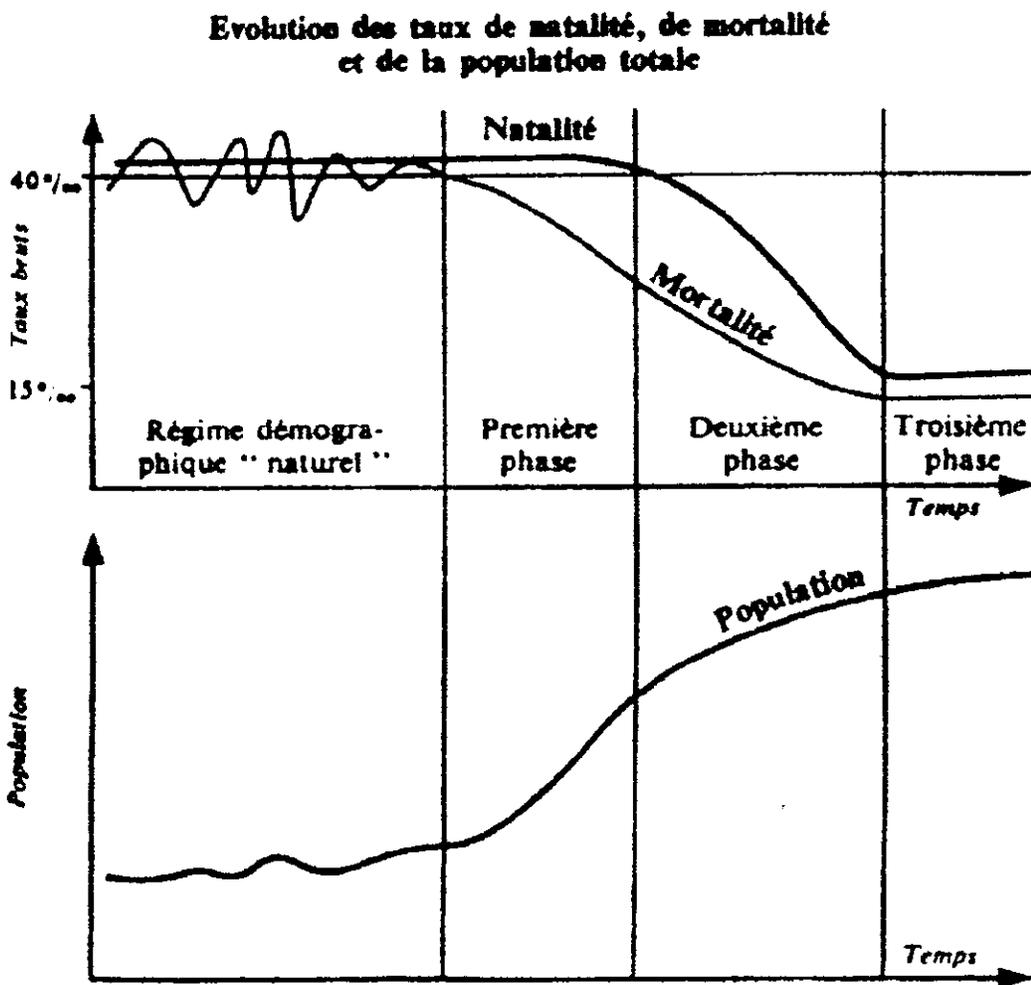
²⁰⁶ D'après les chiffres cités par Patrice Bourdelais (5, p. 440).

²⁰⁷ Cf. chapitre sur le "vieillessement de la population" (§ III, A)

4) Troisième phase : une stabilité d'un nouveau genre

Après deux siècles de révolution démographique, le régime démographique tend à nouveau vers l'équilibre, l'expansion des populations européennes à la fin du XXe siècle étant très réduite, de l'ordre de 0,4 % par an, autrement dit un chiffre similaire à celui du XVIIIe siècle ! Mais ce retour à la stabilité numérique, contrairement aux sociétés traditionnelles, se fait cette fois-ci au prix d'une diminution du *turn over* de la population, avec des taux bas aussi bien en mortalité (9 à 10 ‰) qu'en natalité (12 à 13 ‰).

Le graphique suivant synthétise l'évolution globale des taux de natalité, de mortalité et de la population totale ²⁰⁸ :

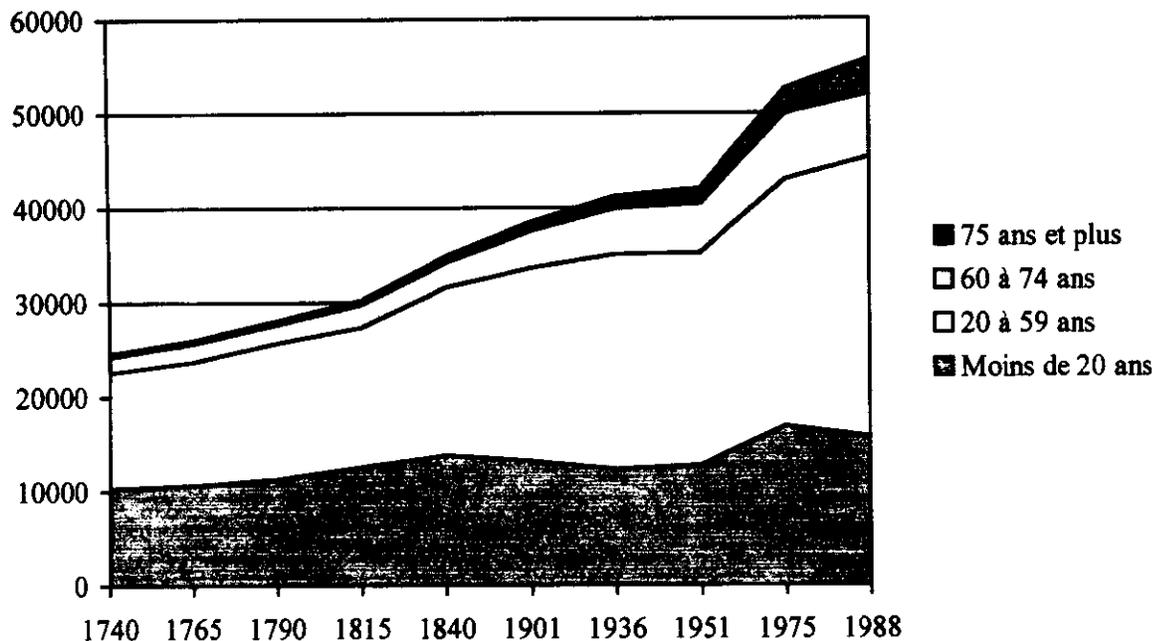


Les figures de la page suivante présentent l'évolution en nombre et en pourcentage des différentes classes d'âge entre 1740 et 1988 ²⁰⁹.

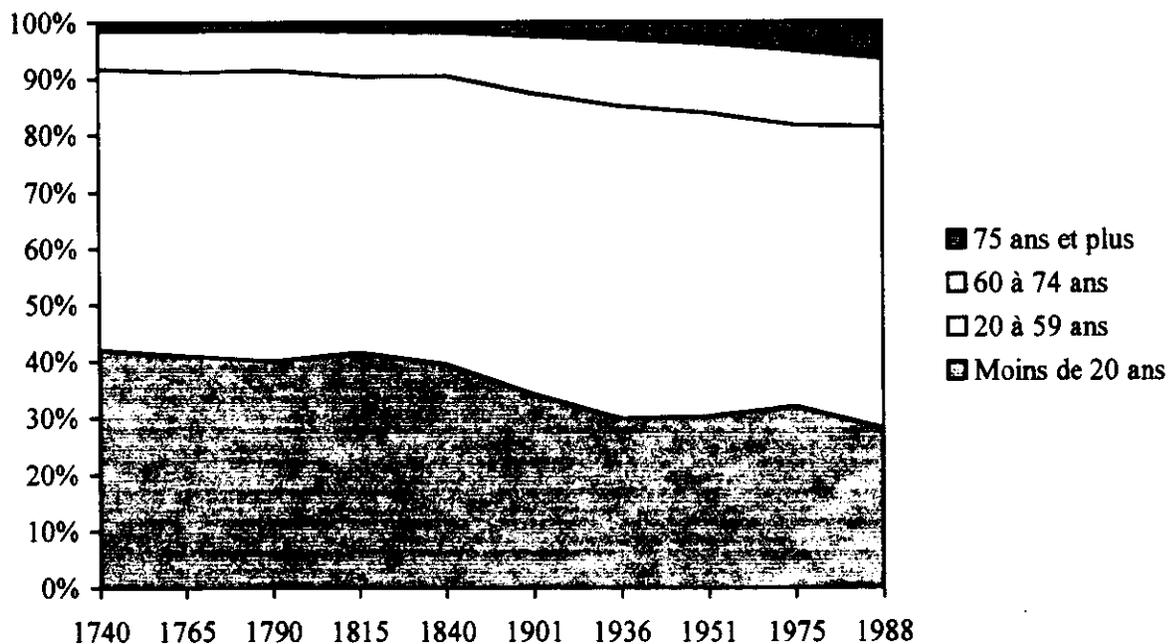
²⁰⁸ D'après Ph. Mouche, *Démographie*, PUF, 1964, p. 224 (cité par Jean-Marie Poursin, *op. cit.*, p. 86)

²⁰⁹ D'après les chiffres fournis par Marcel Croze, *Tableau démographique. La population de la France : histoire et géographie*, INED INSEE, 1988 (cités par Paul Paillat in 18, p. 12).

Evolution comparative (en milliers) des différentes classes d'âge, en France, entre 1740 et 1988



Evolution comparative (en %) des différentes classes d'âge, en France, entre 1740 et 1988



ANNEXE III : RETRAITES, ASSISTANCE ET POLITIQUE MEDICO-SOCIALE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES ²¹⁰

- Antiquité** **Assistance aux anciens soldats**
- à Athènes et à Rome : assistance rudimentaire pour les anciens soldats.
 - les infirmes et les vieillards sont généralement assistés par leur famille.
- Moyen Age** **Importance du clergé dans les œuvres de bienfaisance**
- les riches peuvent se retirer dans les monastères ou les couvents.
 - les vieux pauvres sont pris en charge par leur famille avec le devoir de travailler tant qu'ils peuvent.
 - développement des œuvres de bienfaisance, qui dépendent le plus souvent de l'Eglise (Hôtels-Dieu, hospices, asiles, refuges...). Les vieillards ne sont pas dissociés des autres types de nécessiteux (pauvres, veuves, orphelins, vagabonds, infirmes, malades...).
- Ancien régime** **L'Etat tente d'intervenir en complément de l'Eglise**
- François Ier, en particulier, veut affirmer l'autorité royale en instituant à Paris, en 1544, un "Grand bureau des Pauvres", puis des établissements similaires en province, destinés à compléter l'œuvre de charité de l'Eglise (qui reste néanmoins prédominante).
 - Louis XIV décide de créer des Hôpitaux généraux, à Paris (1656) et dans les grandes villes (1662), pour "*loger et nourrir les pauvres mendiants et invalides*". Ces établissements, dans lesquels les vieillards étaient mélangés avec les autres nécessiteux, ont plus servi à masquer le paupérisme (et la délinquance qui en découlait) qu'à apporter un réel soulagement à la misère. C'est de cette époque que datent les hôpitaux de Bicêtre ("vieillesse-hommes") et de la Salpêtrière ("vieillesse-femmes").
 - développement du secours aux vieux militaires :
 - 1670 : Louis XIV fonde l'Hôtel des Invalides pour secourir les anciens militaires invalides ;
 - 1764 : Louis XV crée des *Pensions pour les militaires invalides* ; ces dernières deviendront, sous Louis XVI, des *Pensions de récompenses militaires* qui furent en fait les premières "retraites" instituées en France.
- XVIIIe siècle** **La Révolution et les "devoirs naturels de la société"**
- à la suite des nouvelles conceptions philosophiques (Montesquieu, Rousseau) la misère et l'infirmité sont considérées comme une injustice de la nature qu'il appartient à la collectivité de réparer.
 - à la veille de la Révolution : création par le duc de La Rochefoucault-Liancourt d'une *Maison philanthropique* à Paris, en vue de secourir les infortunés à leur domicile (400 infortunés étaient secourus).

²¹⁰ Principales références : Sylvie Grégoire (6, p. 12 à 34) et A.-M. Guillemard (8, p. 13 à 71).

XVIII^e siècle (suite)

- le *Comité pour l'extinction de la mendicité* (1790) puis le *Comité de secours populaire* (1791 et 1792) préconisent d'une part l'idée d'une prévoyance-retraite²¹¹, et d'autre part l'assistance aux vieux nécessiteux présentée comme un "*devoir naturel commandé par le droit naturel*". Ces idées généreuses se retrouveront dans les lois de 1793 et de 1794 :
- la loi du 10 messidor an I (28 juin 1793) stipule :
- une pension pour les vieux indigents, à l'hospice ou à domicile²¹²
 - la création d'une *Caisse Nationale de Prévoyance* ;
 - la création dans chaque arrondissement d'un hospice dans lequel seront accueillis les vieillards infirmes ou âgés de plus de 70 ans.
- la loi du 22 floréal an II (11 mai 1794) réorganise complètement les secours publics en raison des difficultés d'application de la loi précédente :
- centralisation de la *Bienfaisance nationale*, les communes et les départements ne gardant plus qu'un rôle de distribution ;
 - cette *Bienfaisance* est destinée aux anciens agriculteurs ou artisans, vieillards ou infirmes de plus de 60 ans (120 à 160 livres / an), ainsi qu'aux mères et veuves résidant à la campagne ;
 - la théorie de la supériorité de l'*assistance à domicile* conduit en outre à supprimer tous les hôpitaux, hospices et autres établissements de bienfaisance dont les biens commenceront à être mis en vente...
- mais la Convention, pressée par les événements, n'aura pas les moyens d'exécuter ses décisions : en 1796, le Directoire supprime globalement toutes les dispositions votées précédemment, avec le rétablissement de ce qui existait sous l'Ancien régime...

XIX^e siècle

Difficiles tentatives d'assistance aux vieillards

- après la suppression de toutes les dispositions révolutionnaires, il y eut au XIX^e siècle diverses tentatives de rétablissement de l'assistance envers les vieillards nécessiteux, mais sans beaucoup d'impact. La constitution du 4 novembre 1848 réaffirme cependant que "*la société fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources que leurs familles ne peuvent secourir*" (Article 13).
- principales dispositions légales apparues au XIX^e siècle :
- circulaire du 1^{er} août 1888 : les départements doivent fournir une allocation aux vieillards nécessiteux (mais 7 ans plus tard, en 1895, il s'avérait que moins d'un quart des départements avaient tenté une action en ce sens) ;
 - loi du 29 mars 1897 : assistance médicale et pension annelle pour les plus de 70 ans, les infirmes et les incurables.
- plusieurs tentatives d'assurance-vie ou d'assurance-retraite (*Caisse royale* en 1818, *Caisse Nationale des retraites* en 1851, *Caisse d'assurance sous la garantie de l'Etat* en 1868, etc.), mais ces systèmes manquent d'envergure et ne durent guère.

²¹¹ "On ne connaît pas encore en France à quel point de très petites sommes placées longtemps d'avance offrent, par la combinaison réunie de la cumulation des intérêts et de toutes les chances de probabilité, d'utiles ressources à ceux qui veulent se les ménager" (rapport du *Comité pour l'extinction de la mendicité*, 1793-1790)

²¹² sous la forme d'une pension annuelle de 60 livres à 60 ans, 80 livres à 65 ans et 120 livres à 70 ans.

**XIXe siècle
(suite)**

— durant le XIXe siècle, on assiste surtout au développement des établissements d'accueil :

- développement de l'activité des hôpitaux ;
- multiplication des hospices ;
- création des *Petites Sœurs des Pauvres* à partir de 1839 ²¹³.

14 juillet 1905 Assistance obligatoire aux vieillards sans ressources

— cette loi représente un grand pas dans la prise en charge des personnes âgées par l'Etat, mais les événements politiques successifs, dont les deux guerres mondiales, empêcheront sa pleine réalisation pratique.

— les principales dispositions de cette loi :

- assistance obligatoire de l'Etat aux vieillards sans ressources ²¹⁴ ;
 - les proches sont tenus à une assistance familiale ;
 - l'hospice est la structure centrale de l'organisation des secours.
- cette loi fut ensuite complétée par d'autres dispositions :
- conservation des établissements privés de bienfaisance ;
 - création de "domiciles de secours" dans les départements ;
 - mise en place de systèmes de "placement familial" des vieillards.

5 avril 1910 Loi sur les retraites ouvrières et paysannes

— premières retraites à grande échelle, cette loi établissait la cotisation obligatoire des ouvriers, des paysans et d'une partie des autres professions à faible rémunération.

— cette loi ne fut appliquée que partiellement, car un arrêt de la cour de cassation leva en partie le principe de l'obligation ²¹⁵.

30 avril 1930 "Assurances sociales vieillesse"

— Naissance et mise en place des retraites à 60 ans après 30 ans de cotisations, donnant droit à une pension $\geq 40\%$ du salaire moyen.

— cette retraite est obligatoire pour les salariés à revenus modérés, les cadres se tournant vers les régimes privés.

— mais les plus de 60 ans n'ayant pas cotisé antérieurement ne sont pas concernés : seule l'aide sociale peut subvenir à leurs besoins (en 1936, 25 % des plus de 65 ans bénéficiaient de l'aide sociale).

²¹³ Les Petites Sœurs des Pauvres furent créées par Jeanne Jugan (1792-1879), en religion Sœur Marie de la Croix. Cette œuvre charitable privée offrait une assistance minimum aux vieillards qui étaient recueillis, nourris, vêtus, entourés et soignés. La maison de Saint-Servain, qui abritait 26 vieilles femmes en 1842, servira de modèle à plus d'une centaine d'autres maisons en France et dans toute l'Europe. (d'après Bois : 3, p. 380-383)

²¹⁴ Les vieillards sans ressource de plus de 70 ans sont confondus dans cette loi avec les incapables du travail ("pauvres improductifs"), mais ne sont plus associée aux miséreux de toute origine, chômeurs et mendiants ("pauvres productifs") : "*Peut-être faut-il voir dans cette disjonction un premier succès des efforts incessants entrepris tout au long du 19e siècle pour séparer les bons des mauvais pauvres*" (A.-M. Guillemard : 8, p. 19).

²¹⁵ En 1930, seulement 20 % des ≥ 60 ans touchaient une retraite.

Octobre 1945 Ordonnances créant la Sécurité sociale

- but : garantir l'ensemble de la population contre les risques sociaux.
- l'ordonnance du 19 octobre 1945 instaure le régime général de retraite de la Sécurité sociale, fondé sur l'universalité (tous les actifs sont assujettis), sur la répartition, et sur l'obligation d'affiliation (avec suppression du choix de l'organisme assureur).
- ces ordonnances sur la Sécurité sociale représenteront une impulsion majeure dans le processus de diffusion de la retraite.
- la Sécurité sociale sera ensuite étendue aux cadres (1947), aux non-salariés (1948), puis au secteur agricole (1953).

2 août 1949 Carte sociale des "économiquement faibles"

- carte destinée aux personnes âgées de très bas revenus (< 1352 F / an)
- elle permet de faire la preuve de l'indigence et procure certains avantages en nature ou en espèce tels que l'aide médicale gratuite, l'accès gratuit au foyer restaurant, l'assistance judiciaire...
- son plafond étant extrêmement bas et n'ayant jamais été réévalué, le nombre de ses titulaires s'est réduit rapidement.

29 nov. 1953 Création de "l'aide sociale"

- but : simplification des démarches administratives.
- financée par l'Etat et les collectivités locales, l'*Aide sociale* prend désormais sous sa coupe (en ce qui concerne les personnes âgées) :
 - la garantie du minimum de ressources pour les plus de 65 ans ;
 - l'aide médicale, aussi bien en ville qu'à l'hôpital ;
 - la prise en charge de l'hébergement en hospice.

30 juin 1956 Allocation du Fonds national de Solidarité (FNS) ²¹⁶

- vient en complément des autres avantages vieillesse pour amener les ressources du bénéficiaires à un niveau minimum (2010 F / an / personne en 1957, soit \approx la moitié du SMIG de l'époque (4200 F / an) ; et 2580 F / an pour un ménage).
- 80 % de la population âgée \geq 65 ans était susceptible d'en bénéficier ; en fait le taux des bénéficiaires fut moindre (\approx 50 % en 1959), surtout en raison de la multiplicité et de la complexité des démarches administratives, de la créance alimentaire et de la reprise sur les successions.
- proportion de bénéficiaires du FNS selon les professions en 1958 : Régime général : 55 % ; Agriculteurs : 67 % ; Artisans et commerçants : 89 % ; Professions libérales : 33 % ; Régimes spéciaux : 5 %.

²¹⁶ Le financement devait se faire par des ressources fiscales, en particulier la vignette automobile. Mais une ordonnance de 1958 fera peser la charge de cette allocation sur le régime général.

— création, le 8 avril 1960, de la *Commission d'étude des problèmes de la vieillesse*, sous la présidence de Pierre Laroque ; le rapport de cette commission (appelé "Rapport Laroque"), qui fut remis en 1962, marque une ère nouvelle dans la *Politique de la vieillesse*.

— ce rapport préconisait une nouvelle "stratégie globale préventive" à l'égard des personnes âgées (à la place de la "stratégie ponctuelle curative" qui avait été adoptée jusqu'alors), avec notamment le maintien et l'intégration de la personne âgée dans son milieu de vie : "*La Commission estime que dans l'intérêt de l'économie comme dans l'intérêt de l'équilibre physique et psychique des personnes âgées, tous les efforts doivent tendre à maintenir celles-ci dans leur milieu économique comme dans leur milieu social.*"

— la rupture introduite par ce rapport ne se situe pas tant dans la nature des actions proposées telles que "*la construction de logements adaptés, la généralisation de l'aide ménagère à domicile, la création des services sociaux de toute nature qui leur sont nécessaires, l'organisation de leur occupation et de leurs loisirs*" (dispositions déjà mises en œuvre par certain nombre de municipalités ou de caisses de retraites), mais plutôt dans leur agencement en un plan d'ensemble systématique et rationnel.

— les prolongements du Rapport Laroque se retrouvent en particulier dans les VI^e et VII^e plans (1971 à 1980) avec le "programme finalisé du maintien à domicile", mais la conséquence la plus importante de ce rapport a surtout été la prise de conscience générale, aussi bien par l'opinion que par les collectivités locales des problèmes de la vieillesse : "*La nouvelle perception de la vieillesse, contenue dans la politique d'intégration, conçoit celle-ci comme une nouvelle étape de la vie, ainsi qu'en témoigne l'apparition du vocable "troisième âge", à peu près concomitante à la définition des nouveaux principes de gestion*" ²¹⁷

29 déc. 1972 **Généralisation de la retraite complémentaire des salariés**

1973 **Nouvelles bases de calcul des retraites**

— la retraite sera calculée sur les dix meilleures années de salaires (et non des dix dernières), la durée de cotisation requises passant de 30 à 37,5 ans

1975 **Loi médico-sociale prévoyant la disparition des hospices**

— loi prévoyant la disparition des hospices et le développement de structures d'accueil adaptées aux besoins gérontologiques.

— elle s'inscrit dans le mouvement général de la politique médico-sociale depuis les années 60 : "*Si la psychiatrie a réussi à faire son deuil de l'asile, la gérontologie doit réussir à faire son deuil de l'hospice*" ²¹⁸.

²¹⁷ Anne-Marie Guillemard (8, p. 40).

²¹⁸ Professeur Léger (cité par Patrick Métais, *La politique médico-sociale*, in "Précis de gériatrie", par Gérard Cuny et coll., Ellipses, 1995, p 32).

1982

"Retraite à 60 ans"

- les salariés peuvent, s'ils le désirent, prendre leur retraite à taux plein à 60 ans (à condition d'avoir cotisé 38,5 ans).
- les autres doivent attendre 65 ans, sauf s'ils sont reconnus inaptes au travail à la date de leur demande.
- l'âge de la retraite est donc fixée à 60 ans mais avec des exceptions (maintenues "à titre provisoire"...), la retraite pouvant être prise à 55 ans par les instituteurs, les militaires de carrière, les agents SNCF ...
- par ailleurs, un certain nombre de professions échappent à la règle dans l'autre sens : les professeurs d'Université se retirent à 68 ans, les dirigeants des grandes sociétés n'abandonnent guère leur fauteuil avant 70 ou 75 ans, les artistes ou des écrivains qui poursuivent souvent leur carrière bien au-delà de 60 ans, sans parler des dirigeants politiques !

22 juillet 1993 Création du Fond de Solidarité Vieillesse (FSV)

- financement des avantages vieillesse relevant de la solidarité nationale.
- le FSV a été financé par le relèvement du taux de la CSG (+ 1,3 points) et par divers droits sur les alcools et boissons non alcoolisées.

28 août 1993 Nouvelles bases de calcul des retraites

- cette réforme, qui revient à réduire sensiblement les pensions, fut adoptée à la suite de la parution, en 1990, du *Livre blanc sur les Retraites* (alors que Michel Rocard était Premier ministre).
- le nombre d'annuités pour les salariés du privé est fixé à 38,5 années de cotisation (pour atteindre 40 en 2002) et la pension à taux plein sera désormais calculée à 50 % de la moyenne des 12 meilleures années, une augmentation progressive étant prévue (jusqu'à 25 années en 2008) ²¹⁹.

24 janvier 1997 Prestation Spécifique Dépendance (PSD)

- la PSD, "*en l'attente de la loi instituant une prestation d'autonomie pour les personnes âgées dépendantes*", destinée à rémunérer les intervenants extérieurs (ou les établissements) prenant en charge des personnes âgées dépendantes, est attribué par les Conseils Généraux
- Cette PSD est attribuée sous certaines conditions :
 - des conditions de dépendance (GIR 1, 2 ou 3) ;
 - des conditions de ressources (< 72 000 F / an pour une personne seule et 120 000 F / an pour un couple) ;
 - contrôle de l'effectivité de l'aide à domicile ;
 - une possible récupération sur la succession (pour la part de l'actif successoral supérieur à 300 000 F).
- cette prestation est destinée à remplacer l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP) qui avait été jusqu'alors délivré un peu trop facilement sans contrôle du devenir de l'argent distribué.

²¹⁹ Cela n'a pas empêché certains "régimes spéciaux" de conserver leurs "avantages acquis" : les retraites de la SNCF sont par exemple calculées à 75 % du salaires (et non 50 %) et seulement par rapport aux six derniers mois !.. Or le régime de la SNCF est en complet déséquilibre (180 000 actifs pour 340 000 retraités) et financé par l'impôt (14 milliards en 1994) ou les cotisations des autres salariés (4 milliards de transfert en 1994).

ANNEXE IV : BREF HISTORIQUE DE LA GERONTOLOGIE ET DE LA GERIATRIE ²²⁰

L'idée de mourir un jour est acceptée comme une fatalité naturelle et quelque peu abstraite, alors que l'idée de vieillir apparaît le plus souvent insupportable. Ceci n'est pas nouveau : comme le remarque Jean-Pierre Bois, l'une des préoccupations majeures du Moyen Age et de l'Antiquité n'était pas de bien vivre en étant vieux, mais plutôt d'échapper à la vieillesse : "*Le problème n'est pas de se demander si l'aspiration à une longue vie est naturelle ou légitime, mais, simplement, comment la réaliser*" ²²¹. Faut de pouvoir faire disparaître le vieillissement, les hommes tentèrent depuis longue date d'en comprendre les mécanismes, en même temps qu'ils eurent le souci de retarder autant que possible la vieillesse, et donc la mort...

1) La médecine traditionnelle

A partir des anciennes théories hippocrato-galéniques sur l'origine de la vieillesse, les auteurs classiques proposèrent de nombreux conseils d'hygiène et quelques traitements spécifiques :

Les théories classiques

Pour Hippocrate (v. 460 - v. 377 av. J.-C.), la vieillesse, qui commençait à 56 ans, résultait d'un déséquilibre des humeurs. Dans plusieurs de ses livres, en particulier les *Aphorismes*, il a recueilli sur les vieillards des observations cliniques spécifiques :

"Les vieillards ont, en général, moins de maladies que les jeunes gens ; mais les maladies chroniques qui leur surviennent meurent avec eux ordinairement" (Aphorismes, II, 39)

"(Voici ce qui arrive) chez les personnes âgées : des dyspnées, des catarrhes accompagnées de toux, des stranguries, des dysuries, des douleurs articulaires, des néphrites, des vertiges, des apoplexies, des cachexies, des démangeaisons de tout le corps, des insomnies, des humidités du ventre, des yeux, du nez, des amblyopies, des cataractes, des duretés de l'ouïe." (Aphorismes, III, 31)

²²⁰ Principales références : Sylvie Grégoire (6, p. 35 à 58), Alain Lellouch (12 ; 13 ; 18, p. 46 à 51) et Patrice Bourdelais (5, p. 357 à 394).

²²¹ Jean-Pierre BOIS, *Observations sur l'histoire de la vieillesse* (in 18, p. 36).

La plupart des auteurs anciens, en particulier Aristote (384 - 322 av. J.-C.) et Galien (129 - v. 201 ap. J.-C.), estimaient que la vieillesse constituait un état intermédiaire entre la maladie et la santé, toutes les fonctions physiologiques du vieillard étant réduites et affaiblies avec notamment une diminution de la chaleur et de l'humidité naturelles. La cause en était (outre les années qui passent...) : l'accumulation d'autres facteurs comme l'air sec, l'effort physique, l'alimentation inadaptée... Les fonctions digestives défaillantes entraînaient une incapacité d'élaborer correctement les substances ingérées, d'où une production excessive d'humeurs froides et humides, tel le phlegme (ou pituite), qui "étouffait" progressivement la "chaleur naturelle".

Les conseils hygiéno-diététiques (ou gérocomie)

Les "régimes de santé" proposés pour prévenir les manifestations de la vieillesse font partie des premiers préceptes médicaux de l'Antiquité. Suivant le principe *contraria contrariis*, Galien estimait ainsi qu'il était nécessaire de réchauffer et d'humecter le corps du vieillards, en particulier par des bains chauds, des massages, des onctions d'huile et de vinaigre, la boisson de vin, l'activité physique, etc. Il donnait en exemple le vieux médecin Antioche qui, à 80 ans, visitait encore ses malades et participait aux assemblées politiques, et le vieux grammairien Téléphos qui conserva, jusqu'à près de 100 ans, une belle santé. Il existait en outre toute une série de conseils diététiques (dont une liste d'aliments préconisés pour être à la fois nutritifs et faciles à digérer), ainsi que la condamnation des saignées au delà de 60 ans et des rapports sexuels chez les vieillards (afin de ne pas diminuer leur "force vitale"). En ce qui concerne les autres activités physiques, Galien, à l'instar d'Hippocrate, conseillait leur maintien, en tout cas la non-interruption brutale, afin que "*la flamme de la vie ne s'éteigne pas*".

Parmi les très nombreux traités de "conservation de la santé" qui connurent une large diffusion, signalons en particulier :

- le traité hippocratique *Du régime*, dans lequel sont abordés des thèmes comme l'alimentation (la santé résultant d'un équilibre entre l'ingéré et le consommé), l'activité physique, la sexualité, l'âge et le lieu de résidence, etc.
- le traité sur l'*Hygiène* de Galien (au II^e siècle de notre ère) fut pendant longtemps à la source de toute réflexion médicale sur la vieillesse et le vieillissement : régulièrement lu, transcrit, paraphrasé et appliqué durant tout le Moyen Age, il fut un manuel de référence jusqu'au XVIII^e siècle.
- le rêve de l'éternelle jeunesse fut également, au XIV^e siècle, au cœur des œuvres d'Arnaud de Villeneuve (v. 1235-1313), dont l'enseignement fut repris par le *Regimen Sanitatis* de l'Ecole de Salerne.

— la *Gerontocomia*, ou "Art de retarder la sénescence", publié en 1489 par Gabel Zerbi, a connu de nombreuses copies. Dans ce traité destiné spécifiquement aux vieillards, l'auteur préconise de vivre dans un climat modéré, de bien se couvrir en hiver et d'éviter en été les causes de sudation ; il conseille le lait de femme plutôt que celui d'ânesse et prône le bouillon de poule chez les vieillards affaiblis ; il suggère pour bien vieillir de faire un exercice modéré après chaque repas, d'éviter la solitude et de dormir beaucoup ; enfin, il n'interdit pas les rapports sexuels mais déconseille les aphrodisiaques.

A noter que René Descartes (1596-1650), à la fin de sa vie, rechercha activement — et pensera même avoir découvert... — les secrets de la longévité ²²². Voici ce qu'il écrivait à Constantin Huygens dans une lettre du 25 janvier 1638 (alors qu'il était âgé de 42 ans) :

"Je n'ai jamais eu tant de soin de me conserver que maintenant, et au lieu que je pensais autrefois que la mort ne me pût ôter que trente ou quarante ans tout au plus, elle ne saurait désormais me surprendre, qu'elle ne m'ôte l'espérance de plus d'un siècle : car il me semble voir très évidemment, que si nous nous gardions de certaines fautes que nous avons coutume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions sans autres inventions parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue et beaucoup plus heureuse que nous ne faisons."

Cette croyance en la possibilité de prolonger l'existence, préoccupa donc fortement Descartes à la fin de sa vie. Elle fut à l'origine d'une moquerie que l'on trouve dans un numéro de la Gazette d'Anvers paru en 1650 peu après la mort du grand philosophe : "Il est mort en Suède un fol qui disait qu'il pourrait vivre aussi longtemps qu'il voudrait".

Les traitements spécifiques de la vieillesse

A côté de ces "régimes de santé" destinés à conserver la santé à tout âge, il existe une autre littérature proposant des traitements "gérontologiques" spécifiques visant à retarder la vieillesse ou — encore mieux — faire rajeunir les individus. L'espoir de découvrir un breuvage miraculeux tel que l'*élixir de longue vie* (ou *élixir de jeunesse*) est issu de la tradition alchimique, le mot *élixir* venant de l'arabe *al-iksir*, qui signifie "pierre philosophale". En voici quelques exemples :

²²² D'après M. Grmek : "Les idées de Descartes sur le vieillissement" in *La première révolution biologique*, Payot, 1990 (p. 141-158).

— Arnaud de Villeneuve (v. 1235-1313), dans son *Traité sur la défense de la jeunesse et le rajeunissement*, reprend la théorie selon laquelle le vieillissement résulte du refroidissement et de l'assèchement du corps, qu'il faut combattre par la bonne chère et le bon vin, mais aussi par un *élixir de vie* dont la recette est la suivante : bois de santal, bois d'aloès, huile d'or, vin d'antimoine, sirop de vipère et solution de pierres précieuses...

— Gabriel Zerbi, à la fin du XVe siècle, proposait un mélange de chair de vipère et de sang humain ; au siècle suivant, Paracelse mettait au point sa *quinta essentia* ²²³, élixir précieux composé d'or et de mercure ;

— citons également l'*or potable* (préparation obtenue en mélangeant une solution de chlorure d'or avec certaines huiles précieuses), supposé pouvoir garder la chaleur vitale. Molière en parle dans le *Médecin malgré lui*(I, 4) : lorsque Martine raconte l'histoire d'une femme ressuscitée grâce à "une petite goutte de je ne sais quoi", Valère déclare aussitôt : "Il fallait que ce fût quelque goutte d'or potable"...

A côté des *élixirs de longue vie*, d'autres "techniques miracles" furent envisagées dans le but d'obtenir le "réchauffement des vieillards". C'est ainsi que furent proposés notamment :

— le contact physique avec des jeunes filles ou des jeunes garçons (tel le roi David qui se vit attribuer une jeune vierge pour le réchauffer)

— le contact avec le souffle de personnes en bonne santé, ou "shunamitisme", préconisé entre autres par Roger Bacon (1214-1294) :

"Ceux qui sont forts et en bonne santé, spécialement les jeunes, rafraîchissent et rajeunissent les personnes âgées par leur présence et avec leur souffle, en particulier la plaisante émanation de leur haleine" ²²⁴

— signalons également la boisson par les romains du sang des gladiateurs morts au combat, et peut-être même quelques essais de transfusion sanguine : on aurait, paraît-il, tenté de transfuser au pape Innocent VIII (1432-1492) le sang de trois enfants : tous les quatre en seraient morts !

²²³ La *quinta essentia*, à l'origine du mot français *quintessence* (XIIIe siècle), signifie textuellement "cinquième essence" ou "cinquième élément". Elle correspondait en alchimie à la partie la plus subtile extraite d'un corps par distillation.

²²⁴ Cité par Sylvie Grégoire (6, p. 37).

2) les recherches anatomo-cliniques aux XVIIIe et XIXe siècles

La dissection de vieillards avait déjà été pratiquée dans les siècles précédents (Léonard de Vinci procéda à la dissection d'un vieillard décédé sans signe apparent de maladie), mais c'est à la fin du XVIIIe siècle que se manifestent un certain nombre de pionniers de la recherche anatomo-clinique parmi lesquels Johan Fischer (1685-1772), Giambattista Morgagni (1682-1771), Xavier Bichat (1771-1802) ou encore Seiler (1779-1843).

Pourtant, l'essentiel des connaissances cliniques et anatomo-pathologiques en rapport avec le vieillissement se développèrent surtout au XIXe siècle dans le cadre des deux hospices parisiens de l'époque : Bicêtre (Vieillesse-Hommes) et surtout la Salpêtrière (Vieillesse-Femmes) qui constituait, avec ses 2 500 femmes appartenant aux classes les moins favorisées de la société, le plus grand hospice d'Europe. La possibilité offerte aux médecins d'observer et de suivre, en un même lieu, de très nombreux vieillards, représentait un atout majeur pour faire avancer la recherche sur les maladies chroniques des personnes âgées :

"Messieurs, les conférences auxquelles vous allez assister sont destinées à faire passer devant vos yeux les faits cliniques les plus intéressants que présente à notre observation l'hospice de la Salpêtrière (...). Il nous est donné de suivre ici les maladies pendant une longue période de leur existence au lieu d'assister à un simple épisode de leur histoire ; aussi voyons-nous se dérouler, jusqu'à ses dernières limites, le processus pathologique dont on ne connaît en général que la période initiale ; enfin, nous sommes appelés à constater les lésions organiques qui caractérisent la maladie lorsqu'elle est terminée par la mort." 225

L'avancée de ces premières recherches menées dans les établissements parisiens peut être schématisée en deux époques :

— durant les vingt premières années du XIXe siècle : après Philippe Pinel ²²⁶ qui souligna l'intérêt d'entreprendre des recherches sur les maladies des vieillards plusieurs de ses élèves entamèrent des recherches anatomo-cliniques spécifiques : études de Rostan sur les pathologies cardio-vasculaires, de Landré-Beauvais sur le rhumatisme chronique et la goutte, de Hourmann et Dechambre sur la pneumonie des vieillards, etc.

²²⁵ Jean-Martin Charcot (1825-1893), *Première leçon clinique sur les maladies des vieillards et les maladies chroniques* (citée par Alain Lellouch in 13, p. 85 et 86).

²²⁶ Pinel dirigea l'hospice de Bicêtre à partir de 1793, puis celui la Salpêtrière à partir de 1795.

— mais c'est surtout dans la deuxième partie du XIXe siècle que se développèrent les recherches anatomo-cliniques à grande échelle (à l'instar de C. R. Prus qui pratiqua 430 autopsies entre 1832 et 1835). Les médecins de la Salpêtrière, en particulier Louis Léon Rostan (1790-1866), Clovis René Prus (1793-1850), Maxime Durand-Fardel (1816-1899) et surtout Jean-Martin Charcot (1825-1893), illustrèrent la fameuse "Ecole de Paris" qui contribua largement à fonder une nouvelle branche autonome de la médecine : la "gériatrie" (même si ce terme ne devait être créé qu'en 1909 par le médecin américain Ignaz Nascher). Le tableau suivant résume les principales "publications gériatriques" des XVIIIe et XIXe siècles :

Principales "publications gériatriques" aux XVIIIe et XIXe siècles

- Johan Fischer (1685-1772)** Directeur général de la Santé en Russie, il publia un ouvrage intitulé *De senilis ejusque gradibus et morbis*, dans lequel il détaille les dégradations anatomiques et physiologiques de la vieillesse. Ce livre a le mérite de s'appuyer sur l'*investigation anatomique*, méthode qui sera ensuite largement utilisée au XIXe siècle.
- G. Morgagni (1682-1771)** Il décrit pour la première fois, dans son livre *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis* (1761), certaines maladies propres aux personnes âgées sur le plan anatomique, en particulier : cataracte sénile, adénome prostatique, sclérose artérielle, calcifications de l'aorte, thrombose, emphysème, cancers des bronches et de l'estomac. Morgagni prônait lui aussi la dissection nécropsique des organes confrontée à l'histoire clinique de la maladie ; son livre *De sedibus* ébauchait une nouvelle conception des processus morbides : les maladies relevaient moins d'un déséquilibre humoral (cher à la tradition hippocrato-galénique) que d'altérations solides siégeant dans certains organes.
- M. F.-X. Bichat (1771-1802)** Ce grand anatomiste, qui exerça à la charnière des XVIIIe et XIXe siècles, définissait la vie de la manière suivante : "*toutes les fonctions qui résistent à la mort*". Il rechercha en particulier les altérations des tissus en rapport avec l'âge, observant par exemple l'existence d'une artériosclérose chez 7 personnes sur 10, au-delà de 70 ans.
- Seiler (1779-1843)** Il publia en 1799, avec son *Specimen d'anatomie du corps humain*, le premier ouvrage entièrement consacré à l'étude anatomo-clinique du vieillissement. Il conseillait aux médecins s'occupant des hospices l'investigation nécropsique systématique des vieillards, la mensuration de leurs organes, leur examen au microscope et l'analyse chimique des humeurs. Le programme ambitieux de Seiler annonce les recherches entreprises, au XIXe siècle, par les anatomo-cliniciens de Bicêtre et de la Salpêtrière.

Ph. Pinel
(1745-1826)

Surtout connu pour ses travaux sur les maladies mentales, Philippe Pinel dirigea l'hospice de Bicêtre, puis celui de la Salpêtrière (les vieillards y étaient mélangés aux indigents et aux fous). Il souligna, dès les premières années du XIXe siècle, l'intérêt d'entreprendre des recherches sur les maladies des vieillards.

L. L. Rostan
(1790-1866)

Ce médecin, qui exerça à la Salpêtrière de 1813 à 1832, produisit des contributions gériatriques originales, en particulier sur les gros cœurs, le pseudo-asthme cardiaque et les ramollissements cérébraux (clairement distinguées des hémorragies cérébrales identifiées par Rochoux, en 1812).

C. R. Prus
(1793-1850)

Il publia en 1840 ses *Recherches sur les maladies de la vieillesse*. Cet essai anatomo-clinique, établi à partir du résultat de très nombreuses autopsies, constitue un véritable acte de naissance de la gériatrie : "*Le premier problème pathologique que je me suis posé est celui-ci : quelles sont les maladies les plus funestes à la vieillesse ? Pour le résoudre j'ai, pendant trois ans consécutifs, et sans aucune interruption, examiné avec soin les organes des 430 malades que j'ai perdus à Bicêtre pendant ce laps de temps, c'est-à-dire depuis le 1er octobre 1832 jusqu'au 1er octobre 1835*"²²⁷.

M. Durand-Fardel
(1816-1899)

Auteur du *Traité clinique et pratique des maladies des vieillards* (1854). Cet ouvrage de près de 900 pages est le résultat de plus de 15 ans de recherches et d'observations colligées à Bicêtre et à la Salpêtrière. Ce traité, qui constituait une vaste mise au point des connaissances de l'époque, présentait les affections des vieillards organe par organe. Il eut un grand succès, avec plusieurs traductions en allemand (1857) et en espagnol (1883), ainsi qu'une réédition en français en 1873.

J.-M. Charcot
(1825-1893)

Parallèlement à ses travaux en neuro-psychiatrie, Jean-Martin Charcot consacra une grande partie de ses recherches aux maladies chroniques des vieillards. Dans sa préface de la réédition de son livre en 1873, Durand-Fardel écrivait : "*Les maladies de la vieillesse n'ont fait, depuis la première édition de ce livre, l'objet d'aucun travail d'ensemble sauf les leçons cliniques faites par M. Charcot, à l'hospice de la Salpêtrière*". Ce médecin éminent reconnaissait donc l'importance de la contribution de Jean-Martin Charcot. A partir de ses observations faites à la Salpêtrière (où il exerça entre 1861 et 1893), Charcot organisa un enseignement privé à raison de 10 ou 12 séances par an et transforma le vieil hospice méprisé de la "Vieillesse-femmes" en un véritable centre de recherche hospitalo-universitaire avant la lettre... Ses conférences, publiées sous le titre *Leçons sur les maladies des vieillards* (1886), eurent un très grand retentissement. Il distinguait trois types d'affections touchant les personnes âgées : — les maladies d'involution, spécifiques à cet âge (rhumatismes chroniques, cachexie sénile, atrophie cérébrale, athérome artériel) ; — les maladies touchant tous les âges mais dont le pronostic est différent chez les vieillards (comme la pneumonie) ; — enfin, les affections auxquelles les personnes âgées résistent mieux que les jeunes (comme la typhoïde ou la tuberculose).

²²⁷ Cité par Lellouch in 18, p. 50)

3) la gériatrie au XXe siècle

Relatif sommeil de la recherche gériatrique au début du XXe siècle

Contrairement au siècle précédent, on assiste, en France, dans la première moitié du XXe siècle, à un relatif sommeil de la recherche gériatrique. Entre 1912 et 1957, par exemple, aucun traité de gériatrie ne sera publié en France, alors que cette nouvelle discipline se développe vigoureusement aux Etats-Unis, en Angleterre et en Allemagne. Patrice Bourdelais, dans son livre *L'âge de la vieillesse*, propose deux explications à ce phénomène :

— d'une part, la spécialité gériatrique aurait été la victime de l'image négative du vieillard renforcée par le thème du vieillissement (image négative qu'elle a d'ailleurs elle-même contribué à forger au cours du XIXe siècle) :

"Quelle que soit la précision des observations, tous les propos convergent. Sur le fond il s'agit de traquer tous les dysfonctionnements de l'âge, de souligner et de mieux comprendre les processus de la détérioration des organismes, ce qui n'est certes pas illogique sur le plan médical. Mais le vocabulaire utilisé s'en ressent : affaiblissement, altération, atrophie, dégénérescence, lésion, sclérose, ulcération reviennent fréquemment sous la plume des médecins. (...) La désignation de maladies spécifiques de la vieillesse par l'association d'une affection et de l'adjectif sénile se rencontre désormais très souvent : arc sénile, démence sénile, gangrène sénile, syncope sénile... Ce procédé paraît correspondre à une qualification rapide et facile de la maladie, mais il renforce le lien entre la vieillesse et la détérioration physique profonde et irréversible, en associant de façon nécessaire les deux phénomènes." 228

— d'autre part, la gériatrie aurait subi un effet indirect paradoxal de la notion de "vieillissement de la population", avec le développement de la politique nataliste qui, d'une certaine manière, en découle :

"Seules les jeunes mères et leurs enfants sont dignes des efforts financiers des pouvoirs publics. Le cercle est refermé, les efforts des médecins à l'égard des affections spécifiques de la vieillesse n'intéressent plus personne ; on ne parle plus des vieillards ni de la gériatrie jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale." 229

²²⁸ Patrice Bourdelais (5, p. 391).

²²⁹ Patrice Bourdelais (5, p. 394).

Les hypothèses explicatives du vieillissement

A défaut de grandes préoccupations cliniques, les travaux gérontologiques du début du XXe siècle concernent surtout la recherche d'une cause du vieillissement. L'ancienne explication de la vieillesse par la "*diminution de la chaleur et de l'humidité naturelles*" n'étant plus d'actualité, un certain nombre de théories plus "modernes" furent proposées. Elles impliquent la mise en cause successives de diverses fonctions biologiques :

— le *système nerveux* : plusieurs savants de la fin du XIXe siècle, dont Hodge, Mühlmann et Ribbert, tentent de prouver (sans d'ailleurs y parvenir) la responsabilité du système nerveux dans le vieillissement ;

— le *système endocrinien*, avec en particulier l'involution des glandes sexuelles, serait à l'origine du vieillissement :

- Brown-Sequard pratiqua sur lui-même, à l'âge de 72 ans (en 1889), l'injection d'extraits de testicule de chiens et de lapins en vue de conserver une jeunesse physique et mentale ;

- Serge Voronoff, en vue de "*rajeunir un organisme affaibli, vieilli et d'augmenter son énergie vitale*" pratiqua quant à lui (à partir 1920 et pendant environ 10 ans) un certain nombre de greffes de testicules de singe sur l'homme. Cette technique qui donnait, selon lui, des résultats appréciables souleva les passions les plus vives. Vers 1925, Voronoff proposa même la généralisation de sa technique "*afin de soulager la Société de la charge des vieillards en institution*"; sa technique tomba dans les oubliettes de l'histoire à partir de 1935 quand Butenaudt et Ruzicka synthétisèrent la testostérone ²³⁰ ;

- Cette approche endocrinologique fut nettement plus probante chez la femme âgée : après la première injection chez une femme castrée d'extraits ovariens, en 1893, par Régis de Bordeaux (en vue de combattre chez elle "*la folie consécutive à l'ablation des deux ovaires*"), l'opothérapie fut préconisée dès 1895 dans la ménopause. Après diverses améliorations techniques tout au long du siècle (avec en particulier l'avènement des œstrogènes de synthèse), cette approche conduira au "traitement hormonal substitutif" de la ménopause tel qu'on le connaît de nos jours. ²³¹

²³⁰ Cf. F. Augier et coll. , *Le Docteur Samuel Serge Voronoff (1866-1951) ou la quête de l'éternelle jeunesse*, Histoire des Sciences médicales, tome XXX, n° 2, 1996.

²³¹ Cf. R. Arnaud, *La ménopause à travers l'histoire*, Ciba-Geigy, 1995.

— le *système immunitaire* : Hammar, en 1903, pensait que la sénescence était imputable à la dégénérescence du thymus et des formations lymphoïdes ;

— les *microbes intestinaux* : Elie Metchnikoff (1845-1916), directeur de l'Institut Pasteur de Paris et prix Nobel de Médecine en 1908 (pour ses travaux sur la phagocytose), défendait l'idée d'un vieillissement causé par l'intoxication chronique de l'organisme par les microbes intestinaux, le colon devant selon lui "*être rangé dans la catégorie des organes nuisibles à la vie des hommes*" ²³². Il en déduisit le principe du rajeunissement par la consommation de yaourt grâce aux ferments lactiques qu'il contient.

— la *diminution de la régénération des tissus* : l'embryologiste américain Charles Minot émit, en 1908, l'hypothèse d'une vieillesse liée à une diminution du potentiel de croissance et de régénération des organes. Dans le même ordre d'idées, M. G. Marinesco invoquait, en 1913, les modifications du "*chimisme cellulaire*" dans la survenue de la sénescence. C'est finalement cette approche cellulaire du vieillissement qui a été retenue à la fin du XXe siècle, aussi bien dans la "*théorie des radicaux libres*" ²³³ (Harmann, 1957) que dans les hypothèses intégrant les données de la biologie moléculaire :

"Le vieillissement cellulaire répond sans doute à un programme génétique déterminé pour chaque espèce, mais il est accéléré par des événements accumulés au hasard au cours de la vie de la cellule, entraînant des anomalies irréparables au niveau de son ADN ou d'un maillon cytoplasmique ultérieur de la chaîne des synthèses protéiques et qui concerne notamment les enzymes contrôlant ces synthèses. D'autres éléments extérieurs susceptibles d'augmenter les processus d'oxydation, s'ajoutent certainement à ces perturbations pour aboutir au dysfonctionnement métabolique de la cellule vieillissante, à son déclin fonctionnel et à sa mort, peut-être hâtée par des phénomènes d'ordre immunologique." ²³⁴

Les "élixirs de longue vie" du XXe siècle

Le XXe siècle ne fut pas en reste pour prôner des remèdes qui, tels les *élixirs de longue vie* de jadis, pourraient favoriser une belle et longue existence... Signalons entre autres :

²³² Cf. Alain Lellouch, *Metchnikoff et le vieillissement*, Histoire des Sciences médicales, n°1, 1993, p 13-22.

²³³ Molécules instables (en raison d'un électron célibataire sur leur orbite externe) dont la production serait augmentée par l'effet de certains facteurs délétères (tabac, ultra-violets, etc.) et qui joueraient un rôle nocif dans de très nombreux processus pathologiques : réactions inflammatoires, athérogénèse, vieillissement.

²³⁴ Michel Gaudet, *Théories du vieillissement cellulaire et moléculaire*, in "Précis de gériatrie", par Gérard Cuny et coll., Ellipses, 1995, p 51.

- le traitement par la *procaïne*, préconisé par Leriche au début XXe siècle, procurait à la fois rajeunissement et disparition des rhumatismes ;
- l'usage de la *vitamine C*, recommandée par le prix Nobel Linus Pauling ;
- l'usage des *yaourts* qui, selon Elie Metchnikoff, permettait aux habitants de la Bulgarie d'atteindre un âge canonique ;
- les *antioxydants* ou *piégeurs de radicaux libres* (proposés à la suite des travaux de Harmann) : la *glutathion peroxydase*, la *superoxyde dysmutase*, la *catalase*, la *vitamine E*, le *sélénium*, etc. Toutes ces molécules sont désormais proposées en "cures de rajeunissement" mais souffrent cependant de l'absence de preuves manifestes de leur action "in vivo"...
- enfin le *déshydroépiandrosérone* (DEHA), molécule découverte par le Pr Baulieu, susciterait certains espoirs en cette fin du XXe siècle.

Le développement de la gériatrie en France

Nous avons vu que c'est au XIXe siècle qu'est née réellement la gériatrie (avant même la création du mot, en 1909), avec la nosographie des principales pathologies chroniques de la vieillesse. Mais la gériatrie, qui était au départ essentiellement descriptive, a dû attendre plus d'un demi-siècle pour devenir enfin interventionniste, les personnes âgées bénéficiant à leur tour des progrès de la médecine apparus au cours du XXe siècle. C'est ainsi que la prise en charge à grande échelle, aussi bien médicale que sociale, des personnes âgées est assez récente. Sylvie Grégoire, dans sa thèse consacrée à l'*Histoire de la gériatrie* (6), estime que cette spécialité, en tant que discipline structurée, n'a vraiment existé en France qu'après la seconde guerre mondiale : "*A cette époque la gériatrie ne semblait pas encore intéresser beaucoup les médecins, et il a fallu du temps, de la bonne volonté et des aides extérieures pour arriver à faire reconnaître cette discipline.*" 235

Parmi les éléments qui favorisèrent le développement de la gériatrie, elle signale l'action d'un certain nombre de médecins à travers toute la France, en particulier : le Pr Vignalou (Ivry-sur-Seine), les Prs Herbeval et Cuny (Nancy), le Dr Leroux (Vierzon), le Pr Hugonot (Grenoble), le Pr Mongin (Marseille), le Pr Dauverchain (Montpellier), le Pr Bourlière (créateur en 1955 d'un *Centre d'études gérontologiques* à l'hôpital Claude Bernard), etc.

²³⁵ Sylvie Grégoire (6, p 54).

Sylvie Grégoire insiste particulièrement dans sa thèse sur l'œuvre accomplie par le Pr Vignalou à Ivry "*en faveur d'une hospitalisation tournée vers l'extérieur*". A partir de 1953, année de son arrivée à l'Hospice d'Ivry (qui comprend alors 2500 lits de vieillards ou d'infirmités), le Pr Vignalou va en effet développer, en relation avec le Centre Hospitalier de la Pitié-Salpêtrière, un travail de réflexion et d'adaptation des structures, véritable "laboratoire" d'une nouvelle approche de la gériatrie hospitalière :

— l'hospice d'Ivry ²³⁶ fut le premier à être "médicalisé" en France à partir de 1953, avec le développement des consultations externes (les médecins libéraux pouvant envoyer leurs malades pour avis gériatrique), la création de plusieurs postes de praticiens hospitaliers à temps complet, la modification de l'architecture des salles, la création d'un service de Médecine Interne, d'un "Centre de rééducation" et d'une pharmacie ;

— en 1971 : création d'un *Hôpital de Jour* et d'une *Unité Gériatrique aigüe*. Ces deux unités, avec celles de moyen et long séjour (placées sous la direction d'un même chef de service), formaient un exemple unique en France ;

— en 1978 : ouverture d'une *Unité de psychogériatrie* (destinée aux soins psychiatriques des personnes âgées hospitalisées dans l'ensemble de l'établissement) et création de deux "Maisons de cure médicale" ;

— le Pr Vignalou est également à l'origine des *Diplômes d'Université de Gérontologie* qui vont ensuite se développer dans toute la France et du *Module de Gérontologie* du DES de Médecine interne pour l'Ile-de-France.

Grâce à l'impulsion de grandes personnalités telles que le Pr Vignalou, la gériatrie se développe depuis une quarantaine d'années dans un certain nombre de directions que nous mentionnerons rapidement ²³⁷ :

— la formation de tous les acteurs (médicaux, para-médicaux, travailleurs sociaux, auxiliaires de vie) intervenant auprès des personnes âgées : "*La gentillesse ne suffit pas ; à côté des connaissances fondamentales de base, il existe un savoir technique et relationnel indispensable à acquérir*" ;

— importance du travail en équipe, tant à l'intérieur des établissements que pour les soins à domicile, avec en particulier la mise en place de réseaux ville-hôpital et le développement des alternatives à l'institutionnalisation : soutien à domicile, hôpital de jour d'expertise et/ou de psychogériatrie, lits de "court séjour gériatriques", services de "soins de suite ou réadaptation" ou encore l'hébergement temporaire ;

— importance de l'évaluation dans la prise en charge et dans la prévention des pertes d'autonomie (avec en particulier la grille AGGIR qui est en train de devenir un "outil national d'évaluation de la dépendance").

²³⁶ Rebaptisé Hôpital Charles Foix, en 1975, en l'honneur d'un neurologue qui y fit ses études.

²³⁷ D'après le *Second livre blanc* publié par le Syndicat National de Gérontologie Clinique (in "Revue de Gériatrie", T 22, supplément au n° 8, octobre 1997).

ANNEXE V : APERÇU HISTORIQUE SUR LES DÉMENCES ²³⁸

L'apparition des démences dans la nosologie

Comme nous l'avons vu (cf. § I, C, 2), ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que le mot *démence*, jusqu'alors synonyme non spécifique de *folie*, prend une nouvelle signification médicale. C'est Philippe Pinel (1745-1826) qui introduit en effet la *démence* parmi les cinq catégories de sa nouvelle nosologie des maladies mentales (la manie avec délire ; la manie sans délire ; la mélancolie ; la démence ; et l'idiotisme). Mais si Pinel mentionne, pour les démences, les troubles majeurs de la mémoire et du jugement, il y décrit par contre d'autres symptômes montrant qu'il ne la distinguait pas complètement de l'arriération mentale. C'est son élève Esquirol (1772-1840) qui différenciera clairement les deux situations avec une définition plus proche de nos descriptions modernes :

*"L'homme en démence est privé des biens dont il jouissait autrefois ; c'est un riche devenu pauvre : l'idiot a toujours été dans l'infortune et la misère."*²³⁹

*"La démence est une affection cérébrale ordinairement sans fièvre et chronique, caractérisée par l'affaiblissement de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté : l'incohérence des idées, la défaut de spontanéité intellectuelle et morale sont les signes de cette affection. L'homme qui est dans la démence a perdu la faculté de percevoir convenablement les objets, d'en saisir les rapports, de les comparer, d'en conserver le souvenir complet ; d'où résulte l'impossibilité de raisonner juste (...). Ces malades n'ont que la mémoire des vieillards ; ils oublient dans l'instant ce qu'ils viennent de voir, d'entendre, de dire, de faire."*²⁴⁰

Esquirol définissait trois formes de démence : la *démence aiguë* (qui correspond aux confusions mentales actuelles), la *démence chronique* (avec notamment la *démence précoce*, c'est-à-dire la future *schizophrénie*, définie par Bleuler en 1911), et enfin la *démence sénile* (associée à l'avancée en âge).

²³⁸ Références principales : Christian de Saussure, *Brève histoire des théories de la démence sénile jusqu'à nos jours* (in **18**, p. 62 à 69) et G. Lantéri-Laura, *Démence : esquisse d'une lexicographie historique en psychiatrie* (in *Confrontations psychiatriques*, n° 33 - 1991, p. 9 à 19).

²³⁹ E. Esquirol, *Des maladies mentales*, Paris, J. B. Baillière, 1838, tome II, p. 77.

²⁴⁰ E. Esquirol, *op. cit.*, tome II, p. 44.

Un élément très important survient au cours du XIXe siècle : la démonstration que certaines maladies mentales sont dues à des affections organiques du cerveau ²⁴¹. C'est dans le cadre de ce type de recherches que Block et Marinesco publièrent, en 1892, la première description de ce que l'on appelle aujourd'hui la *plaque sénile*.

Alois Alzheimer (1864-1915) et la démence pré-sénile

Le 25 novembre 1901, une femme de 51 ans, Augusta D., est admise à l'hôpital de Francfort. Le Dr Alois Alzheimer, qui exerçait alors dans cet établissement, allait s'occuper d'elle jusqu'à sa mort, 4 ans 1/2 plus tard, le 8 avril 1906. Dans le dossier clinique ²⁴², Alzheimer décrit en détail les symptômes de sa patiente dès les premiers jours de son admission (difficultés de mémoire et de compréhension, aphasie, désorientation, hallucinations...). On y trouve également les données de l'examen clinique, des photographies de la malade et ainsi que des échantillons de son écriture. Le 4 novembre 1906, Alzheimer donnait, lors de la réunion des psychiatres du sud-ouest de l'Allemagne, une conférence qui devait marquer la naissance de "sa" maladie ; le texte en sera publié en 1907 sous le titre "*Une maladie grave et caractéristique du cortex cérébral*". A noter qu'Alzheimer pensait alors que la démence était essentiellement due à l'artériosclérose cérébrale : ce n'est qu'après plusieurs années qu'il reconnut l'importance des plaques séniles, décrites en 1892, dans la genèse de la *démence pré-sénile* (alors que ces plaques seront justement considérées par la suite comme l'une des caractéristiques de la *maladie d'Alzheimer*). Kraepelin baptisa la maladie, dans la 8e édition de son "Manuel de psychiatrie" (1909) à propos d'un "*groupe de cas particuliers avec de très sérieuses altérations cellulaires décrites par Alzheimer*".

En raison de similitudes cliniques et histologiques entre la *démence pré-sénile* décrite par Alzheimer et un bon nombre de *démences séniles* à lésions corticales, l'école Nord-Américaine a jugé possible, en 1976, de réunir les deux entités sous un même vocable, en conservant cependant la dénomination d'origine, *maladie d'Alzheimer*, aux démences survenant avant 65 ans, celles d'après 65 ans devant se "contenter" d'une appellation dérivée : *démence (sénile) de type Alzheimer*.

²⁴¹ Avec notamment Antoine Bayle (1799-1858) qui décrit la *démence paralytique* dans le cadre de la paralysie générale syphilitique, ou encore Paul Broca (1824-1880) qui démontre que certaines lésions du cerveau sont en relation directe avec l'aphasie. Ces corrélations s'opposaient radicalement aux considérations morales et religieuses qui, jusqu'alors, prédominaient souvent dans la conception des maladies psychiatriques.

²⁴² Ce dossier, qui avait été perdu depuis 1909, a été retrouvé en décembre 1995 dans les archives de l'hôpital de Francfort par le Pr Konrad Maurer et ses collaborateurs. Ces derniers en ont donné de larges extraits dans le Lancet du 24 mai 1997. Il manque cependant à ce dossier les lames histologiques du cerveau d'Augusta D., lames qui furent jadis examinées et dessinées par Alzheimer. (d'après le Quot. du Méd., n° 6073, 27 mai 1997).

Les données épidémiologiques actuelles 243

Une revue de la littérature faite par Cooper et Bickel (1989) retrouvait, dans les différentes études, un taux de prévalence des démences "sévères ou assez sévères" situé entre 3 et 7 % chez les plus de 65 ans. Il existe par contre une très grande discordance entre les études quant à la fréquence des "formes légères" (les taux variant de 1,5 à 52,7 % !), ce qui s'explique essentiellement par l'absence d'accord sur des critères cliniques communs. Les démences de type Alzheimer représenteraient globalement 50 % de l'ensemble des démences après 65 ans, chiffre qui, selon Claudine Berr, est "proche de ce que l'on peut attendre au vu des études neuropathologiques".

L'augmentation du nombre des démences en fonction de l'âge est retrouvée par tous les auteurs, avec, pour les tranches d'âges à partir de 60 ans, une prévalence des démences doublant en moyenne chaque fois que l'on passe à la tranche quinquennale d'âge supérieure. Cette croissance régulière est illustrée par l'analyse conjointe de 12 grandes études européennes (EURODEM) effectuées entre 1980 et 1990 dans la population générale 244 :

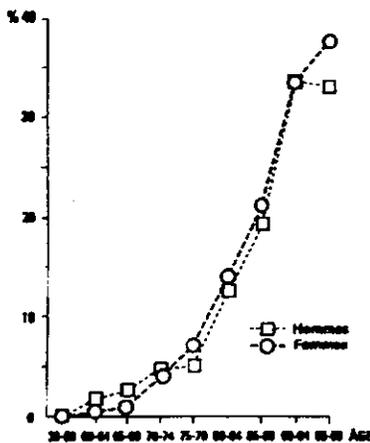


Fig. 1 : Prévalence des démences sévères en fonction de l'âge et du sexe.

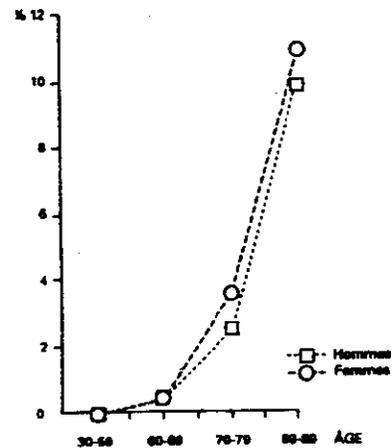


Fig. 2 : Prévalence de la démence de type Alzheimer en fonction de l'âge et du sexe.

L'étude PAQUID 245 retrouve des chiffres similaires : prévalence de 4,3 % de démences (tous diagnostics confondus) chez les ≥ 65 ans, avec 3,1 % de démences de type Alzheimer. L'augmentation selon l'âge (en incidence annuelle et pour les seuls Alzheimer) étant : 1,6 % entre 65 et 69 ans, et 4,8 % > 85 ans.

243 D'après B. Cooper, *Epidémiologie des démences*, Confrontations psychiatriques, n° 33 - 1991 (p 425-438) ; et Claudine Berr, *Facteurs de risque des démences séniles ; données épidémiologiques et apport de la génétique*, Revue du Praticien - Médecine générale, Tome 9, n° 322, 18 décembre 1995 (p 11 à 16).

244 Figures reproduites par Claudine Berr, *op. cit.*

245 D'après J.-F. Dartigues, *Epidémiologie de la maladie d'Alzheimer*, Impact méd hebdo, n° 333, sept 1996.

ANNEXE VI : REVUE DE PRESSE SUR JEANNE CALMENT (21 février 1875 - 4 août 1997)

Article du Quotidien du Médecin (20 février 1997)

A 122 ans, Jeanne Calment étonne encore ses médecins

La doyenne de l'humanité, Jeanne Calment, doit fêter demain son 122^e anniversaire à la Maison du Lac à Arles (Bouches-du-Rhône), où son état de santé continue à étonner ses médecins.

Mme Calment garde à 122 ans un fonctionnement cardio-vasculaire, pulmonaire, digestif et rénal satisfaisant », souligne le Dr Denis Méry, chef du service cardiologie, chargé du suivi médical de Jeanne Calment. « Elle s'est rapidement remise d'une infection pulmonaire fébrile ayant nécessité une brève hospitalisation fin janvier 1997. Ses facultés intellectuelles restent tout aussi étonnantes chez une dame de son âge », ajoute-t-il.

La notoriété de la doyenne, conjuguée à ses déficiences visuelles et auditives, a cependant entraîné un placement sous curatelle décidé le 9 janvier par le tribunal d'instance d'Arles, qui a désigné l'Union départementale des associations familiales



« Des facultés cérébrales étonnantes pour une dame de son âge. »
(Photo AFP)

(UDAF) des Bouches-du-Rhône comme curateur.

« L'expert a conclu que Mme Calment n'est plus apte à assumer les actes élémentaires de la vie civile, qu'elle a besoin d'être conseillée, soutenue et protégée dans les tracasseries que peut lui valoir sa célébrité », souligne le jugement, qui a ordonné une « mesure de protection juridique sous la forme d'une curatelle aggravée ».

Dans le cas de Mme Calment, le curateur a été, en outre, chargé de la gestion de ses biens, en l'occurrence les revenus que lui rapporte son appartement d'Arles, vendu en viager, il y a un

peu plus de trente ans. L'acquéreur, un notaire, est décédé à 77 ans en décembre 1995, et c'est son épouse qui a hérité du viager.

Un anniversaire en petit comité

A la Maison du Lac, où Mme Calment est entrée à 110 ans, l'anniversaire sera organisé, « en petit comité » et le personnel entourant la doyenne « ne sera plus mis en avant » comme les années précédentes, indique l'hôpital.

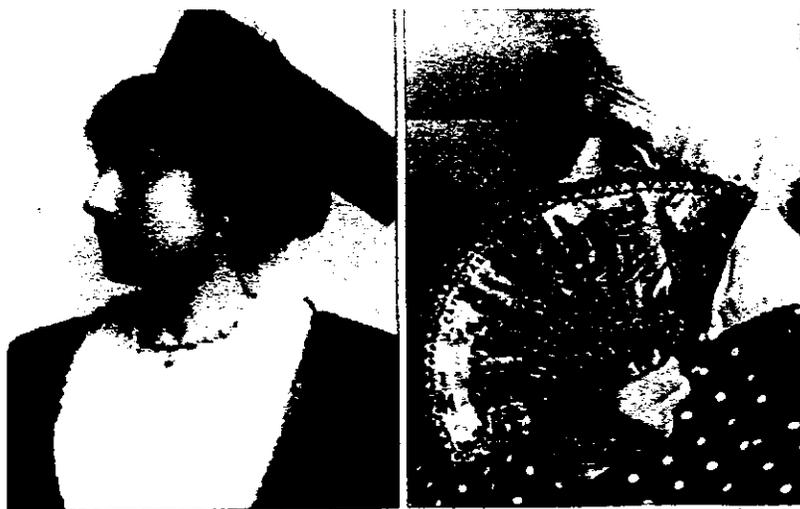
La médiatisation qui entoure chaque année les festivités organisées pour l'anniversaire a coûté en octobre une mutation à Laure Meury, surveillante en chef de la maison de retraite. Elle a été sanctionnée pour manquement à l'obligation de réserve lors de sa participation à une émission télévisée. Mme Meury avait également été l'instigatrice d'un disque compact enregistré par Mme Calment, « *Maîtresse du temps* », dans lequel elle interprétait quatre titres de funk-rap, techno et dance-music, et dont l'opportunité avait été très contestée.

Le Dr Victor Lèbre, médecin qui la suivait depuis son entrée à la Maison du Lac en 1985, est en arrêt-maladie depuis mai. Il l'a toutefois revue il y a trois semaines et l'a trouvée « toujours aussi brillante au niveau cérébral ». « Pour un médecin, Jeanne Calment est une source d'émerveillement qui ne tarit pas », a-t-il indiqué à l'AFP.

150 000 centenaires en 2050

En 1950, on recensait 300 centenaires en France. Ils étaient 3 700 en 1990 et, selon les projections de l'INSEE, leur nombre devrait être de 18 000 en 2010, plus de 20 000 en 2020, voire 50 000 à l'horizon 2030. Et si l'on poursuit la courbe exponentielle, on pourrait compter 150 000 Français de 100 ans et plus en 2050.

Revue de presse : la mort de Jeanne Calment



A gauche, Jeanne Calment en 1910, en tenue d'Arlésienne : elle a trente-cinq ans.
A droite, elle se prépare à célébrer son 120^e anniversaire, en février 1995.

"Incarnation du mystère de la longévité humaine et doyenne de la génération montante des centenaires de la planète, Jeanne Calment s'est éteinte hier, à l'âge record de 122 ans, cinq mois et onze jours." (*Le Berry Républicain*, mardi 5 août 1997)

"Je la voyais tous les jours sur son fauteuil roulant. Elle ne parlait plus à personne. Elle avait l'air bien fatiguée. Elle s'est éteinte comme une bougie qui se termine. Je n'irai pas aussi loin." (Propos de Gérard Lévy, pensionnaire de 75 ans à la maison du Lac, cité dans *Aujourd'hui*, mardi 5 août 1997)

"Je la rencontrais tous les ans ici pour son anniversaire. Elle était charmante, pétillante. Avec Van Gogh qu'elle avait connu, elle a participé à faire connaître Arles partout dans le monde. Aujourd'hui tous les Arlésiens sont tristes. Ils garderont beaucoup de respect et d'admiration pour elle." Michel Vauzelle, député-maire d'Arles." (*Aujourd'hui*, mardi 5 août 1997)

Jacques Chirac : "Elle était un peu notre grand-mère à tous".

"Vaillante jusque vers ses 110 ans, avant d'entrer en institution. Jeanne Calment, quoiqu'un peu déconnectée de la réalité, sourde, aveugle, impotente, avait conservé son impertinence. Interrogée à 120 ans sur sa vision de l'avenir, elle répond : "Très bref". (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, mardi 5 août 1997)

"Depuis la célébration de son cent vingtième anniversaire, elle s'était transformée en star internationale. Ce jour-là, elle entrait dans la légende. Fêtée comme une chance exceptionnelle de longévité, la petite dame couverte de fleurs et de compliments donnait pourtant l'impression de ne plus appartenir à notre monde. Un être brusquement hors du temps alors qu'une foule se pressait autour de son fauteuil transformé en trône de circonstance." (Jean-Claude Lamy, *Le Figaro*, mardi 5 août 1997)

"La plus ancienne de nos gloires, la plus vieilles de nos étoiles médiatiques a eu l'élégance suprême de passer de longue vie à calme trépas dans une période où le front de l'information est fortement dégarni. Du coup, l'Arlésienne, qu'on a jamais tant vue, occupe l'essentiel des journaux télévisés, reléguant à des rangs annexes non seulement les autres morts célèbres du moment, mais aussi les conflits usuels et autres calamités mondiales. Les malheurs de l'humanité s'effacent devant la mort de sa doyenne. Arles, sa ville natale, met les drapeaux en berne et les épitaphes en bronze... Les funérailles ne seront pas nationales, mais la nécrologie confine au planétaire !" (Erik Emptax, *Le Canard Enchaîné*, mercredi 6 août 1997)

"Monument historique de 45 kilos, aveugle et presque sourde, la Narcisse d'outre-tombe aimait cependant sa gloire. Elle avait gardé assez de neurones pour évaluer sa réputation gérontologique et jouer en actrice minimaliste mais consommée. On s'arrachait ses mots de plus en plus rares comme les pépites d'un filon épuisé. (...) Comme à Lascaux, les visites étaient interdites à la maison de retraite du Lac, en lisière d'Arles ; mais quelques privilégiés menant des études, tournant des films ou écrivant des livres obtenaient jusqu'à l'hiver dernier des dérogations. (...) L'écrivain Jerom Charyn évoque, à son propos, les personnages à mémoire sans fond de Jorge Luis Borges. C'est beaucoup d'honneur : Jeanne est un paisible fossile de la bourgeoisie de province." (Philippe Lançon, *Libération*, mardi 5 août 1997)

BIBLIOGRAPHIE

(Les références ou les citations des ouvrages ci-dessous sont signalées dans le texte avec leur n° d'ordre dans la bibliographie suivi du n° de la page. Pour les autres ouvrages, nous avons précisé les références en bas de page)

AMYOT Jean-Jacques (sous la direction de) :

- 1 — *Cent idées reçues sur la vieillesse*, 1997, UNOPA, 145 p.
(45 rue Chabaud - BP 2089 - 51073 REIMS CEDEX).

BEAUVOIR Simone de :

- 2 — *La vieillesse*, Gallimard, Paris, 1970, 604 p.

BOIS Jean-Pierre :

- 3 — *Les vieux, de Montaigne aux premières retraites*, Fayard, 1989, 446 p.
- 4 — *Histoire de la vieillesse*, Que-sais-je, n° 2850, PUF, 1994, 126 p.

BOURDELAIS Patrice :

- 5 — *L'âge de la vieillesse ; histoire du vieillissement de la population*, Ed. Odile Jacob, 1994, collection "Opus", n° 60 (nouvelle éd. 1997), 503 p.

GREGOIRE Sylvie :

- 6 — *Histoire de la gériatrie et de la gérontologie en France*, Thèse Médecine, Paris VII, Bichat, n° 118, 1988, 86 p.

GUILLEMARD Anne-Marie :

- 7 — *La retraite : une mort sociale*, Ecole pratique des Hautes Etudes and Mouton & Co., 1972, 235 p.
- 8 — *La vieillesse et l'état*, PUF, Politiques, 1980, 238 p.

GUTTON Jean-Pierre :

- 9 — *Naissance du vieillard*. Aubier, collection historique, 1988, 279 p.

IMHOF A.-E. et collaborateurs :

- 10 — *Le vieillissement : implications et conséquences de l'allongement de la vie humaine depuis le XVIIIe siècle*. Presses Universitaires de Lyon, 1982, 220 p.

KAGAN Yves :

- 11 — *Dictionnaire de pratique gérontologique*, Ed. Frison-Roche, 1996, 811 p.

LELLOUCH Alain :

- 12 — *Histoire de la vieillesse et de ses maladies (de l'Antiquité au XIXe siècle). La contribution de Jean-Martin Charcot.* Thèse Philos. (Histoire des Sciences), Univ. Paris I - Sorbonne, 1986, 1102 p.
- 13 — *Jean-Martin Charcot et les origines de la gériatrie ; recherches historiques sur le fonds d'archives de la Salpêtrière,* Bibliothèque scientifique Payot, 1992, 335 p.

LEVET Maximilienne :

- 14 — (avec FONTAINE Anne). *Gérontologie sociale,* Que-sais-je, n° 2373, 1987, PUF, 127 p.
- 15 — *Vivre après 60 ans,* Dominos n° 69, Flammarion, 1995, 124 p.

LOUX Françoise et RICHARD Philippe :

- 16 — *La santé et la maladie dans les proverbes français,* G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 1978, 353 p.

MINOIS Georges :

- 17 — *Histoire de la vieillesse, de l'Antiquité à la Renaissance,* Fayard, 1987, 442 p.

PAILLAT Paul (sous la direction de) :

- 18 — *L'âge à travers les âges,* Gérontologie et société, n° 49, 1989, 93 p.
- 19 — *Le marché des seniors,* Gérontologie et société, n° 76, 1996, 158 p.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : LES IMAGES TRADITIONNELLES	
A) <u>L'AGE DU DEBUT DE LA VIEILLESSE</u>	5
B) <u>L'IMAGE PHYSIQUE DE LA VIEILLESSE</u>	9
1) <u>La Vieillesse dans le Roman de la Rose</u>	9
2) <u>Altérations corporelles</u>	11
3) <u>Modifications du visage</u>	12
4) <u>Altérations de l'esprit</u>	13
5) <u>L'apparition inéluctable de la vieillesse</u>	14
C) <u>LA SAGESSE DES VIEILLARDS</u>	18
1) <u>Connaissance des choses divines et humaines</u>	19
- la sagesse biblique	
- la sagesse grecque	
- la sagesse populaire des proverbes	
2) <u>Circonspection, intelligence, jugement, raison</u>	20
- la folie, opposée à la sagesse et à la raison	
- la sagesse opposée à la folie : une image ambiguë	
3) <u>Art de vivre, philosophie de la vie</u>	23
4) <u>Retenue, maîtrise de soi, chasteté</u>	24
D) <u>LES ATTITUDES GENERALES ADOPTEES FACE A LA VIEILLESSE</u>	27
1) <u>Le refus de vieillir</u>	27
- la Fontaine de Jouvence	
- le Mythe de Faust	
2) <u>L'acceptation de la vieillesse</u>	31

DEUXIEME PARTIE : LES VIEILLARDS DE L'ANTIQUITE AU XIXe SIECLE

A) <u>LES SOCIETES ANTIQUES</u>	33
1) <u>Les vieillards dans la Bible</u>	33
- les patriarches et le Conseil des Anciens	
- Roboam et la remise en cause du pouvoir des Anciens	
2) <u>Les vieillards dans la Grèce antique</u>	36
- la vieillesse dans la Grèce homérique	
- la vieillesse dans la Grèce classique :	
. diminution du pouvoir des vieillards en politique	
. statut plutôt favorable dans la cité et dans les familles	
. la vieillesse parfois vécue comme un drame personnel	
3) <u>Les vieillards à Rome</u>	38
- au temps de la République romaine (509-27 av. J.-C.) :	
. le Sénat et le pouvoir politique des vieillards	
. le pouvoir familial : <i>pater familias</i> et matrones	
. deux approches littéraires : Plaute et Cicéron	
- l'Empire romain : réduction des prérogatives des vieillards	
B) <u>LE MOYEN AGE</u>	42
1) <u>Les trois grandes périodes du Moyen Age</u>	43
- le haut Moyen Age en Occident	
- entre le Xe et le XIIe siècle :	
. une certaine prééminence de la jeunesse	
. pas de vieillards chez les guerriers : il n'y a que les forts et les faibles	
. le clergé : une vieillesse plutôt protégée	
- la vieillesse au bas Moyen Age (XIVe et XVe siècles) :	
. les malheurs du temps	
. la légende de Bélièvre	
2) <u>La vieille femme au Moyen Age</u>	45
C) <u>LES XVIe ET XVIIe SIECLES</u>	47
1) <u>Les vieillards dans la société des XVIe et XVIIe siècles</u>	47
- un monde fait pour les adultes	
- dans les familles : le pouvoir des vieux n'est pas contesté	
- le sort disparate des vieillards à l'époque classique	
- vieillesse et pauvreté : la naissance d'une confusion historique	
- pouvoir politique : une certaine indifférence à l'âge	
2) <u>Le culte de la jeunesse... et le dégoût de la femme âgée</u>	50
- l'image de la vieille femme concupiscente	
- quelques défenseurs — bien isolés — des femmes âgées	
3) <u>Approche littéraire : humanisme, psychologie et amertume</u>	52

D) <u>LES XVIIIe ET XIXe SIECLES</u>	55
1) <u>La "Naissance du vieillard"</u>	55
- le "groupe social" des personnes âgées	
- la "belle image" de la vieillesse au XVIIIe siècle	
2) <u>La vieillesse dans la Révolution française</u>	57
- le symbole avant tout !	
- célébration... mais dépossession politique de la vieillesse	
3) <u>Les vieux dans la société du XIXe siècle</u>	59
- l'augmentation du nombre de vieillards	
- des situation variées selon les classes sociales :	
. le monde paysan	
. le monde ouvrier	
. la petite bourgeoisie (commerce, artisans, emplois de bureau)	
. la grande bourgeoisie et les milieux d'affaires	
- les tentatives d'assistance aux personnes âgées	
- la vieillesse et la littérature au XIXe siècle	

TROISIEME PARTIE : LE XXe SIECLE ET LA CONSTITUTION D'UNE NOUVELLE IMAGE

A) <u>LE "VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION"</u>	65
1) <u>L'origine du "vieillissement de la population"</u>	65
- Les premières analyses à la fin du XIXe siècle	
- 1928 : Alfred Sauvy invente le "vieillissement de la population"	
2) <u>Critiques du "vieillissement de la population"</u>	67
- critiques sur la forme	
- critiques sur le fond	
- l'espérance de vie sans incapacité	
B) <u>NOUVEAUX COMPORTEMENTS ET NOUVELLES IMAGES</u>	71
1) <u>Généralisation des retraites au cours du XXe siècle</u>	71
2) <u>Le comportement des retraités</u>	73
- typologie des pratiques de retraite	
- l'adulto-centrisme	
- le principe de non-oisiveté	
3) <u>Structures familiales et modes de vie</u>	76
- la transformation de la structure des familles	
- la résidence et le statut marital des plus de 60 ans	
- attitudes conjugales chez les veufs de plus de 65 ans	
- les femmes âgées à la fin du XXe siècle :	
. les femmes âgées vivent souvent seules avec des revenus modestes	
. la ménopause	
. le syndrome de l' <i>empty nest</i>	
- Jeanne Calment et les centenaires	

4) <u>Les publicitaires et l'image des personnes âgées</u>	83
- le troisième âge, le quatrième âge et les seniors	
- quelques "lois du marché" :	
. la personne âgée se considère plus jeune qu'elle n'est	
. rôles dévolus aux personnes âgées dans la publicité	
. la "cible" des personnes âgées peut réserver des surprises	
. il faut montrer des gens heureux et actifs	
. le couple magique "grands-parents et petits-enfants"	

C) <u>INFLUENCE DE LA MEDICALISATION SUR L'IMAGE DES PERSONNES AGEES</u>	88
--	----

1) <u>La maladie d'Alzheimer</u>	89
----------------------------------	----

2) <u>Le vieillard en institution</u>	90
---------------------------------------	----

- le témoignage de Simone de Beauvoir
- vers l'amélioration de l'image des institutions gériatriques
- les alternatives à l'entrée en institution

3) <u>Les nouvelles "images médicalisées"</u>	93
---	----

- conséquences des progrès médicaux
- le développement de l'évaluation gérontologique
- "vieillir avec succès" : une image du futur ?

EN GUISE DE CONCLUSION...	96
----------------------------------	----

ANNEXES

I : ETYMOLOGIE DES MOTS ASSOCIES A LA VIEILLESSE	100
--	-----

II : LA REVOLUTION DEMOGRAPHIQUE	103
----------------------------------	-----

III : RETRAITES, ASSISTANCE ET POLITIQUE MEDICO-SOCIALE	107
---	-----

IV : BREF HISTORIQUE DE LA GERONTOLOGIE ET DE LA GERIATRIE	113
--	-----

V : APERÇU HISTORIQUE SUR LES DEMENCES	125
--	-----

VI : REVUE DE PRESSE SUR JEANNE CALMENT	128
---	-----

BIBLIOGRAPHIE	131
----------------------	-----